



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Deuxième session ordinaire  
Rome, 14-17 novembre 2022

Distribution: générale

Date: 2 mars 2023

Original: anglais

Point 12 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2022/12

Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration

### Table des matières

<b>Questions stratégiques actuelles et futures</b> .....	<b>4</b>
2022/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif.....	4
<b>Allocution spéciale de la Vice-Présidente de la Colombie</b> .....	<b>7</b>
<b>Questions opérationnelles</b> .....	<b>9</b>
<b>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel</b> .....	<b>9</b>
<b>Tours d'horizon régionaux</b> .....	<b>11</b>
<b>Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe</b> .....	<b>11</b>
<b>Présentation orale relative à la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Mozambique</b> .....	<b>12</b>
<b>Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes</b> .....	<b>14</b>
<b>Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique</b> .....	<b>17</b>
<b>Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale</b> .....	<b>19</b>
<b>Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est</b> .....	<b>22</b>
<b>Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest</b> .....	<b>24</b>
2022/EB.2/2 Plan stratégique de pays – Guinée-Bissau (2023–2027).....	26
<b>Questions de politique générale</b> .....	<b>27</b>
2022/EB.2/3 Recueil des politiques relatives au Plan stratégique .....	27
2022/EB.2/4 Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome ....	29
<b>Ressources, questions financières et budgétaires</b> .....	<b>31</b>
2022/EB.2/5 Plan de gestion du PAM pour 2023-2025.....	31
2022/EB.2/6 Point sur le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie.....	33

<b>Questions d'organisation et de procédure</b> .....	36
2022/EB.2/7 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024.....	36
<b>Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique</b> .....	<b>36</b>
Vue d'ensemble des évaluations de PSP établis pour les pays de la région Asie et Pacifique .....	36
2022/EB.2/8 Plan stratégique de pays – Inde (2023-2027).....	38
2022/EB.2/9 Plan stratégique de pays – République kirghize (2023-2027).....	39
2022/EB.2/10 Plan stratégique de pays – Pakistan (2023-2027).....	40
2022/EB.2/11 Plan stratégique de pays – Sri Lanka (2023-2027).....	42
2022/EB.2/12 Plan stratégique de pays – Tadjikistan (2023-2026).....	43
2022/EB.2/13 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Afghanistan (2018-2022) et réponse de la direction.....	44
2022/EB.2/14 Plan stratégique de pays – Timor-Leste (2023-2025).....	46
<b>Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est</b> .....	<b>47</b>
2022/EB.2/15 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour le Soudan du Sud (2018-2022) et réponse de la direction.....	47
Plan stratégique de pays – Soudan du Sud (2023-2025).....	47
2022/EB.2/16 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Soudan (2019-2023) et réponse de la direction.....	49
<b>Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale</b> .....	<b>50</b>
2022/EB.2/17 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Jordanie (2020-2022) et réponse de la direction.....	50
Plan stratégique de pays – Jordanie (2023-2027).....	50
2022/EB.2/18 Plan stratégique de pays – Liban (2023-2025).....	52
2022/EB.2/19 Plan stratégique de pays – République de Türkiye (2023-2025).....	54
2022/EB.2/20 Plan stratégique de pays provisoire – Yémen (2023-2025).....	54
<b>Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes</b> .....	<b>56</b>
Présentation des évaluations des PSP établis pour les pays de la région Amérique latine et Caraïbes .....	56
2022/EB.2/21 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État plurinational de Bolivie (2018-2022) et réponse de la direction .....	57
Plan stratégique de pays – État plurinational de Bolivie (2023-2027).....	57
2022/EB.2/22 Plan stratégique de pays – Équateur (2023-2027) .....	58
2022/EB.2/23 Plan stratégique de pays – Pérou (2023-2026).....	59
2022/EB.2/24 Plan stratégique de pays – Honduras (2023-2027).....	60
<b>Résumé des travaux de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration</b> .....	<b>61</b>
2022/EB.2/25 Résumé des travaux de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration.....	61

---

<b>Vérification des décisions et recommandations adoptées</b> .....	<b>61</b>
<b>ANNEXE I</b> .....	<b>62</b>
<b>Décisions et recommandations</b> .....	<b>62</b>
<b>ANNEXE II</b> .....	<b>70</b>
<b>Ordre du jour</b> .....	<b>70</b>
<b>Liste des sigles utilisés dans le présent document</b> .....	<b>72</b>

## Questions stratégiques actuelles et futures

### 2022/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

1. Le Directeur exécutif a tout d'abord félicité le personnel du PAM sur le terrain qui s'efforçait de répondre aux besoins croissants dans ce qui pourrait être la pire crise humanitaire mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale, le PAM étant intervenu pour faire face à 23 situations d'urgence de niveau 2 et 3 rien qu'en 2022. Il a déclaré que le PAM venait en aide à plus de 130 millions de bénéficiaires directs par an, mais que 349 millions de personnes étaient toujours menacées de famine. La situation mondiale allait probablement s'aggraver jusqu'en 2024 au moins, car le défi actuel de l'inflation des prix des produits alimentaires cédait la place à la pénurie alimentaire résultant de la hausse des prix des engrais causée principalement par la guerre en Ukraine. En conséquence, les petits exploitants agricoles, en particulier en Afrique, planteraient probablement moins de cultures que d'habitude, et une pénurie d'engrais de 2 milliards de dollars É.-U. pourrait entraîner des pertes atteignant 20 pour cent de la production vivrière.
2. Il était vital de lutter contre ces menaces pour la sûreté et la sécurité non seulement des nations directement touchées, mais aussi de celles vers lesquelles les personnes fuyant la faim étaient susceptibles de migrer, et le Directeur exécutif a appelé les donateurs à fournir des financements stratégiques, à accorder davantage d'attention à ces questions et à renforcer leur collaboration pour optimiser l'efficacité et l'efficience des ressources disponibles. Il a remercié les nombreux pays donateurs qui avaient augmenté les contributions fournies au PAM et à ses partenaires au cours de l'année précédente. Les recettes du PAM prévues pour 2022 se situaient entre 12,2 milliards de dollars et 13 milliards de dollars, dont environ 1 milliard de dollars en provenance des institutions financières internationales, contre 19 millions de dollars quatre ans auparavant.
3. Au cours d'une année normale, 400 millions de personnes dépendaient des exportations alimentaires de l'Ukraine. La Fédération de Russie et l'Ukraine produisaient ensemble 30 pour cent de l'offre mondiale de blé et 20 pour cent de l'offre mondiale de maïs, et la Fédération de Russie était le premier exportateur mondial d'engrais. La guerre en Ukraine avait donc des répercussions sur les disponibilités alimentaires mondiales, et il était essentiel de renouveler l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, qui permettait l'exportation de céréales et d'engrais depuis l'Ukraine. Le PAM et ses partenaires humanitaires plaidaient pour ce renouvellement, et les participants à une récente réunion des États membres des Nations Unies qui s'était tenue à New York avaient discuté de la manière d'utiliser les 283 000 tonnes d'engrais russes détenues en Europe. À l'issue de cette réunion, les engrais avaient été donnés au PAM, et une première cargaison avait été livrée au Malawi.
4. Des nouvelles plus prometteuses étaient venues d'Éthiopie, où le Directeur exécutif avait récemment rencontré le Premier Ministre. À la suite de la signature d'un traité de paix entre les autorités fédérales et celles du Tigré, le règlement des problèmes d'accès et d'autres questions semblait imminent, et certains faits nouveaux encourageants concernant le rétablissement des services essentiels et le désengagement des troupes avaient favorisé une augmentation des contributions destinées aux programmes du PAM en Éthiopie, car la confiance des donateurs était revenue. Le Directeur exécutif espérait une issue similaire au Yémen.
5. Les conflits n'étaient toutefois pas la seule cause des crises, et 2021 avait été la première année où davantage de personnes avaient été déplacées en raison des effets des changements climatiques qu'en raison des conflits, notamment dans les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale frappés par la sécheresse.

6. Abordant les questions internes, le Directeur exécutif a déclaré que la proportion de femmes dans le personnel du PAM continuait d'augmenter, les femmes occupant 42 pour cent des postes dans le monde: 39 pour cent des postes au niveau national et 47 pour cent des postes au niveau international.
7. En conclusion, le Directeur exécutif a appelé les pays donateurs à fournir des financements plus souples pour faciliter les efforts déployés par le PAM visant à supprimer le cloisonnement existant entre l'action humanitaire et le développement, et exhorté la communauté humanitaire à coopérer et à se coordonner plus étroitement afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles.
8. Les membres du Conseil, dont l'un s'exprimant au nom d'une liste et un autre au nom d'un groupe de pays, ont félicité le Directeur exécutif et le personnel du PAM pour l'aide qu'ils apportaient aux personnes les plus vulnérables partout dans le monde, mentionnant en particulier les interventions d'urgence que le PAM menait dans les pays touchés par des inondations et des conflits et sa détermination à intégrer dans toutes ses activités des questions transversales telles que la problématique femmes-hommes, la protection, l'obligation redditionnelle et l'inclusion du handicap. Un membre du Conseil a suggéré de faire appel à des fonds multilatéraux pour financer les activités relatives à ces questions.
9. De nombreux membres du Conseil se sont félicités de l'intensification des efforts déployés par le PAM pour renforcer la résilience et s'attaquer aux causes profondes des crises, notamment en collaborant avec ses partenaires à l'interface entre l'action humanitaire, le développement et la paix (triple lien) et en intégrant les mesures d'anticipation. Les membres du Conseil ont déclaré que le PAM était idéalement placé pour jouer un rôle important dans la collaboration avec ses partenaires autour du triple lien et dans le domaine du renforcement de la résilience. Ils ont invité la direction à définir ce rôle avec soin, en tenant compte du mandat et des atouts particuliers du PAM et en démontrant la valeur ajoutée de sa participation. Un certain nombre de membres du Conseil ont encouragé le PAM à continuer de tirer parti de ses partenariats pour augmenter le plus possible les financements disponibles, utiliser au mieux les ressources et pérenniser au maximum les résultats, notamment en facilitant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ainsi que les interventions adaptées au contexte local. Une membre du Conseil a dit attendre avec intérêt l'élaboration de la politique du PAM en matière de résilience et un autre a recommandé que le PAM élabore une politique d'adaptation au contexte local. Plusieurs membres du Conseil ont déclaré que le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie mis en place récemment appuierait la mise en œuvre par le PAM de l'approche fondée sur le triple lien.
10. La fréquence croissante des urgences climatiques rendait la préparation et les mesures d'anticipation plus importantes que jamais, et les membres du Conseil ont félicité le PAM d'avoir sensibilisé la communauté internationale au rôle crucial que les acteurs humanitaires pouvaient jouer pour appuyer les interventions d'adaptation aux changements climatiques en faveur des personnes les plus vulnérables du monde. Ils ont encouragé le PAM à tenir compte de la résilience aux changements climatiques lors de la conception et de la mise en œuvre de tous ses programmes.

11. De nombreux membres du Conseil ont condamné la guerre en Ukraine, qu'ils considéraient comme l'une des causes de l'actuelle inflation mondiale des prix et des crises alimentaires résultant de cette inflation. Des appels ont été lancés en faveur d'une réponse internationale forte face à la crise, et un certain nombre de membres du Conseil ont également exhorté la communauté internationale à veiller à ce que l'intervention en Ukraine n'entraîne pas une réaffectation pas des ressources nécessaires à l'action humanitaire vitale menée dans d'autres parties du monde. De nombreux membres du Conseil d'administration ont salué l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, qui avait permis de stabiliser les prix des produits alimentaires et d'assurer l'exportation de céréales depuis l'Ukraine, dont les deux tiers étaient allés aux pays en développement et à faible revenu. Ils ont remercié le Directeur exécutif et le personnel du PAM pour le rôle qu'ils jouaient pour faciliter ces exportations et déclaré qu'ils souhaitaient que l'Initiative soit menée jusqu'à son terme puis prolongée au-delà de sa date de fin initialement prévue.
12. Étant donné que de nombreux pays donateurs étaient soumis à des pressions budgétaires et que le PAM devait faire face à un déficit de financement croissant, les membres du Conseil ont encouragé le PAM à continuer de donner la priorité aux personnes et aux communautés dont les besoins étaient les plus critiques et à diversifier ses sources de financement, notamment dans le secteur privé et par l'intermédiaire de partenariats et d'accords de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Un certain nombre de membres du Conseil se sont félicités de la collaboration accrue du PAM avec les institutions financières internationales et des financements qu'il recevait de ces dernières, mais ont déclaré qu'il était essentiel que le PAM comprenne les conséquences importantes de cette collaboration pour ses opérations et ses priorités stratégiques, en particulier sa politique et ses programmes en matière de résilience. Le PAM avait besoin d'une base de données factuelles solide pour permettre une mise en œuvre efficace et efficiente des plans stratégiques de pays et l'intensification des interventions appropriées, et un membre s'est félicité de la large place accordée par le PAM à l'évaluation en tant que source de données et d'enseignements précieux.
13. S'agissant des questions internes, de nombreux membres du Conseil ont mentionné la nécessité pour le PAM de s'assurer qu'il disposait des ressources humaines, des systèmes internes et du cadre d'action nécessaires à une mise en œuvre efficace du Plan stratégique pour 2022-2025. Ils se sont félicités de la révision récente de plusieurs politiques clés et de l'attention croissante accordée à la planification des effectifs et à la culture organisationnelle dans l'ensemble du PAM. Plusieurs membres du Conseil ont invité instamment la direction à entamer le processus de nomination au poste de Directeur exécutif et à pourvoir d'autres postes de haut niveau charnières vacants le plus rapidement possible, en tenant compte de la nécessité d'assurer la parité entre les sexes et une représentation géographique équitable.
14. De nombreux membres du Conseil ont présenté les progrès que leurs pays respectifs avaient accomplis matière d'atténuation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté au niveau national ainsi que la contribution qu'ils avaient apportée aux efforts déployés pour faire de même dans d'autres pays. Compte tenu de l'ampleur sans précédent des besoins, un certain nombre de membres du Conseil ont appelé la communauté internationale à accroître son soutien aux activités d'aide humanitaire et de développement, notamment par l'intermédiaire d'actions innovantes et de décisions politiques. Plus précisément, ils ont invité instamment les donateurs à fournir davantage de financements sans affectation particulière, pluriannuels et souples, notamment pour les programmes du PAM axés sur la résilience.

15. Au cours des discussions, plusieurs membres du Conseil ont déclaré que les pays devaient se conformer au droit international humanitaire et donc permettre un accès humanitaire complet et sans entrave aux personnes démunies, et garantir la sécurité des travailleurs humanitaires. Quelques-uns ont déclaré que les sanctions internationales imposées à certains pays perturbaient les chaînes d'approvisionnement alimentaire internationales et décourageaient les donateurs d'appuyer les programmes visant à sauver des vies dans ces pays.
16. Le Directeur exécutif a remercié les membres du Conseil pour leurs observations et pour le soutien que leurs pays apportaient au PAM.

### **Allocution spéciale de la Vice-Présidente de la Colombie**

17. En raison d'un certain nombre d'événements importants qui nécessitaient sa présence en Colombie, Mme Francia Elena Márquez Mina, Vice-Présidente de la Colombie, ne pouvait pas assister à la session en personne. Elle s'est donc adressée au Conseil par liaison vidéo.
18. Elle a tout d'abord déclaré que la lutte contre l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale, régionale et nationale était une priorité majeure pour le Gouvernement de son pays qui, sous la direction du Président Gustavo Petro, concentrait ses efforts sur la riposte à la crise touchant actuellement la souveraineté alimentaire en Colombie en reconstruisant et en renforçant les systèmes de production alimentaire locaux et nationaux. L'amélioration de l'accès à la nourriture était un volet essentiel de ce travail, qui exigeait du Gouvernement et de ses partenaires qu'ils s'attaquent à des problèmes de premier plan tels que la disponibilité d'eau potable, en particulier dans les zones rurales, le conflit armé en cours et la pleine mise en œuvre du récent accord de paix conclu avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie, l'accès inéquitable à la terre et aux droits fonciers, en particulier dans le cas des populations autochtones et afrodescendantes et des petits exploitants agricoles, et l'augmentation des prix des produits alimentaires, des engrais et des autres intrants agricoles.
19. Des progrès avaient été accomplis dans la reconnaissance des droits fonciers des populations autochtones et afrodescendantes, ainsi que des petits exploitants agricoles, et de nouvelles avancées étaient attendues dans les mois à venir. Toutefois, la Vice-Présidente a souligné qu'en plus de se voir garantir l'accès à la terre, les communautés vulnérables avaient besoin qu'on les aide à instaurer des conditions propices à l'accroissement de la production vivrière de manière participative et durable. À cette fin, le Gouvernement s'efforçait d'améliorer la disponibilité de systèmes d'irrigation et d'intrants agricoles, ainsi que d'accroître les achats de produits alimentaires effectués auprès de petits exploitants pour les programmes publics de protection de la famille. En tant que principaux soutiens de famille et chefs de famille dans la plupart des ménages autochtones et afrodescendants, les femmes étaient au cœur de ces efforts.
20. La Vice-Présidente a déclaré que les programmes d'assistance alimentaire ne devaient pas se limiter à l'acheminement de vivres dans un pays, mais prévoir aussi des mesures visant à faciliter le développement local, notamment grâce au renforcement des capacités de transformation des produits agricoles. En conclusion, la Vice-Présidente a indiqué que grâce à ses terres fertiles et à sa riche biodiversité, la Colombie avait la possibilité exceptionnelle d'améliorer la production et la souveraineté agricoles et alimentaires et que son Gouvernement se réjouissait à la perspective de travailler avec le PAM et d'autres entités des Nations Unies pour faire en sorte que la nourriture soit accessible à tous et que les enfants ne meurent plus de faim en Colombie.

21. Trois membres du Conseil, s'exprimant au nom de leurs liste, ont remercié la Vice-Présidente pour sa déclaration et évoqué la pertinence de l'expérience de la Colombie pour la région et le monde. L'un d'eux a déclaré que l'accent mis sur les communautés autochtones et afrodescendantes présentait un intérêt particulier pour les pays d'autres régions comptant d'importantes populations autochtones. Ces dernières avaient souvent conservé leurs connaissances et pratiques agricoles traditionnelles, ce qui en faisait des partenaires précieux pour assurer la sécurité alimentaire. Les femmes jouaient un rôle important dans la transmission des savoirs traditionnels aux générations futures, et il importait d'aider les communautés autochtones à préserver et à diffuser leurs pratiques traditionnelles, y compris grâce à la numérisation des connaissances aux fins de leur utilisation dans le cadre de l'enseignement au sens large.
22. Saluant la façon dont la Colombie s'occupait des réfugiés et des personnes déplacées et favorisait leur intégration dans les communautés d'accueil, un autre représentant de liste a estimé que la situation dans le pays nécessitait d'intervenir au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix et de mettre à profit le mandat du PAM qui consistait à changer la vie mais également à sauver des vies. Sa liste appuyait le travail du PAM en matière de renforcement des capacités des pays ainsi que de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe, des programmes de protection sociale et du renforcement de la résilience face aux changements climatiques. Les membres de sa liste souhaitaient également promouvoir une meilleure prise en compte des voix, des perspectives et des connaissances des femmes, des populations autochtones et des autres groupes de population vulnérables dans le travail des organismes ayant leur siège à Rome.
23. Le représentant de la troisième liste a déclaré que l'expérience des communautés autochtones et afrodescendantes en Colombie montrait qu'il était important que la communauté internationale maintienne l'appui qu'elle apportait aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, où les besoins des personnes et des communautés vulnérables étaient souvent négligés. Les interventions axées sur le renforcement de la résilience devaient en particulier être axées sur les femmes autochtones et afrodescendantes dans les zones rurales; ces femmes étaient des chefs de file au sein de leur communauté et jouaient un rôle important dans le maintien et le renforcement de celles-ci.
24. La Vice-Présidente a énuméré certains des défis auxquels son Gouvernement devait faire face pour lutter contre la faim et la malnutrition en Colombie, notamment le conflit armé, le trafic de drogue et l'impact croissant des changements climatiques, qui avaient des répercussions disproportionnées sur les personnes vulnérables et marginalisées. En tant que femme afrodescendante elle-même, elle s'exprimait au nom des femmes, des hommes, des filles et des garçons qui n'avaient pas la possibilité de faire entendre leur voix, et elle se réjouissait à la perspective de travailler avec les partenaires de la Colombie pour renforcer la capacité de production et la souveraineté alimentaires du pays.
25. Le Directeur exécutif a remercié la Vice-Présidente et déclaré qu'il se félicitait de la collaboration accrue du PAM avec elle-même, le Président Petro et le Gouvernement colombien pour permettre au pays d'atteindre son objectif consistant à éliminer la faim à très brève échéance.



## Questions opérationnelles

### Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

26. Soulignant la gravité de l'insécurité alimentaire qui sévissait dans le monde, le Directeur exécutif adjoint chargé du Département de la chaîne d'approvisionnement et des services d'urgence a plaidé pour un nouveau modèle d'action favorisant des circuits de remontée de l'information constructifs dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix. Selon lui, il était nécessaire de protéger le PAM en l'exonérant de toute responsabilité lorsqu'il était amené à négocier avec des groupes armés non étatiques pour venir en aide aux communautés vulnérables en situation d'insécurité alimentaire dans les zones touchées par des conflits et la violence. Le Directeur exécutif adjoint a en outre fait état de difficultés importantes concernant la disponibilité d'aliments nutritifs spécialisés, dont la production ne suffisait pas à couvrir les besoins mondiaux; le PAM étudiait des solutions d'achat à court terme par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres afin de combler un déficit de 24 000 tonnes en 2022 et s'efforçait de soutenir la fabrication de ces produits dans les pays du Sud.
27. Entre janvier et octobre 2022, le PAM avait prêté assistance à 133 millions de personnes, notamment en intensifiant ses interventions en Afghanistan, en Éthiopie, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen. Il était en passe d'atteindre son objectif de venir en aide à 160 millions de personnes avant la fin de l'année.
28. Les membres du Conseil ont félicité le PAM pour l'action menée dans le cadre des interventions face aux crises, des mesures d'anticipation, du renforcement de la résilience et de l'atténuation et de la gestion des risques, compte tenu de l'état préoccupant de la sécurité alimentaire dans le monde. Une membre a invité le Directeur exécutif adjoint à revenir sur les mesures à prendre pour s'attaquer aux causes profondes de la crise alimentaire mondiale. Un autre a demandé comment le PAM entendait faire en sorte que son personnel dispose des compétences appropriées étant donné l'importance croissante que prenaient l'assistance de type monétaire, le renforcement de la résilience et les activités liées à la nutrition.
29. Plusieurs membres du Conseil ont salué l'approche du PAM en matière de hiérarchisation des priorités, et l'une d'entre eux a recommandé d'adopter en la matière une approche de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes, tandis qu'une autre a demandé des précisions sur la manière dont le PAM définissait ses priorités face aux importants déficits de financement. Constatant avec inquiétude que la quasi-totalité des régions connaissaient un déficit de financement de plus de 50 pour cent, une membre s'exprimant au nom d'une liste s'est prononcée en faveur de financements qui soient plus souples, non préaffectés et disponibles pendant la phase initiale des interventions d'urgence. Une autre membre a estimé qu'il fallait conjuguer les efforts pour garantir l'efficacité opérationnelle et associer les organisations locales, en particulier celles dirigées par des femmes, à la conception et à la mise en œuvre des projets.
30. Les membres du Conseil ont encouragé le PAM à améliorer les synergies entre les organismes ayant leur siège à Rome et à consolider les partenariats noués au sein de la communauté internationale du développement afin de faciliter la mise en œuvre des démarches multisectorielles nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Ils ont salué les partenariats que le PAM avait établis avec d'autres entités des Nations Unies et les efforts qu'il déployait pour aider les gouvernements, les donateurs et les institutions financières internationales à hiérarchiser les priorités en matière d'assistance.

31. S'agissant des risques, un membre du Conseil a invité le PAM à s'assurer qu'il disposait de capacités et de ressources suffisantes pour exercer un contrôle sur le montant sans précédent des fonds reçus en 2022 et en assurer la gestion. Elle a mis en garde contre le risque accru d'exploitation et d'atteintes sexuelles lié à l'amplification des opérations du PAM et exhorté ce dernier à mettre en place des systèmes permettant de prévenir et de combattre ces pratiques; la transparence revêtait une importance capitale et toutes les affaires susceptibles de nuire aux programmes ou aux bénéficiaires devaient être signalées en temps utile aux donateurs.
32. Concernant les aliments nutritifs spécialisés, un membre du Conseil a encouragé le PAM à envisager de rémunérer les producteurs à l'avance pour contrer les effets de l'inflation sur le prix des ingrédients. Un autre a demandé si les directeurs régionaux pouvaient contribuer à la recherche de solutions permettant d'acheter ces aliments dans leur région.
33. Une membre du Conseil a demandé que davantage d'efforts soient consacrés à l'élargissement de la base de donateurs, notamment pour obtenir des fonds d'institutions financières internationales et de donateurs privés. Un autre a souhaité savoir comment les financements souples pourraient accroître l'impact des opérations du PAM sur le terrain et renforcer les capacités des partenaires d'exécution.
34. Répondant aux questions relatives aux synergies et aux partenariats interorganisations, la Directrice exécutive adjointe chargée du Département de l'élaboration des programmes et des politiques a évoqué son récent déplacement avec le Directeur général adjoint du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans la Corne de l'Afrique, au cours duquel elle avait pu se faire une idée des moyens à mettre en œuvre pour optimiser les partenariats entre les organisations sur le terrain. Cette mission lui avait permis de constater ce qui suit: l'importance du volume mais aussi de la qualité de l'assistance fournie; les avantages des services intégrés qui suivent une approche unifiée du traitement de la malnutrition; et la nécessité d'amplifier les mesures destinées à soutenir les moyens d'existence en adoptant une approche systémique avec les partenaires gouvernementaux et les institutions financières internationales.
35. Concernant les compétences du personnel, la Directrice exécutive adjointe a indiqué que le PAM avait besoin de davantage de nutritionnistes, d'analystes des conflits et de personnes capables d'œuvrer au renforcement des systèmes nationaux de fourniture de l'assistance. S'agissant des difficultés liées aux aliments nutritifs spécialisés, elle a expliqué que le PAM étudiait les moyens d'aider les producteurs à accroître leur production. Le Directeur exécutif adjoint chargé du Département de la chaîne d'approvisionnement et des services d'urgence a ajouté que le PAM se consacrait déjà à des projets à petite échelle pour produire des aliments de ce type en Afrique, et qu'une usine au Ghana s'apprêtait à exporter ses 400 premières tonnes d'aliments nutritifs spécialisés, destinés aux opérations du PAM en Afghanistan. Les producteurs existants recevaient également des estimations plus précises de la demande future afin d'orienter leurs décisions en matière d'investissement et d'expansion. Le PAM envisageait par ailleurs d'autres modalités d'assistance pour surmonter les pénuries temporaires de ces produits, par exemple en utilisant des transferts de type monétaire en Somalie parallèlement à des campagnes de sensibilisation à la nutrition des enfants.
36. Quant aux mesures à prendre pour s'attaquer aux causes profondes de la crise alimentaire mondiale, le Directeur exécutif adjoint a attiré l'attention sur le dialogue en cours entre universitaires sur la notion de "polycrise", et émis l'idée que les organismes ayant leur siège à Rome pourraient s'inspirer de ces travaux pour concevoir des programmes intégrés multisectoriels.

## Tours d'horizon régionaux

### Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe

37. Le Directeur régional pour l'Afrique australe a présenté une vue d'ensemble de la situation dans la région et indiqué que depuis 2010, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire était passé de 24 millions à 60 millions. La République démocratique du Congo, l'un des pays les plus riches en ressources naturelles, comptait pour 26 millions dans ce total.
38. La sécurité alimentaire était une priorité absolue pour les gouvernements d'une région riche en ressources agricoles, en eau et en capital humain et où il devrait être possible de nourrir la population. Même si l'on faisait exception des conflits et des changements climatiques, les systèmes alimentaires de la région étaient fondamentalement vulnérables, car ils reposaient sur de petits exploitants agricoles dont les méthodes traditionnelles ne pouvaient pas être transposées à plus grande échelle. Le taux de chômage des jeunes était élevé, ce qui était une préoccupation majeure, mais ceux-ci n'étaient pas intéressés par l'agriculture telle qu'elle était pratiquée. Une transformation de l'agriculture était nécessaire, en utilisant l'innovation et la technologie à la fois pour augmenter la production et pour attirer les jeunes vers l'agriculture.
39. Des évolutions positives avaient été observées récemment dans la région. La création de la Zone de libre-échange continentale africaine offrait la possibilité d'accroître la production et le commerce dans la région. En juin 2022, l'Assemblée de l'Union africaine avait pris note avec satisfaction de la Déclaration de Kinshasa sur la transformation rurale adoptée lors du troisième Forum africain sur le développement rural en janvier de la même année, que le PAM et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique avaient été invités à mettre en œuvre. En septembre, les ministres responsables des services hydrométéorologiques et de la gestion des risques de catastrophe dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) avaient adopté la déclaration de Maputo sur l'engagement de la SADC à renforcer l'alerte rapide et l'action rapide dans la région.
40. Un certain nombre d'initiatives prometteuses étaient également en cours, comme un projet de transformation rurale rapide dans le sud de Madagascar, où quatre villages sans source d'énergie avaient reçu des kits de panneaux solaires destinés à fournir l'énergie nécessaire à l'approvisionnement en eau ainsi qu'aux services de numérisation et de vulgarisation, l'objectif étant de montrer que la transformation était possible lorsque les villages avaient accès à l'électricité et à l'eau.
41. Des discussions avaient eu lieu récemment avec les Présidents de Madagascar et du Mozambique et le Vice-Président de l'Angola sur la manière de hiérarchiser par ordre de priorité les interventions en matière de sécurité alimentaire. Au Mozambique, le PAM collaborait avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et les autorités nationales à la mise en œuvre de la gestion des risques de catastrophe, et des activités de vérification et d'enregistrement des personnes déplacées dans la province de Cabo Delgado étaient en cours. En ce qui concernait l'aspect "changer la vie" de son mandat, le PAM collaborait avec les gouvernements afin de les encourager à allouer des ressources à l'action qu'il menait en lien avec les priorités nationales. Le Gouvernement sud-africain avait récemment alloué des fonds à une initiative menée conjointement avec le PAM afin de mettre en commun des technologies et des capacités en vue de s'attaquer à des questions prioritaires pour le pays. En outre, le PAM avait récemment signé un mémorandum d'accord avec le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, l'Union africaine et la Banque africaine d'import-export, portant sur le décaissement de 2 milliards de dollars de fonds réservés par la banque pour les petits exploitants agricoles.

42. Dans l'ensemble, le Directeur régional se disait optimiste. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et le récent conflit avaient permis aux gouvernements de mieux comprendre les conséquences de la faim et l'urgence qu'il y avait de s'attaquer à l'insécurité alimentaire. Les gouvernements commençaient également à prendre conscience du pouvoir qu'avaient les jeunes et les femmes, ce qui ouvrait des perspectives pour le PAM et l'action qu'il menait en faveur de la sécurité alimentaire dans la région.
43. Les membres, dont un s'exprimant au nom d'une liste, ont remercié le Directeur régional pour ce point de la situation et le PAM pour le travail qu'il menait sans relâche pour lutter contre la faim dans la région, et ils ont salué les diverses initiatives visant à transformer les zones rurales et à moderniser l'agriculture afin de relever les défis auxquels étaient confrontés les petits exploitants et de rendre le secteur rentable et attractif pour les jeunes. Ils ont suggéré diverses pistes pour renforcer l'action menée par le PAM dans le domaine de la transformation des systèmes alimentaires, notamment une collaboration plus étroite avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, un meilleur partage des connaissances Sud-Sud et la promotion de l'agriculture biologique et des cultures indigènes. Un membre a déclaré que la transformation de l'agriculture était une tâche qui incombait à l'ensemble du système des Nations Unies, ainsi qu'aux autres partenaires du développement et aux gouvernements, et un autre membre a signalé que les efforts de transformation échoueraient si le développement rural n'était pas considéré comme un tout, englobant l'écologie, la production et les valeurs historiques et autres d'une zone donnée.
44. Une membre s'est dite préoccupée par l'escalade de la traite des êtres humains dans la région, tout en félicitant le PAM pour ses efforts visant à sensibiliser le personnel et à fournir des services de protection et de soutien aux victimes de l'exploitation ou d'atteintes sexuelles. Une autre a déclaré qu'il importait que le PAM continue à investir dans l'appui au relèvement rapide au profit de la région.
45. Répondant aux observations des membres, le Directeur régional a reconnu que le régime foncier était un aspect important de la transformation rurale et a assuré les membres que le PAM travaillait en étroite collaboration avec le Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques dans le domaine des risques et du relèvement rapide.

#### **Présentation orale relative à la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Mozambique**

46. Le Président a rendu compte de manière informelle de la visite sur le terrain effectuée au Mozambique par des membres du Conseil d'administration à la fin du mois d'octobre 2022, au sujet de laquelle un rapport écrit serait officiellement présenté au Conseil à sa première session ordinaire de 2023.
47. Le Président et les membres du Conseil d'administration, représentants de la Côte d'Ivoire, du Canada, de l'Allemagne, de la Norvège, de la Hongrie et de l'Argentine, avaient été accompagnés par des représentants du Gouvernement mozambicain, le Directeur régional du PAM pour l'Afrique australe, la Directrice du Bureau du PAM au Mozambique et le Secrétaire du Conseil. La visite avait pour objet principal d'observer la mise en œuvre du PSP récemment approuvé pour le Mozambique et d'étudier de quelle manière les projets et programmes du PAM profitaient aux communautés. La visite avait permis aux membres du Conseil de discuter des possibilités et des défis liés à la mise en œuvre du PSP avec des représentants du Gouvernement mozambicain, des membres de l'équipe de pays des Nations Unies, des membres du personnel des partenaires non gouvernementaux et du personnel du PAM.

48. Dans le district de Cabo Delgado, où le PAM venait en aide à un 1 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays par les catastrophes naturelles et l'insurrection armée, les membres du Conseil avaient pu étudier l'intervention d'urgence menée par le PAM et l'approche suivie par celui-ci, consistant à renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles et aux facteurs de perturbation liés au climat, notamment grâce aux initiatives axées sur la protection sociale, l'alimentation scolaire et l'agriculture intelligente face au climat. Dans la province de Tete, ils avaient observé la mise en œuvre des activités menées par le PAM dans ces domaines.
49. Le Président a indiqué que le PAM avait du mal à subvenir aux besoins des personnes déplacées à Cabo Delgado, en raison du manque de ressources et de l'augmentation du coût des fournitures; 60 millions de dollars seraient nécessaires pour continuer à apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale à 1 million de personnes de janvier à mars 2023. Le PAM attendait également que le Gouvernement approuve une enquête de ciblage fondée sur la vulnérabilité, qui était nécessaire pour que puissent être établies les priorités. En ce qui concernait la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, le PAM assurait la gestion de la ligne d'assistance téléphonique des Nations Unies, ce qu'appréciaient grandement ses partenaires. Les membres du Conseil avaient également constaté que l'équipe de direction du PAM au Mozambique était attentive aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes et qu'elle disposait de capacités humaines suffisantes pour faire en sorte que ces questions soient prises en compte dans tous les aspects des programmes du PAM.
50. Le PAM était manifestement l'acteur le plus important du système des Nations Unies dans le nord du pays, souvent présent dans des zones où peu d'autres entités internationales semblaient être opérationnelles, ce qui amenait les autorités et les bénéficiaires à lui faire des demandes qu'il aurait mieux valu adresser à d'autres. Par exemple, si le travail du PAM en lien avec la résilience dans le district de Tete semblait efficace, des questions se posaient quant à sa durabilité et à la mesure dans laquelle les efforts qu'il déployait étaient compatibles avec les investissements consentis par d'autres organismes en faveur du développement de l'agriculture et des infrastructures. La Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) seraient des partenaires appropriés pour œuvrer au développement de l'irrigation à grande échelle, des routes et de l'équipement, mais une plus grande coordination était nécessaire.
51. De façon générale, le PAM s'attachait à stimuler l'économie locale grâce aux programmes de transferts monétaires et aux achats locaux destinés aux repas scolaires, tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des organisations non gouvernementales (ONG) locales. Les membres du Conseil avaient constaté que le PAM menait des programmes destinés à sauver des vies et à changer la vie dans tout le pays, malgré un environnement opérationnel complexe. La visite sur le terrain leur avait permis de se faire une idée plus précise des opérations du PAM sur le terrain et de mieux comprendre les défis auxquels celui-ci, ses partenaires et ses bénéficiaires faisaient face ainsi que les possibilités qui se présentaient à eux.
52. En conclusion, le Président a invité les autres membres du Conseil qui avaient participé au déplacement à partager leurs vues.

53. La membre du Canada a souscrit à la description du Président et déclaré que le voyage avait été une occasion enrichissante et précieuse de voir le personnel du PAM en action, et elle a recommandé que d'autres membres participent aux futures missions du Conseil. Elle a suggéré que les trois organismes ayant leur siège à Rome se réunissent à l'avenir en amont des visites dans les pays pour évoquer leur collaboration, faisant observer que de nombreux membres du Conseil d'administration du PAM siégeaient également au Conseil de la FAO et au Conseil d'administration du FIDA. Elle a en outre recommandé que la politique en matière de problématique femmes-hommes soit appliquée de manière plus créative au niveau national, par exemple en faisant participer les petites exploitantes agricoles aux filières en tant que vendeuses afin d'encourager et de favoriser leur participation; que l'ensemble des services assurés par le PAM en lien avec le renforcement de la résilience soit précisé; et que le Président de la Banque mondiale soit invité à une session du Conseil pour évoquer la collaboration de la Banque mondiale avec le PAM et d'autres organismes des Nations Unies partenaires dans ces contextes.
54. S'exprimant au nom du Gouvernement mozambicain, M. Dalepa Stanley Luis Dalepa, Représentant permanent adjoint du Mozambique, a remercié le Conseil d'administration de s'être rendu peu auparavant dans le pays, voyage qu'il a décrit comme une occasion de renforcer la coopération entre le Gouvernement mozambicain et le PAM. Il a salué l'assistance humanitaire et technique assurée par le PAM, le financement alloué et les mesures prises pour améliorer la sécurité alimentaire, et les programmes du PAM axés sur l'alimentation scolaire et la résilience, et il a réaffirmé la détermination du Gouvernement à travailler en étroite collaboration avec le PAM pour mettre en œuvre le PSP approuvé en juin 2022.

#### **Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes**

55. La Directrice du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a fait un tour d'horizon des activités menées dans la région en commençant par faire un point sur la situation en Haïti, qui connaissait une nouvelle flambée de violence et d'instabilité sociale due aux agissements des groupes criminels organisés et à des manifestations violentes en réaction à la hausse des prix des carburants et d'autres produits, à la dépréciation de la monnaie par rapport au dollar et à l'insécurité. L'adoption récente de la résolution 2653 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies avait ouvert la voie à des sanctions à l'encontre des dirigeants des groupes armés. Par ailleurs, Haïti comptait 4,7 millions de personnes relevant au moins de la phase 3 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), et pour la première fois dans le pays comme dans toute la région, des personnes se trouvaient en phase 5 de l'IPC, à Cité Soleil, dans l'arrondissement de Port-au-Prince. En outre, 700 cas de choléra avaient été confirmés, et les pénuries de carburants, d'eau potable et de vaccins augmentaient le risque de propagation de la maladie.
56. Le PAM avait entrepris d'amplifier ses activités en Haïti et, depuis septembre, il était venu en aide à 150 000 personnes dans le cadre de l'intervention d'urgence. Il avait également apporté un appui à ses partenaires en Haïti en assurant le transport de passagers, d'intrants et de fournitures à partir d'une base en République dominicaine. Malheureusement, deux entrepôts du PAM avaient été endommagés lors de pillages en partie encouragés par des stations de radio.

57. La situation était également fort préoccupante à Cuba, qui connaissait des problèmes structurels et avait été gravement touché par la pandémie de COVID-19, la hausse de l'inflation, la crise ukrainienne et, plus récemment, l'ouragan Ian. En concertation avec le Gouvernement, le PAM avait axé son intervention tout particulièrement sur la préparation aux catastrophes et le repositionnement de vivres. Depuis le passage de l'ouragan, il avait complété l'assortiment alimentaire mensuel fourni par le Gouvernement, en distribuant du riz et de l'huile à plus de 500 000 personnes et en mettant à disposition des entrepôts mobiles, des kits de cuisine et des tentes. Entre janvier et octobre, le PAM était venu en aide à 680 000 personnes, soit plus que le nombre prévu pour l'année entière.
58. De façon générale, l'Amérique latine et les Caraïbes accusaient des retards sur le plan du développement, notamment pour ce qui concernait la sécurité alimentaire et la nutrition. La croissance régionale ne devrait pas dépasser 0,8 pour cent entre 2014 et 2023, et les économistes prévoient que la décennie à venir serait une décennie perdue. Il était urgent de progresser sur la voie de l'adoption d'une mesure multidimensionnelle du développement qui n'excluait pas les pays à revenu intermédiaire ou élevé. La dette extérieure de nombreux pays des Caraïbes dépassait largement 90 pour cent du produit intérieur brut (PIB), et la région était confrontée à des crises multiples: le relèvement au sortir de la pandémie était entravé par la situation en Ukraine, une saison des ouragans pire que la moyenne, les changements climatiques et l'une des plus grandes crises migratoires du monde.
59. Sur le plan de la sécurité alimentaire, les prix des denrées sur le marché intérieur ne reflétaient pas la récente baisse des cours internationaux des céréales, et la dépréciation de nombreuses monnaies locales avait particulièrement touché les pays importateurs nets de produits alimentaires. Les pénuries de production de certaines cultures de base poussaient également à la hausse les prix sur les marchés locaux. Les pénuries d'engrais et les chocs climatiques risquaient de réduire la production de maïs, de riz et de blé, et certains pays envisageaient d'arrêter leurs exportations de produits alimentaires. La hausse des coûts de l'énergie, des transports et des engrais continuerait d'avoir une incidence sur la production et les prix des denrées alimentaires; la région, qui affichait le deuxième taux le plus faible d'autosuffisance en engrais au monde, importait 78 pour cent de ses engrais. La situation se détériorerait si le scénario en vigueur persistait, et le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave pourrait atteindre 13 millions. Depuis le début de l'année, ce nombre avait déjà augmenté de 2 millions, pour atteindre 10,6 millions.
60. La situation avait eu des répercussions importantes sur les opérations du PAM. Depuis janvier, celui-ci avait apporté une assistance directe à 6 millions de personnes au moyen de vivres et de transferts de type monétaire afin que les marchés locaux puissent continuer à fonctionner, et il était venu en aide à des millions d'autres personnes grâce à son assistance technique et à la prestation de divers services ainsi que par l'intermédiaire des réseaux publics de protection sociale. Le coût des transferts de type monétaire et des produits alimentaires risquait d'augmenter de 10 pour cent en raison de l'inflation, ce qui empêcherait le PAM de venir en aide à 800 000 personnes parmi les bénéficiaires prévus. Les bureaux de pays en Haïti, au Salvador, en Colombie et au Guatemala avaient récemment augmenté la valeur de leurs transferts de 20 à 50 pour cent pour couvrir le coût de l'assortiment alimentaire. Le PAM avait conclu des accords de fourniture de vivres dans la région, ce qui avait permis d'atténuer l'impact de la crise en assurant la stabilité des prix pendant la durée de ces accords; néanmoins, les 58 000 tonnes de denrées alimentaires achetées en 2021 auraient coûté 15 millions de dollars supplémentaires en 2022.

61. Le nombre d'ouragans dans la mer des Caraïbes avait été supérieur à la normale. Il convenait de mentionner les ouragans Bonnie et Julia, dont les trajectoires inhabituelles témoignaient peut-être d'une modification du régime des ouragans. Le passage de ces tempêtes sur les côtes d'Amérique centrale avait eu des conséquences désastreuses pour la région, notamment dans les communautés autochtones et afrodescendantes. Selon une évaluation rapide des besoins, 1,3 million de personnes nécessitaient une aide alimentaire dans le sillage de ces catastrophes. Le PAM, en collaboration avec les gouvernements, avait porté assistance à 800 000 personnes depuis le début de la saison des ouragans et avait aidé les pouvoirs publics à se préparer aux besoins futurs. Après le passage des ouragans Fiona et Ian, le PAM était venu en aide à 500 000 personnes en République dominicaine et à Cuba. Au cours de la saison, outre les produits alimentaires, le PAM avait apporté sa contribution en innovant dans l'utilisation de l'assurance paramétrique; au Nicaragua et au Belize, par exemple, il existait un mécanisme de mise en commun des risques à but non lucratif qui fournissait une assurance contre les risques de catastrophe.
62. L'effet combiné de la crise climatique et de la pandémie avait conduit de nombreux ménages à migrer à la recherche d'un emploi. Entre septembre 2021 et 2022, le nombre de migrants avait augmenté de 37 pour cent à la frontière entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique et de 73,5 pour cent au passage du Darién à la frontière entre la Colombie et le Panama. Le PAM faisait tout son possible pour faire face à la situation.
63. Le PAM collaborait avec les Gouvernements guatémaltèque, salvadorien et hondurien, la Banque mondiale, des compagnies d'assurance privées et d'autres acteurs du secteur privé dans le cadre du Partenariat pour l'Amérique centrale, un consortium qui devait permettre d'améliorer l'accès à l'assurance des petits exploitants agricoles et des personnes les plus vulnérables dans ces trois pays. Un fonds d'affectation spéciale multidonateurs financerait chaque année 2 millions d'agriculteurs dans le but d'améliorer la résilience financière des personnes vulnérables en Amérique centrale. Le PAM collaborait avec le Système d'intégration de l'Amérique centrale pour renforcer les capacités institutionnelles en matière de contrôle et de suivi de la sécurité alimentaire dans les pays membres, en mettant particulièrement l'accent sur l'IPC et l'émission d'alertes pour guider la prise de décisions.
64. Le PAM s'employait également à produire des données factuelles et à faire de la sécurité alimentaire un thème central dans les forums de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Organisation des États américains, de la Communauté des Caraïbes et de l'Association des États de la Caraïbe. En partenariat avec la FAO et le FIDA, il dirigeait un groupe de coordination régional lié au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021, qui avait permis jusqu'alors de réactiver 14 feuilles de route nationales. Les pays de la région s'efforçaient également de promouvoir les objectifs de la Coalition pour les repas scolaires lancée à l'occasion du Sommet.
65. Les besoins du PAM dans la région avaient augmenté pour atteindre 861 millions de dollars en 2022, mais seuls 62 pour cent de ce montant devaient être réunis à la fin de l'année. Les pays hôtes de la région avaient investi 117 millions de dollars dans le PAM pour l'année en cours sous la forme de contributions directes et de services, mais ils étaient confrontés à de grandes difficultés en raison de l'inflation et d'une marge de manœuvre budgétaire limitée; dans le même temps, les donateurs habituels réduisaient leur présence dans la région en raison d'autres priorités mondiales.
66. Pour terminer, la Directrice régionale a soulevé la question des inégalités, indiquant que les données nationales masquaient l'inégalité sur le plan nutritionnel à laquelle étaient confrontées les populations autochtones et afrodescendantes dans la région. Pour y remédier, le PAM avait élaboré des stratégies interculturelles spécifiques avec ces communautés, en cherchant à s'adapter à leurs besoins tout en intégrant les savoirs ancestraux.



67. Les membres ont remercié la Directrice régionale pour sa présentation et le PAM pour son travail dans la région, mettant en avant ses interventions d'urgence en Haïti et celles menées en faveur des migrants et des réfugiés en Colombie, en Équateur et au Pérou; pour l'appui qu'il apportait en matière de logistique et de transport à l'ensemble de la communauté humanitaire; pour l'intensification rapide de l'assistance fournie face aux tempêtes tropicales Ian et Julia; pour la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire en République bolivarienne du Venezuela; pour son analyse des besoins propres aux populations autochtones et afrodescendantes. Ils ont également réaffirmé leur détermination à poursuivre leur coopération avec le PAM et à lui apporter leur soutien pour faire face aux problèmes complexes de la région.
68. Les membres se sont fait l'écho des préoccupations de la Directrice régionale, notamment en ce qui concernait les migrations dans la région. L'un d'entre eux a déclaré que l'accentuation des migrations devait être contrée par un renforcement du suivi et de l'évaluation, de l'innovation et de la recherche, par une plus grande utilisation de la technologie au service de la mise en œuvre des politiques, programmes et projets publics et par une meilleure utilisation des ressources, ajoutant que, à l'instar de l'Afrique, l'Amérique latine avait besoin d'une transformation agricole. Une autre membre a suggéré d'éviter de classer les personnes comme étant des migrants et des non-migrants, et d'utiliser plutôt un langage exprimant les droits humains et les préoccupations communes concernant la crise climatique.
69. Un membre a déclaré qu'une solution exhaustive pour la région nécessitait un dialogue plus large associant les États-Unis d'Amérique, le Canada et les mécanismes de coopération régionale afin de trouver une nouvelle approche pour les pays à revenu intermédiaire.
70. La Directrice régionale a remercié les membres pour le soutien apporté à Haïti. Elle a confirmé que le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies disposait actuellement d'un financement suffisant, mais qu'il avait lancé un appel de fonds en prévision d'une augmentation des dépenses, ajoutant que le rôle du PAM en Haïti en tant que fournisseur de services logistiques humanitaires était crucial. Elle a indiqué que la perte de 4,5 millions de dollars de denrées alimentaires à la suite du pillage des entrepôts était prise en charge par les assurances. S'agissant de la question des migrations, elle est convenue qu'il importait d'y faire face par l'intermédiaire de programmes qui renforcent la résilience et les moyens d'existence et a déclaré que le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie était un mécanisme important pour ce faire.

### **Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique**

71. Le Directeur régional pour l'Asie et le Pacifique a présenté une vue d'ensemble de la situation dans la région et indiqué que 70 millions de personnes souffraient de faim aiguë, soit trois fois plus qu'en 2019. Les gouvernements endettés avaient du mal à répondre aux besoins, et la situation de la sécurité alimentaire dans de nombreux pays risquait de se dégrader encore. En 2022, le PAM était venu en aide à 31 millions de personnes dans la région au moyen de transferts directs.

72. Au Myanmar, les déplacements continus de population, l'accès humanitaire limité, l'inflation et les déficits de financement aggravaient la crise, exposant 15 millions de personnes à l'insécurité alimentaire. Le PAM était venu en aide à 3 millions de personnes en 2022 mais, en raison du conflit dans l'État de Rakhine, il n'avait pu accéder à 120 000 personnes. Une nouvelle loi obligeant les ONG et les organisations de la société civile à s'enregistrer auprès des autorités de facto, l'inscription du Myanmar sur une liste noire par le Groupe d'action financière et les élections prévues en 2023 étaient autant de facteurs qui auraient vraisemblablement des répercussions sur l'économie, les revenus de la population et la capacité d'intervention de la communauté humanitaire. Le PAM venait en aide à 900 000 réfugiés rohingya au Bangladesh, mais serait à court de financement à la fin du mois de février 2023.
73. Les inondations de septembre 2022 au Pakistan avaient touché 33 millions de personnes et laissé un tiers du pays sous les eaux. Le système de protection sociale du Gouvernement permettait de fournir une assistance à près de 18 millions de personnes sous forme de transferts monétaires, tandis que le PAM était venu en aide à 2,3 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire atteignant des niveaux d'urgence, assurait des services logistiques à l'appui de l'intervention humanitaire et prévoyait d'élargir la chaîne d'approvisionnement en aliments nutritifs spécialisés.
74. En Afghanistan, le PAM avait apporté une assistance alimentaire et de type monétaire à 22 millions de personnes, dont 500 000, y compris 40 000 femmes, avaient bénéficié de projets axés sur le renforcement de la résilience et les systèmes alimentaires. Parmi les difficultés persistantes, il fallait citer la montée de la violence, les entraves à l'accès humanitaire, l'exclusion des femmes et des filles de l'enseignement secondaire et d'une grande partie de la vie active, et l'arrivée de l'hiver. Le PAM avait prépositionné des vivres pour 1,5 million de personnes dans des zones reculées, mais 14 millions de personnes supplémentaires étaient en situation de détresse; le plan d'intervention humanitaire 2022 n'était financé qu'à hauteur de 50 pour cent et le déficit de financement du PAM s'élevait à 1,4 milliard de dollars pour les six mois à venir.
75. À Sri Lanka, le PAM était venu en aide à 450 000 personnes et prévoyait d'en secourir 3,4 millions au début de 2023. Il fournissait des transferts de type monétaire à 675 000 personnes et, dans les semaines à venir, il fournirait des repas scolaires à 1,1 million d'enfants et des matières premières pour une usine nationale de transformation d'aliments spécialisés. Le PAM contribuait également à la redéfinition du ciblage et au renforcement des programmes de protection sociale et autres formes d'assistance.
76. Les membres du Conseil ont félicité le PAM pour le rôle qu'il jouait dans le cadre de l'action humanitaire collective dans la région, notamment à la suite des inondations au Pakistan, en répondant aux besoins et en aidant les gouvernements à renforcer les systèmes de protection sociale. Le lien entre l'assistance humanitaire d'urgence et les programmes de développement à long terme était essentiel pour contribuer à atténuer les causes profondes des crises alimentaires. De nombreux membres du Conseil ont souligné la "solidité" des partenariats établis par leur pays avec le PAM dans la région.
77. Une membre a encouragé le PAM à renforcer ses partenariats avec les gouvernements et les communautés locales afin d'optimiser l'efficacité de son appui dans la région; à continuer de donner la priorité à l'assistance humanitaire destinée à sauver des vies au Myanmar tout en cherchant à atténuer l'impact des restrictions internationales sur l'économie nationale; et à rechercher des gains d'efficacité afin d'atténuer les effets des ruptures d'approvisionnement au Bangladesh. Exhortant les États membres à augmenter leurs contributions au PAM, elle a également recommandé au PAM de communiquer plus efficacement sur les arbitrages et la hiérarchisation des priorités que les pénuries budgétaires rendaient nécessaires.

78. Répondant aux questions posées, le Directeur régional a déclaré que le PAM procédait à des arbitrages dans ses travaux sur l'établissement des priorités et l'efficacité. L'adoption de l'approche axée sur l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix et l'importance accrue accordée au renforcement de la résilience dans les programmes publics de protection sociale avaient permis de relier plus facilement les interventions d'urgence à court terme et celles axées sur le développement à long terme. L'action menée par le PAM au Pakistan offrait un bon exemple du passage rapide des interventions d'urgence à des activités axées sur le relèvement et la reconstruction.
79. Un financement prévisible était essentiel pour le renforcement de la résilience. Les besoins en matière d'intervention humanitaire avaient considérablement augmenté, mais le PAM continuait de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des pays, la protection sociale et l'adaptation aux changements climatiques dans tous ses programmes de base. L'action du PAM en matière de renforcement de la résilience consistait notamment à mener des programmes conjoints avec la FAO sur la reconstruction rurale, la collecte de l'eau et l'irrigation en Afghanistan et à nouer des partenariats avec les institutions financières internationales, les gouvernements des pays hôtes et les ONG nationales et internationales.
80. Les informations sur les récoltes à venir seraient disponibles dès que les analyses de la disponibilité des engrais et de l'impact potentiel sur les récoltes seraient achevées. Une disponibilité limitée des engrais entraînerait une baisse de la productivité et des rendements.
81. Le programme pour Sri Lanka offrait un exemple de la participation du PAM au ciblage des programmes de protection sociale, le PAM assurant la distribution des transferts de type monétaire par l'intermédiaire du réseau national de protection sociale du Gouvernement, en utilisant son propre ciblage socioéconomique. Pour les encourager à participer aux programmes du PAM et à s'impliquer au sein de leur propre communauté, le PAM faisait bénéficier les femmes et les filles d'incitations et de transferts plus importants, comme cela était le cas en Afghanistan et au Pakistan.
82. Des signes manifestes de difficultés croissantes étaient observés dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, et les taux d'inflation situés entre 25 pour cent et 35 pour cent dans un petit nombre d'États se traduisaient par un changement des habitudes de consommation, une augmentation du recours à des stratégies de survie préjudiciables, un épuisement de l'épargne, un accroissement de la dette et une réduction des dépenses de santé et d'éducation.

### **Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale**

83. La Directrice régionale pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale a présenté la situation dans la région, où six conflits en cours ou latents et les effets des changements climatiques figuraient parmi les facteurs de l'augmentation des déplacements de population, de la baisse de la production alimentaire et de l'aggravation de la faim. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans la région s'élevait à 54 millions, contre 34 millions avant la pandémie de COVID-19.

84. Le Gouvernement ukrainien, avec l'aide des donateurs bilatéraux, était le principal prestataire de services sociaux en Ukraine, et l'assistance humanitaire internationale permettait de combler les lacunes. Le PAM fournissait une assistance alimentaire en nature et sous forme de transferts de type monétaire à 3 millions des 17 millions de personnes directement touchées par la guerre et aidait le Ministère de la politique sociale à intégrer en un seul système les 16 prestations de son filet de sécurité sociale. L'assistance fournie par le PAM et les achats effectués dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire avaient permis d'injecter 600 millions de dollars dans l'économie ukrainienne. Une initiative reposant sur une chaîne de blocs humanitaire menée par le PAM sur la coordination des programmes de transferts de type monétaire avait permis d'économiser 35 millions de dollars sur cinq mois, soit suffisamment pour venir en aide à 185 000 personnes supplémentaires pendant trois mois. L'arrivée de l'hiver allait probablement accroître le nombre de personnes nécessitant une assistance, et le PAM avait besoin de 677 millions de dollars pour financer ses opérations pendant les six mois suivants.
85. Après avoir présenté une courte vidéo sur les liens existant entre les changements climatiques et la sécurité alimentaire, la Directrice régionale a mis en évidence les pays de la région qui étaient très dépendants des importations alimentaires et donc très vulnérables aux fluctuations brutales des prix. La Directrice régionale a indiqué que, selon un récent rapport publié par la Banque mondiale, quatre des dix pays du monde les plus durement touchés par l'inflation alimentaire se trouvaient dans la région: la République islamique d'Iran, le Liban, la République de Moldova et la Türkiye. La République arabe syrienne et le Yémen n'avaient pas été pris en compte dans le rapport en raison du manque de données officielles. Le coût des opérations du PAM dans un certain nombre de pays avait augmenté de 20 à 30 pour cent, ce qui l'obligeait à réduire ses rations alimentaires et ses transferts de type monétaire.
86. La Directrice régionale a ensuite présenté les opérations du PAM dans les différents pays. Au Liban, 43 pour cent de la population, soit 2,2 millions de personnes, devraient se trouver en situation de crise alimentaire à partir de janvier 2023. Le PAM a ajouté 1 million de bénéficiaires libanais au million de réfugiés auquel il venait déjà en aide et, avec la Banque mondiale, il aidait le Gouvernement à consolider le système national de protection sociale. Dans l'attente d'une décision concernant le renouvellement de la résolution 2642 du Conseil de sécurité des Nations Unies relative à la livraison transfrontalière de l'assistance alimentaire dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, le PAM avait expérimenté à plus grande échelle un autre modèle d'approvisionnement en produits alimentaires pour cette région; le renouvellement de la résolution relative aux opérations transfrontalières était néanmoins essentiel.
87. En raison des déficits de financement, de la hausse des prix des produits alimentaires et des coûts opérationnels, les besoins dépassaient la capacité d'intervention du PAM dans de nombreux pays. Au Yémen, l'assistance alimentaire générale, le soutien nutritionnel et l'alimentation scolaire fournis par le PAM étaient encore inférieurs aux besoins. Sans financement supplémentaire, le PAM serait amené à suspendre les distributions mensuelles de bons électroniques dans l'État de Palestine et l'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées en Iraq. Soixante-dix pour cent des réfugiés bénéficiant de l'assistance du PAM en Jordanie avaient vu leurs transferts monétaires réduits de 30 pour cent, et le PAM venait en aide à un tiers seulement des personnes vulnérables prévues en Libye.

88. Les membres du Conseil, dont un s'exprimant au nom d'une liste, ont remercié la Directrice régionale et son personnel pour les efforts qu'ils déployaient pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables et redonner espoir à la région. De nombreux membres ont évoqué le conflit en Ukraine et l'action menée par le PAM aux côtés du Gouvernement ukrainien pour aider les plus vulnérables. Soulignant l'importance cruciale de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, un membre a prié instamment les parties à l'initiative de signer un accord à long terme pour éviter de devoir procéder à de fréquents renouvellements. Un autre membre a demandé si le PAM suivait les effets de cette initiative sur les disponibilités alimentaires en Ukraine.
89. S'agissant des autres opérations, un membre a encouragé le PAM à continuer de collaborer avec les ONG en République arabe syrienne sur des plans d'urgence en attendant le renouvellement de la résolution 2642 du Conseil de sécurité des Nations Unies et à renforcer la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la supervision des produits et des programmes au Yémen. Elle a déclaré que l'expérience du PAM au Liban constituait un bon exemple de la manière dont le PAM pourrait collaborer avec les institutions financières internationales dans le cadre de programmes de protection sociale et de résilience.
90. Répondant aux questions, la Directrice régionale a déclaré que les besoins étaient recensés sur la base d'évaluations de la sécurité alimentaire, ce qui permettait également de déterminer les éventuelles réductions de ration. Un tiers des exportations mondiales d'engrais azotés provenait de la région et les réserves de phosphate étaient également importantes, de sorte qu'il n'y avait pas de pénurie d'engrais dans la région. Le PAM collaborait avec la FAO et les gouvernements pour accroître la production des petits exploitants agricoles.
91. Les pertes après récolte avaient été réduites de moitié en Égypte grâce à la construction par le Gouvernement d'installations de stockage et à la formation dispensée par le PAM aux communautés qui avaient bénéficié de ces installations. Les relations du PAM avec les autorités yéménites basées à Sanaa étaient gérées à un niveau très élevé, notamment par le Directeur exécutif, qui avait rencontré les autorités afin de s'assurer que les opérations pourraient se poursuivre conformément aux normes requises par le Conseil et la direction du PAM. Le Conseil serait informé de l'évolution de la situation à cet égard.
92. En République arabe syrienne, le PAM était à la recherche d'autres moyens de fournir des produits alimentaires aux personnes vulnérables à Idlib, notamment en testant les achats au niveau local, et prévoyait d'étendre les transferts de type monétaire pour venir en aide à 250 000 bénéficiaires au premier trimestre de 2023. Au Liban, 354 000 personnes, soit 7 pour cent de la population, risquaient de se trouver en phase 4 de l'IPC (situation d'insécurité alimentaire de niveau dit d'"urgence") en janvier 2023. Fort de son expérience au Liban, le PAM travaillait en étroite collaboration avec la Banque mondiale à l'analyse et à la planification conjointes de la mise en place de systèmes de protection sociale dans la région.
93. En Ukraine, l'accès aux zones proches de la ligne de front du conflit était négocié par le coordinateur humanitaire et n'avait pas encore été accordé. Au début des opérations du PAM, le ciblage avait été réalisé à partir des listes de personnes déplacées fournies par le Gouvernement, mais il était actuellement établi sur la base des évaluations de la vulnérabilité gérées par le Groupe de travail interorganisations chargé des espèces. Le Gouvernement mettait en place des abris pour les personnes ayant perdu leur logement, mais la réparation et la reconstruction après conflit nécessiteraient une réponse internationale coordonnée dépassant le cadre des Nations Unies. Les exportations de l'Ukraine n'avaient pas d'incidence sur les disponibilités alimentaires dans le pays, où les silos étaient restés pleins. Cependant, l'accès à l'alimentation était un problème pour de nombreuses personnes déplacées.

### Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est

94. En présentant la vue d'ensemble pour la région Afrique de l'Est, le Directeur régional a déclaré que les conflits, la pandémie de COVID-19, la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants et l'impact des changements climatiques avaient fait passer le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë en Afrique de l'Est de 51 à 82 millions en 2022. Le Soudan, le Soudan du Sud, l'Éthiopie et la Somalie étaient les pays jugés les plus préoccupants, avec des niveaux record de besoins humanitaires. Les taux de malnutrition infantile avaient grimpé en flèche, en grande partie à cause des répercussions de la sécheresse prolongée sur l'agriculture et les moyens d'existence. Par ailleurs, l'accès aux céréales et aux engrais exportés depuis la région de la mer Noire était crucial pour la région; l'impact combiné du manque d'engrais et de la sécheresse devrait entraîner une baisse de la production céréalière régionale de 17 à 20 pour cent en 2022.
95. L'assistance du PAM continuerait d'être essentielle en l'absence de précipitations régulières. Si la prochaine saison des pluies était mauvaise, l'insécurité alimentaire continuerait à augmenter. Les populations en Éthiopie, au nord du Kenya et en Somalie étaient déjà gravement touchées par la faim. Le PAM faisait tout son possible pour éviter la famine en Somalie, et le nombre de personnes recevant un appui vital était passé de 1,5 million à 4,7 millions entre avril et novembre 2022. Au Soudan du Sud, le PAM continuait de jouer un rôle majeur pour venir en aide à la population et jeter les bases du développement futur. Le pays a continué à faire face à des inondations dévastatrices, avec pour conséquences le déplacement de plus d'un million de personnes et l'aggravation des conflits intercommunautaires. Au Soudan, l'instabilité politique et l'insécurité avaient plongé plus de 15 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire.
96. Le PAM s'est félicité de la cessation des hostilités en Éthiopie et a repris ses activités dans le Tigré. Un vol d'essai à destination de Mekele était prévu pour le lendemain, et des travaux étaient en cours pour que les camions soient prêts à transporter l'assistance en nature et le carburant. L'accès humanitaire exigeait que toutes les parties prenantes respectent les engagements qu'elles avaient pris et que des messages cohérents soient transmis du niveau fédéral au niveau local.
97. Malgré les énormes défis à relever dans la région, le PAM a poursuivi son travail de transformation des systèmes alimentaires locaux, en tirant parti de sa forte présence régionale et de ses capacités. Le PAM investissait dans les mesures d'anticipation et les dispositifs d'assurance contre les risques et s'engageait dans des partenariats nouveaux ou renouvelés avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres. Des approches d'alimentation scolaire utilisant la production locale étaient adoptées dans toute la région et des travaux étaient en cours pour quantifier l'impact économique des opérations du PAM, en particulier les activités liées aux achats et à la chaîne d'approvisionnement.
98. Les besoins de financement régionaux s'élevant à plus de 6 milliards de dollars, le PAM s'efforçait de diversifier sa base de donateurs. Les Gouvernements de la Somalie et du Soudan étaient deux des trois principaux donateurs du PAM dans la région, grâce à un financement fourni par la Banque mondiale. Tous les donateurs étaient appelés à aider le PAM à répondre aux énormes besoins de l'Afrique de l'Est, notamment au moyen de financements souples.
99. S'exprimant au nom de sa liste, un membre du Conseil a félicité le personnel du PAM pour son dévouement et sa réaction rapide face à l'accroissement des besoins humanitaires. Elle a encouragé le PAM à mobiliser davantage de ressources et à travailler en synergie avec les partenaires locaux, régionaux et internationaux, ajoutant que l'appui aux petits exploitants agricoles et aux programmes d'alimentation scolaire était une priorité pour la région.

100. Faisant observer que la dépendance de la région à l'égard des engrais, des carburants, des précipitations et des importations compromettait la sécurité alimentaire, un membre du Conseil a appelé à une transformation de haut niveau des systèmes alimentaires pour accroître la résilience. Il a demandé comment le PAM pouvait appuyer un tel changement. Une autre membre du Conseil a souligné que des financements souples étaient essentiels pour permettre au PAM d'intervenir rapidement en cas de nouvelle crise. Elle a félicité le PAM pour les progrès réalisés s'agissant de l'élargissement des mesures d'anticipation avec les gouvernements, les autres entités des Nations Unies et les partenaires de la société civile et a demandé un complément d'information sur la programmation du PAM en matière de résilience, son approche favorisant l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et son recours à l'innovation et aux solutions vertes dans la région.
101. Appelant à une plus grande attention de la part de la communauté internationale sur la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et à un financement supplémentaire, une membre du Conseil a demandé de quelle manière le PAM hiérarchisait l'assistance destinée à sauver des vies. Elle a également demandé quelles mesures étaient prises dans le nord de l'Éthiopie pour s'assurer que la fourniture de l'assistance était fondée sur la vulnérabilité et respectait les principes humanitaires, et comment le PAM prévoyait de mobiliser d'autres donateurs et des sources de financement non habituelles pour faire face au déficit de financement croissant, en particulier au Soudan et au Soudan du Sud.
102. Une autre membre du Conseil a fait observer que la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles était une question importante, en particulier au Soudan du Sud et dans la Corne de l'Afrique. Elle a exhorté le PAM à mener des enquêtes approfondies sur les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles et à agir rapidement et de manière décisive, ajoutant qu'il devrait examiner les moyens de renforcer les mécanismes de protection existants. Elle a salué les opérations menées par le PAM dans le Tigré et dans d'autres régions de l'Éthiopie touchées par le conflit et a déclaré que son pays continuerait à appuyer l'intensification de l'aide apportée aux populations difficiles à atteindre.
103. Un membre du Conseil a demandé quels étaient les obstacles à la collaboration sur le terrain entre le PAM et le PNUÉ.
104. Le Directeur régional a assuré les membres du Conseil que le PAM continuerait à travailler avec les gouvernements pour adapter les initiatives de renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires aux besoins locaux, nationaux et régionaux. L'action menée dans ces domaines offrait des possibilités d'intégrer la technologie et l'innovation dans les programmes.
105. Les investissements dans les mesures d'anticipation étaient les bienvenus, notamment parce que le bien-fondé du concept avait été démontré et les interventions devaient être transposées à plus grande échelle. Le PAM continuait également à investir dans l'analyse de son action, notamment en ce qui concernait l'impact et l'optimisation des activités de renforcement de la résilience. Le PAM avait dû faire des choix difficiles pour hiérarchiser les priorités, et n'avait parfois pas les moyens d'investir dans la prévention de la malnutrition. En conséquence, les enfants étaient secourus trop tard, quand il était plus difficile et plus coûteux de les traiter. En ce qui concernait la diversification du financement, le PAM avait obtenu de bons résultats auprès des institutions financières et des fondations internationales et continuait de dialoguer avec les États du Golfe. Les membres du Conseil étaient encouragés à appuyer ces efforts.

106. Le Directeur régional s'est fait l'écho des préoccupations exprimées au sujet de l'exploitation et des atteintes sexuelles et a déclaré que le PAM investissait dans toute la région dans la formation du personnel et des partenaires et continuait à chercher des moyens de minimiser et, à terme, d'éradiquer ces comportements. Le partenariat avec le PNUE était encore en cours d'élaboration, mais il serait axé sur l'adaptation aux changements climatiques, la restauration et les solutions fondées sur la nature; la gestion intégrée des ressources en eau; le lien entre l'alimentation, l'énergie et l'eau; un examen des systèmes alimentaires; et la logistique verte. Le PNUE apportait des compétences normatives et techniques que le PAM souhaitait appliquer à grande échelle sur le terrain. Le PAM informerait le Conseil de l'impact potentiel de ce partenariat lors de ses prochaines sessions.

### **Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest**

107. Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest a présenté une vue d'ensemble de la situation dans la région et indiqué que la crise alimentaire mondiale avait durement touché la région, laissant les plus vulnérables dans l'incapacité de se procurer une alimentation adéquate. Le coût des produits alimentaires était extrêmement élevé, augmentant de plus de 30 ou 40 pour cent dans certains pays. L'impact que devrait avoir la crise sur les disponibilités alimentaires en 2023 était également préoccupant: selon les premières estimations, la croissance de la production céréalière en 2022 devrait rester relativement faible malgré une bonne saison des pluies; en outre, les engrais étaient rares et chers, et des problèmes logistiques allaient sans doute entraver la distribution en 2023.
108. La crise alimentaire mondiale avait mis en évidence des vulnérabilités structurelles à long terme. La plupart des pays de la région étaient des importateurs nets de produits alimentaires et nombre d'entre eux étaient confrontés à d'énormes déficits budgétaires et à un endettement élevé, tandis que la facture de leurs importations alimentaires augmentait en raison de la hausse des coûts de transport. Le modèle économique de la région encourageait l'exportation de matières premières et de cultures de rente et l'importation de produits alimentaires, ce qui freinait le développement de la production vivrière locale et faisait évoluer les préférences des consommateurs vers les aliments importés.
109. La crise alimentaire mondiale venait ajouter à la vulnérabilité dans la région. Les changements climatiques étaient déjà un facteur aggravant, tout comme les conflits. L'Afrique de l'Ouest était devenue la région la plus touchée par les conflits en Afrique, la violence dans le Sahel central s'étant considérablement accrue ces dernières années. La situation au Mali et au Burkina Faso était particulièrement inquiétante. Au Burkina Faso, où 5 millions de personnes, soit plus de 20 pour cent de la population, avaient besoin d'une assistance humanitaire, l'insécurité avait considérablement réduit l'accès humanitaire. On estimait que plus de 525 000 personnes vivaient dans des zones inaccessibles faisant l'objet d'un blocus, et le PAM craignait que certaines d'entre elles ne se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire catastrophique. Au Burkina Faso et au Mali, d'après les autorités et les bénéficiaires, l'insécurité avait limité l'accès aux terres agricoles et empêché les agriculteurs de planter ou de récolter.
110. Dans les pays côtiers, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire avait quadruplé depuis 2019 pour atteindre 4,4 millions, et la marge de manœuvre budgétaire limitée des gouvernements pour répondre à leurs besoins signifiait que la situation risquait de se détériorer rapidement, ce qui entraînerait une aggravation de la détresse économique, des troubles sociaux et l'annulation des acquis du développement obtenus à grand-peine. Le risque de débordement de la crise du Sahel central vers les pays du golfe de Guinée s'était matérialisé en 2022, avec un nombre croissant de problèmes touchant la sécurité et de mouvements de population dans les parties septentrionales de ces pays, notamment au Bénin et au Togo. Il restait une petite fenêtre de prévention, mais une action immédiate était nécessaire.



111. La violence s'étant également étendue aux itinéraires d'approvisionnement du PAM, le Bureau régional évaluait d'autres itinéraires possibles pour assurer la continuité de l'approvisionnement.
112. Pour répondre aux besoins en matière d'assistance immédiate, le PAM intensifiait ses interventions d'urgence, notamment au Sahel. Pendant la période de soudure de 2022, il avait atteint en moyenne 95 pour cent de ses objectifs dans les pays du Groupe de cinq pays du Sahel et au Nigéria, et fournit une assistance à 8 millions de personnes. Dans la mesure du possible, il cherchait à établir des liens entre ses interventions à court terme et les stratégies à long terme visant à renforcer les systèmes nationaux et la résilience des populations. Le PAM tirait parti de ses propres achats de produits alimentaires et appuyait les achats des gouvernements ainsi que la production locale lorsqu'il le pouvait; 64 pour cent des produits alimentaires achetés par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres en 2022 provenaient de la région. Au cours des dernières années, le PAM avait également réalisé des investissements pour appuyer les filières locales d'aliments nutritifs spécialisés; ces investissements avaient porté leurs fruits et permis au PAM d'acheter des aliments nutritifs spécialisés dans la région.
113. Suite aux épisodes de grande sécheresse localisée, la Mutuelle panafricaine de gestion des risques devrait verser des indemnités aux Gouvernements gambien, nigérien et togolais, ainsi qu'au PAM, au Mali et au Burkina Faso. Les instruments d'assurance comme ceux fournis par la Mutuelle panafricaine de gestion des risques étaient des moyens importants d'assurer une réponse rapide et d'empêcher les gens d'adopter des mécanismes de survie préjudiciables.
114. Faisant état des résultats positifs des interventions axées sur le renforcement de la résilience menées par le PAM au Burkina Faso et au Niger, le Directeur régional a donné l'exemple d'un village où plus de 50 hectares de terres jusque-là arides avaient été remises en état pour produire du sorgho. Vingt pour cent des participants au programme étaient des personnes déplacées. Les systèmes de collecte de l'eau mis en place avec l'aide du PAM avaient rendu possible la production de légumes presque toute l'année, et la production et la vente de compost étaient devenues une source de revenus supplémentaires pour les habitants. La communauté envisageait de créer une banque de céréales avec la récolte de sorgho de 2022.
115. Au Niger, qui avait été confronté en 2022 à la pire crise ayant touché la sécurité alimentaire depuis dix ans, 80 pour cent des 848 villages bénéficiant des programmes de renforcement de la résilience menés par le PAM dans les zones classées comme extrêmement vulnérables par le Gouvernement n'avaient pas eu besoin d'une assistance d'urgence pendant la période de soudure, contrairement aux autres villages de ces mêmes zones. Ainsi, environ un demi-million de personnes n'avaient pas eu besoin d'une assistance alimentaire grâce aux investissements consacrés par le PAM au renforcement de la résilience des communautés.
116. Le PAM avait intensifié son action en vue d'établir des partenariats avec des institutions financières internationales et s'apprêtait à signer son premier accord de partenariat avec l'Agence française de développement pour appuyer l'alimentation scolaire au Burkina Faso. Il coopérait également avec la Banque islamique de développement pour aider les Gouvernements béninois, gambien et sénégalais à combler le déficit de financement afin de faire progresser le développement du capital humain et de financer les programmes nationaux d'alimentation scolaire. Il avait également lancé un projet pilote de coopération avec le Fonds monétaire international (FMI) consacré à l'analyse conjointe et au plaidoyer commun pour le secteur social, dont l'objectif était de renforcer les filets de protection sociale et l'alimentation scolaire en Guinée-Bissau, au Togo et en Sierra Leone, et avait entamé des discussions avec la Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour définir des moyens novateurs de travailler ensemble afin d'aider les gouvernements.

117. Les donateurs avaient été généreux mais les besoins avaient augmenté de façon exponentielle et la région devrait encore faire face à un déficit de financement de 708,5 millions de dollars au cours des six mois suivants.
118. Des membres, dont une s'exprimant au nom d'une liste, ont remercié le PAM pour son travail dans la région de l'Afrique de l'Ouest, notamment pour ses efforts visant à renforcer sa capacité de transport aérien afin de venir en aide aux populations dans le besoin dans des zones inaccessibles, à prépositionner des produits alimentaires sur des sites stratégiques avant la période de soudure et à coopérer avec les institutions financières internationales pour appuyer les priorités nationales.
119. Les membres ont fait part de leurs préoccupations concernant la situation dans le Sahel central et le bassin du lac Tchad, et l'une d'entre eux s'exprimant au nom d'une liste a demandé au PAM de continuer à fournir une assistance alimentaire aux réfugiés du Soudan et de la République centrafricaine au Tchad; une autre membre a demandé au PAM de veiller à ce que l'assistance alimentaire soit fournie dans le respect des principes et sur la base de la vulnérabilité. D'autres préoccupations ont été soulevées concernant l'accès humanitaire, notamment le coût du transport aérien, les besoins humanitaires croissants qui dépassaient largement les ressources disponibles et les problèmes qui se profilaient concernant la chaîne d'approvisionnement.
120. Les membres ont demandé des informations supplémentaires sur le ciblage pour améliorer le rapport coût-efficacité, la diversification de la base de financement du PAM, l'accès humanitaire et la coopération entre les organismes ayant leur siège à Rome.
121. Répondant aux observations et aux questions des membres, le Directeur régional a reconnu qu'il y avait de nombreux réfugiés au Tchad auxquels le PAM n'était actuellement pas en mesure de venir en aide. En ce qui concernait l'accès au Burkina Faso, il a expliqué que le PAM utilisait des convois commerciaux pour acheminer des produits alimentaires vers plusieurs villes soumises à un blocus par des groupes armés non étatiques. Le PAM adoptait une approche rigoureuse fondée sur des principes et n'utilisait pas lui-même d'escortes militaires parce que les convois commerciaux escortés par les militaires étaient attaqués. La stratégie du PAM en matière d'accès consistait à s'efforcer d'établir les conditions d'accès appropriées en renforçant la capacité du personnel à favoriser l'acceptation par les communautés. Au Burkina Faso, le Coordonnateur résident travaillait à la mise en place d'une cellule humanitaire avec le Gouvernement afin que l'accès puisse être évoqué de manière transparente et que des solutions soient trouvées. Pendant ce temps, le transport aérien, bien que coûteux, permettait au PAM de venir en aide aux plus vulnérables.

#### **2022/EB.2/2      Plan stratégique de pays – Guinée-Bissau (2023–2027)**

122. Le Directeur du Bureau du PAM en Guinée-Bissau a présenté le du PSP établi pour ce pays pour la période 2023–2027, qui concordait pleinement avec les priorités du Gouvernement et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Le nouveau PSP prévoyait quatre changements au niveau des activités du PAM, à savoir l'amélioration de l'intégration des programmes, la prise en compte systématique à tous les niveaux de l'adaptation aux changements climatiques, l'appui au système national de protection sociale et la prise en considération accrue de questions transversales telles que l'inclusion du handicap, l'égalité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes et la durabilité environnementale. De solides partenariats joueraient un rôle déterminant dans la réussite de la mise en œuvre du nouveau PSP.
123. Les membres du Conseil ont salué le nouveau PSP et approuvé l'accent qui y était placé sur la protection sociale, la nutrition et l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que sur les démarches axées sur la problématique femmes-hommes et la prise en compte du handicap. En outre, ils se sont félicités de l'ajout du volet relatif aux interventions face aux crises et d'un plan clair relatif aux partenariats.

124. Évoquant les initiatives relatives à l'alimentation scolaire utilisant la production locale, un membre du Conseil a souligné qu'elles faisaient partie des priorités de son pays et demandé au PAM de poursuivre et d'élargir le recours à cette catégorie de programmes en Guinée-Bissau. Une autre membre a exhorté le PAM à collaborer étroitement avec les autres intervenants du domaine de l'alimentation scolaire pour éviter les activités redondantes. La coopération Sud-Sud et l'échange de données d'expérience à l'appui de l'alimentation scolaire et du développement local étaient aussi considérés comme des priorités par les membres du Conseil.
125. Une membre du Conseil a apprécié le travail accompli par le PAM pour coordonner l'assistance monétaire, ainsi que son action en faveur d'interventions mieux coordonnées. Elle a apprécié l'accent placé sur la prise en main par les communautés des activités de création d'actifs, mais fait observer que les infrastructures de défense contre les inondations nécessitaient une supervision technique de très haut niveau et des stratégies publiques globales. Se déclarant satisfaite de l'accent placé par le PSP sur les systèmes d'alerte rapide relatifs au climat, elle a demandé des informations complémentaires sur ces systèmes, ainsi que des précisions sur la façon dont ce volet du PSP serait bénéfique à la population.
126. Le Directeur de pays a remercié les membres du Conseil de leurs observations et recommandations, ainsi que de leur soutien.
127. La Ministre de l'éducation de la Guinée-Bissau a salué le PSP qui venait d'être approuvé et qui s'inscrivait dans le partenariat établi de longue date entre le PAM et son pays. Elle s'est félicitée de l'ensemble de mesures de soutien intégrées prévues dans ce plan, et particulièrement du soutien apporté par le PAM au programme national d'alimentation scolaire, ainsi que des activités visant à élaborer un système de protection sociale réactif face aux chocs.

## Questions de politique générale

### 2022/EB.2/3 Recueil des politiques relatives au Plan stratégique

128. La haute direction a présenté le recueil des politiques relatives au Plan stratégique du PAM pour 2022-2025, qui contenait une analyse annuelle de ces politiques. Ce recueil donnait un aperçu de toutes les politiques existantes, mais il mettait aussi l'accent sur les évaluations et les mises à jour en cours qui permettraient d'assurer une plus grande conformité avec le nouveau plan stratégique, de renforcer les efforts visant à améliorer la cohérence des politiques et de prendre en compte le rôle des partenariats dans les politiques du PAM.
129. Les politiques ne constituaient qu'un élément du cadre normatif mis en place pour concourir à la réalisation des buts stratégiques du PAM, les autres instruments étant notamment les stratégies, les plans d'exécution, les directives, les circulaires et les orientations. Le PAM s'employait à renforcer ce cadre en utilisant l'ensemble des instruments de politique générale, y compris en révisant et en formulant des orientations pour faire face aux difficultés et aux besoins sur le terrain. Un guide numérique d'élaboration des programmes, remanié et facile à utiliser, était en voie d'achèvement et contiendrait les dernières orientations conformes au plan stratégique.

130. Au cours des deux années à venir, de nouvelles politiques ou des politiques actualisées seraient présentées au Conseil dans des domaines tels que les opérations aériennes, la coopération Sud-Sud, les transferts de type monétaire et l'alimentation scolaire. Il était prévu de mener des évaluations de politiques et des évaluations stratégiques sur des thèmes essentiels comme la nutrition et le VIH/sida, le climat, la résilience, la consolidation de la paix, les plans stratégiques de pays (PSP), l'environnement et la préparation aux situations d'urgence. Le PAM se consacrait aussi à d'autres questions mises en avant par le Conseil – adaptation au contexte local, inclusion, participation des jeunes et migrations – et aux facteurs favorables d'ordre organisationnel énoncés dans le plan stratégique. Ainsi, l'adaptation au contexte local était traitée comme une priorité dans toutes les politiques du PAM (dont celles relatives à la préparation aux situations d'urgence et au renforcement des capacités des pays) et dans les orientations relatives aux programmes. Le PAM participait en outre activement aux travaux du Comité permanent interorganisations et à d'autres grands chantiers consacrés à l'adaptation au contexte local.
131. S'exprimant au nom de sa liste, un membre du Conseil a félicité le PAM pour la présentation du recueil, estimant que celui-ci exposait les politiques de manière claire et logique aux fins de la conception des PSP, ce qui permettait d'assurer la cohérence des activités avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de contribuer à la réalisation du plan stratégique du PAM.
132. Plusieurs membres ont mis en avant le rôle du Conseil dans l'élaboration des politiques. Un membre s'exprimant au nom de sa liste a encouragé le PAM à échanger avec le Conseil afin de mieux faire comprendre à ce dernier le rôle et les atouts particuliers qui étaient ceux du PAM. Il s'est félicité des premières consultations menées sur le document d'orientation relatif à l'élaboration des politiques ainsi que des discussions avec la direction dans le cadre de l'examen de la gouvernance. Il a par ailleurs demandé si le recueil avait contribué à simplifier le processus de conception des PSP et suggéré que la direction élabore, en complément du recueil, un document analysant les changements d'orientation introduits par le nouveau plan stratégique et indiquant les lacunes existantes ou potentielles des politiques. Cette analyse devrait englober d'autres instruments normatifs tels que les stratégies et les circulaires et porter sur des sujets comme l'adaptation au contexte local, le lien entre action humanitaire, développement et paix, les partenariats, le financement, la technologie et l'innovation, et être soumise au Conseil d'ici à novembre 2023.
133. Une autre membre du Conseil a accueilli favorablement les nouvelles politiques dans des domaines tels que l'alimentation scolaire, les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe ainsi que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, faisant observer que les connaissances du PAM en matière d'alimentation scolaire pouvaient apporter un plus aux politiques nationales.
134. Répondant aux observations formulées par le Conseil, la Directrice exécutive adjointe chargée du Département de l'élaboration des programmes et des politiques a indiqué que le recueil des politiques avait évolué au fil du temps et s'était révélé utile pour combler les lacunes en matière de politiques et rassembler en un seul document les synthèses des politiques pour en faire une source de référence qui facilite la conception des programmes et les actions de sensibilisation. Le PAM s'est félicité de l'occasion qui lui était donnée de réaliser en 2023 une analyse plus poussée des lacunes, conformément à la demande du Conseil.

135. Le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement a encouragé les membres du Conseil à formuler d’autres observations sur le recueil. Il a fait observer que l’un des axes de travail pour la mise en œuvre du plan stratégique portait sur le cadre normatif. Les évaluations des PSP prenaient aussi en compte le respect des politiques, et le Conseil d’administration aurait l’occasion d’échanger avec la direction à ce sujet lors des discussions concernant l’évaluation de la politique en matière de PSP, en particulier sur la manière dont cette politique était mise en œuvre, à travers des orientations, dans la conception et l’application des PSP.

**2022/EB.2/4 Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome**

136. En faisant le point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, la Directrice exécutive adjointe du Département des partenariats et de l’action de sensibilisation a déclaré que la crise mondiale de la sécurité alimentaire donnait un nouvel élan à cette collaboration au niveau des pays, des régions et des sièges. Un mémorandum d’accord tripartite global entre les trois organismes fournirait un cadre pour leur collaboration future et devrait être arrêté d’ici à la fin 2022.
137. La coopération avec la FAO s’était approfondie, notamment grâce à la collaboration avec les institutions financières internationales et dans le domaine du renforcement de la résilience. En tant qu’organisme des Nations Unies et institution financière internationale, le FIDA était de plus en plus présent dans les discussions avec d’autres institutions de ce type pour appuyer les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition. Les organismes ayant leur siège à Rome travaillaient également ensemble pour maintenir les questions de sécurité alimentaire à l’ordre du jour du Groupe des Vingt.
138. Les membres du Conseil ont félicité les organismes ayant leur siège à Rome pour leur travail conjoint, notamment en matière d’alimentation scolaire, de problématique femmes-hommes et de nutrition. Ils ont préconisé une plus grande collaboration avec l’Union africaine sur la mobilisation des ressources pour éliminer la faim et atteindre les ODD; les organismes devraient également évaluer les facteurs favorables et les obstacles à la collaboration et s’appuyer sur les enseignements tirés d’initiatives réussies telles que le Programme conjoint pour l’accélération des progrès vers l’autonomisation économique des femmes rurales.
139. De nombreux membres ont fait remarquer que la collaboration ne devait pas être un but en soi, mais plutôt un moyen d’atteindre une meilleure efficacité et une meilleure efficacité. Les décisions devraient être fondées sur des données probantes et la collaboration devrait être souple, axée sur l’appui technique et s’inscrire dans le cadre du mandat de chaque organisation. Un membre du Conseil a déclaré que le Système d’information sur les marchés agricoles était utile à cet égard; un autre a cité l’Initiative de riposte à la crise mise en place par le FIDA comme un bon exemple d’action conjointe fondée sur les avantages comparatifs de chaque organisme.
140. Un membre du Bureau a approuvé les recommandations présentées dans le point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome concernant la manière dont les organismes pourraient se positionner dans les initiatives mondiales et jouer un rôle plus important dans l’action menée à l’échelle du système des Nations Unies pour faire face aux défis mondiaux dans le domaine de l’alimentation et de la nutrition. D’autres se sont félicités de l’élaboration de directives internes conformes aux directives du système des Nations Unies relatives aux programmes conjoints et ont déclaré attendre avec impatience la signature du nouveau mémorandum d’accord. Une membre du Conseil a encouragé le PAM à s’employer à définir et à mesurer la résilience en termes opérationnels, en s’appuyant sur les travaux menés par la Banque mondiale.

141. En ce qui concernait la prochaine réunion informelle conjointe des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome, un membre du Conseil a encouragé les organismes à faire en sorte que ces réunions se déroulent si possible en présence; en outre, il a souligné que les engrais, l'alimentation scolaire et la programmation conjointe des organismes ayant leur siège à Rome au Sahel étaient des priorités pour son pays à la prochaine réunion.
142. S'exprimant au nom de sa liste, un membre du Conseil s'est enquis du partage des locaux et des services communs au niveau des sièges, comme cela se faisait au niveau des pays. Un autre membre du Conseil a déclaré qu'il était important de viser un cadre stratégique commun pour les organismes, aussi difficile que cela pouvait l'être. D'autres membres du Conseil ont souligné l'importance de la coopération Sud-Sud et du transfert de connaissances aux niveaux national et régional.
143. Les membres du Conseil ont demandé que, dans les futures mises à jour, la direction rende compte des domaines à améliorer ainsi que des réussites. Plusieurs membres ont demandé de plus amples précisions sur le rôle des organismes ayant leur siège à Rome dans le Groupe chargé d'apporter des réponses à la crise mondiale; d'autres ont demandé un complément d'information sur le rôle du PAM au sein du Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires et son soutien aux feuilles de route nationales, sur la collaboration des organismes ayant leur siège à Rome autour du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix et sur les approches visant à réduire la concurrence entre les organisations et le chevauchement des activités. Une membre du Conseil a posé une question sur la complémentarité du fonds commun des Nations Unies pour la réalisation des ODD et du fonds d'affectation spéciale pour les systèmes alimentaires 2030 de la Banque mondiale.
144. Répondant aux questions des membres du Conseil, la direction a expliqué comment le PAM travaillait avec le FIDA et la FAO en Afrique, notamment par l'intermédiaire du Groupe des partenaires pour le développement relevant du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, que le PAM présidait avec l'appui de l'Union africaine. La direction a également souligné que les réunions interinstitutions mensuelles entre le PAM, la Banque mondiale, le FMI et l'Organisation mondiale du commerce constituaient un exemple d'une nouvelle approche des partenariats.
145. En ce qui concernait le renforcement de la résilience, les trois organismes ayant leur siège à Rome avaient travaillé ensemble pour harmoniser leur définition du concept; toutefois, il pourrait être opportun de revoir cette définition, notamment pour tenir compte des concepts utilisés par les institutions financières internationales.
146. Le PAM collaborait avec le Groupe chargé d'apporter des réponses à la crise mondiale par l'intermédiaire du Réseau mondial contre les crises alimentaires et maintenait également un contact direct avec le président du groupe. Le fonds commun pour la réalisation des ODD était soutenu par les donateurs et conçu pour appuyer les organismes d'exécution; en revanche, le fonds de la Banque mondiale était conçu pour appuyer la mise en œuvre des initiatives par les gouvernements. Les deux approches pouvaient se compléter, le PAM jouant un rôle dans l'interaction avec les gouvernements concernant leurs décisions en matière de financement par les institutions financières internationales et au regard de l'appui des donateurs.

147. En ce qui concernait la collaboration sur le plan administratif, les organismes ayant leur siège à Rome utilisaient une approche coûts-avantages, les décisions étant également guidées par les pratiques suivies dans le système des Nations Unies, la réforme du système des Nations Unies pour le développement et le Groupe chargé des innovations institutionnelles. Les locaux utilisés par le PAM, le FIDA et l'Organisation internationale de droit du développement à Rome étaient couverts par des contributions du Gouvernement italien plutôt que par les contributions volontaires du PAM; toutefois, le PAM restait ouvert aux propositions visant à établir des locaux partagés à l'avenir.

## **Ressources, questions financières et budgétaires**

### **2022/EB.2/5 Plan de gestion du PAM pour 2023-2025**

148. Rappelant que les précédentes versions du Plan de gestion du PAM pour 2023-2025 avaient été examinées avec les membres du Conseil lors de consultations informelles et de réunions bilatérales, le Directeur exécutif adjoint et Directeur financier chargé du Département de la gestion et le Directeur adjoint de la Division de la planification et de la performance institutionnelles ont présenté le document, en insistant sur les points que la direction demandait au Conseil d'approuver ou d'examiner.
149. Les membres du Conseil, dont trois s'exprimant au nom de leur liste, ont approuvé le plan, affirmant qu'il constituait une réponse réaliste à l'environnement de plus en plus difficile dans lequel opérait le PAM. De nombreux membres ont instamment demandé au PAM de continuer de donner la priorité à ses interventions d'urgence visant à sauver des vies, mais un certain nombre d'entre eux se sont aussi félicités de son engagement à œuvrer dans le cadre du triple lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, ainsi que de son rôle croissant dans le renforcement de la résilience, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, l'égalité femmes-hommes et la prise en compte du handicap et de la diversité. Un membre, s'exprimant au nom d'une liste, a invité vivement le PAM à simplifier la présentation des futurs plans de gestion dans la logique de l'opération de budgétisation stratégique ascendante et de son objectif d'améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité.
150. De nombreux membres ont formulé des observations sur les ressources et encouragé le PAM à continuer de diversifier ses sources de financement, notamment en collaborant avec les institutions financières internationales et le secteur privé et en étudiant d'autres mécanismes de financement tels que les conversions de créances bilatérales et la mobilisation de fonds dans le cadre d'accords de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Un certain nombre de membres ont mentionné l'utilité de la collaboration avec les autres entités des Nations Unies (en particulier les autres organismes ayant leur siège à Rome) pour optimiser l'utilisation des fonds et rechercher des approches innovantes en matière de collecte de fonds et de mise en œuvre des programmes. Un membre s'est félicité du projet de la direction consistant à établir des rapports sur les financements à affectation peu contraignante, précisant que cela encouragerait davantage de donateurs à accorder des financements souples et pluriannuels.
151. En ce qui concerne les effectifs, un membre s'exprimant au nom d'une liste a encouragé le PAM à renforcer et à diversifier les capacités des ressources humaines que celui-ci utilisait dans le cadre des approches plus intégrées qu'il était en train d'adopter, notamment les activités menées autour du triple lien. Ce même membre a souhaité obtenir des informations sur les progrès réalisés par le PAM au cours des initiatives portant sur la planification des effectifs, la culture organisationnelle et la gestion des ONG, et demandé que le Conseil soit tenu régulièrement informé de l'initiative à venir concernant l'optimisation et la simplification du modèle d'appui aux bureaux de pays (COSMOS).

152. D'autres questions ont été posées concernant: la hiérarchisation des priorités au Siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays; la concentration des opérations du PAM dans quatre ou cinq pays; les effets des fluctuations monétaires sur les contributions prévues; la répartition des ressources entre les activités visant à sauver des vies dans les situations d'urgence et celles destinées à renforcer la résilience; le budget alloué aux coûts d'appui indirects; les enseignements tirés de l'expérience du PAM en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire; le rôle de l'évaluation dans la fonction de contrôle globale du PAM; les nouvelles catégories d'activités – activités fondamentales, autres services et activités directes; et le coût par bénéficiaire des modalités d'assistance du PAM.
153. Des membres de l'équipe de direction ont répondu à certains points soulevés au cours du débat. Le Groupe de direction définissait les priorités institutionnelles du PAM au début du cycle de planification budgétaire et veillait ensuite à la conformité des budgets avec ces priorités. Les mesures visant à améliorer la transparence depuis l'opération de budgétisation stratégique ascendante étaient notamment les suivantes: explication plus claire des initiatives internes d'importance primordiale, amélioration de la hiérarchisation des priorités, communication des tableaux de bord financiers aux membres du Conseil, amélioration du rapport annuel sur les résultats, rationalisation du contrôle de la gouvernance et de l'établissement des rapports institutionnels au moyen des rapports annuels par pays et des rapports aux donateurs, et suivi progressif des points importants signalés en matière de risque et de contrôle. Il était toutefois possible d'apporter de nouvelles améliorations et, à cet effet, la direction s'est engagée à expliciter davantage ses priorités et l'établissement des budgets, tandis que le Groupe de direction accorderait plus d'attention aux questions relevant de niveaux inférieurs à celui des résultats de gestion. En outre, la direction décrirait plus précisément la façon dont elle s'attaquerait aux risques institutionnels signalés dans les déclarations sur le contrôle interne et traiterait les recommandations relatives au contrôle auxquelles il n'avait pas encore été entièrement donné suite.
154. Dans le cadre de l'initiative COSMOS, un nouveau modèle conçu pour remédier aux doublons entre les unités du PAM serait expérimenté dans trois unités fonctionnelles de trois bureaux de pays en 2023, le but étant de mettre en évidence les gains d'efficacité et autres améliorations découlant de ce modèle et les retombées possibles de son utilisation à l'échelle du PAM. Les conclusions du projet pilote seraient présentées au Conseil au milieu de l'année 2023. La direction et le Comité consultatif de contrôle indépendant travaillaient à la définition du rôle de la fonction d'évaluation au regard des autres activités de contrôle indépendant.
155. Le coût par bénéficiaire était plus élevé pour les transferts de type monétaire que pour les distributions de vivres ou de bons car la valeur des transferts de type monétaire en Ukraine et au Liban, qui représentaient une grande partie du total, était supérieure à la moyenne. Environ 40 pour cent des contributions des donateurs reçues en 2022 étaient libellées dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis. Aussi la dépréciation de ces monnaies face au dollar avait-elle entraîné une baisse de 4 pour cent, soit 400 millions de dollars, du pouvoir d'achat lié à ces contributions. Les mesures visant à diversifier la base de donateurs consistaient notamment à utiliser un plus grand nombre d'"enveloppes" de financement provenant des donateurs existants, comme celles destinées au financement de l'action climatique. L'objectif fixé pour 2022 en matière de financement en provenance du secteur privé avait été largement dépassé à la fin du troisième trimestre de l'année, et le PAM étudiait la possibilité de recourir à des conversions de créances et à des dispositifs d'allègement de la dette avec des partenaires bilatéraux.



156. Dans le plan de gestion, les "activités fondamentales" englobaient les activités financées par le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP), les initiatives internes d'importance primordiale financées par le Compte de péréquation des dépenses AAP et les activités d'appui aux programmes financées par les fonds d'affectation spéciale et les comptes spéciaux. Les "autres services" venaient compléter les programmes du PAM plutôt que d'y contribuer directement. Les "activités directes" étaient directement liées aux PSP et financées par le budget de ces derniers.
157. S'agissant des questions relatives aux effectifs, le PAM visait à instaurer une planification stratégique de ses effectifs dans 54 pour cent des bureaux de pays d'ici à la fin de 2023. L'opération de planification stratégique des effectifs menée jusqu'alors avait donné lieu à une refonte des profils d'emploi et des mandats, à une mise à jour du code de conduite du personnel dans lequel figuraient de nouvelles valeurs et de nouveaux principes, et à une attention accrue à la diversité et à l'inclusion. Les initiatives en matière de formation et de gestion des talents incluaient notamment le lancement d'un programme mondial de formation sur l'encadrement inclusif, un programme officiel de mentorat et un cadre régissant l'engagement et la promotion du personnel recruté sur le plan national. Les candidats retenus pour le poste de Directeur exécutif adjoint chargé de la culture organisationnelle passeraient un entretien en décembre, et les entretiens pour le poste de Directeur exécutif adjoint chargé de la chaîne d'approvisionnement et des services d'urgence venaient de s'achever.
158. Afin de renforcer la gestion des ONG, l'Unité des partenariats avec les ONG au Siège avait été consolidée et agrandie, et des crédits AAP avaient été alloués aux bureaux régionaux pour financer leurs activités de surveillance et d'appui à la gestion des ONG dans les bureaux de pays.

#### **2022/EB.2/6 Point sur le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie**

159. Rappelant la nécessité croissante de réduire la dépendance chronique à l'égard de l'assistance humanitaire, la direction du PAM a expliqué la raison d'être du Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie (ci-après "le Fonds"), qui avait été créé pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation préconisant d'améliorer l'accès du PAM aux financements, y compris en faveur du développement. Le Fonds permettrait de financer jusqu'à dix projets de bureau de pays autour de l'un des trois thèmes retenus pour les investissements porteurs de transformations: transition, renforcement des systèmes et adaptation aux changements climatiques. Une procédure en quatre étapes avait été conçue pour la sélection des meilleurs projets, et la performance serait évaluée à l'aide d'un ensemble d'indicateurs de performance clés. Compte tenu de la nécessité de trouver des solutions multisectorielles au problème de la faim et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Fonds s'appuierait sur des partenariats avec les gouvernements, d'autres entités des Nations Unies, les institutions financières internationales, les fonds multilatéraux, la société civile et le secteur privé.
160. S'exprimant au nom de sa liste, un membre du Conseil s'est félicité des consultations consacrées au Fonds et a salué les efforts engagés pour renforcer les activités que le PAM menait en vue de changer la vie des bénéficiaires. Il a demandé à la direction de mettre en place des stratégies de sortie claires qui garantissent la pérennité des programmes après le transfert des responsabilités. Il a ajouté que les activités financées par le Fonds ne devaient pas compromettre d'autres initiatives mises en œuvre au niveau des pays et qu'il fallait les évaluer tant au regard de leurs résultats dans un pays donné que de la performance du Fonds lui-même; les conclusions de ces évaluations devaient être communiquées au Conseil ainsi qu'aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays. Il a souhaité obtenir de plus amples précisions sur le rôle des bureaux régionaux et des bureaux de pays concernant le Fonds en général et sur la manière dont le PAM partagerait les enseignements tirés.

161. Prenant la parole au nom de sa liste, un autre membre du Conseil s'est félicité de l'ensemble des efforts déployés pour diversifier les financements et augmenter les investissements dans la résilience et les systèmes alimentaires en vue d'atteindre les ODD 2 et 17, mais a invité la direction à veiller à ce que le Fonds n'entraîne pas une réaffectation des effectifs ou des financements au détriment de l'aide humanitaire. Selon lui, les propositions devaient être examinées au cas par cas et concorder avec les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable correspondants; les bureaux de pays devaient aussi définir les atouts particuliers du PAM dans leurs propositions et inclure des considérations liées à l'égalité femmes-hommes. Face à la montée de l'insécurité alimentaire et au déficit croissant de financement, les critères de sélection des projets devaient davantage porter sur la réduction du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, notamment dans les contextes fragiles. Il convenait de procéder à une planification rigoureuse afin que le PAM puisse accompagner les efforts des gouvernements et des partenaires et recenser les domaines nécessitant des partenariats; il fallait également obtenir l'adhésion des partenaires avant la présentation des propositions au Fonds.
162. Passant à la question de la communication des informations, le membre du Conseil a indiqué que le rapport annuel sur les résultats du PAM devrait comporter une section distincte consacrée au Fonds, et proposé qu'un indicateur commun soit utilisé pour mesurer les résultats des projets ayant bénéficié d'un financement. Il a souhaité en savoir plus sur la manière dont le PAM suivait les résultats des activités de renforcement de la résilience et demandé des éclaircissements au sujet d'une différence concernant le calendrier des évaluations entre le projet de texte et la décision par laquelle le Conseil avait approuvé le Fonds. Il a aussi souhaité connaître les délais de mise en œuvre du Fonds, et ajouté que le PAM, à la lumière des discussions menées sur ce fonds, devait actualiser sa politique en matière de renforcement de la résilience afin de clarifier son rôle dans ce domaine.
163. Estimant que sauver des vies et changer la vie constituaient un objectif complémentaire et indissociable du mandat du PAM, un membre du Conseil a déclaré que la mise en place du Fonds était une bonne mesure qui permettrait d'accroître la contribution du PAM au renforcement de la résilience des populations vulnérables. Elle a appelé la communauté internationale à se montrer solidaire pour répondre aux besoins des personnes touchées par les conflits, les chocs climatiques et d'autres crises et pour bâtir des sociétés durables. Plusieurs autres membres du Conseil se sont fait l'écho de ses commentaires, ajoutant que le PAM devait donner la priorité aux interventions d'urgence, mais que l'évolution de la sécurité alimentaire mondiale donnait à penser qu'une nouvelle approche s'imposait pour prévenir les crises récurrentes. Il fallait des investissements à long terme si l'on voulait promouvoir une sécurité alimentaire durable et renforcer la résilience indispensable pour inverser les tendances mondiales actuelles; les programmes d'alimentation scolaire offraient un parfait exemple de la manière dont le PAM pouvait contribuer à cet objectif.
164. Déclarant que les bureaux de pays devaient expliquer les atouts particuliers du PAM dans leurs propositions, un membre du Conseil a demandé comment ces atouts seraient évalués, comment les projets seraient dotés en personnel et comment le PAM veillerait à ce que les projets financés au titre du Fonds ne réduisent pas ses capacités d'intervention rapide. Un autre membre du Conseil a indiqué que l'évaluation de la performance du Fonds devait s'inscrire dans une perspective à long terme, sachant que le renforcement de la résilience ne pouvait pas s'opérer en trois ans.
165. La direction du PAM a remercié les membres du Conseil pour leur soutien. Le PAM comptait initialement mettre à profit ses processus de gestion des connaissances existants pour partager les enseignements tirés des projets financés au titre du Fonds, lesquels seraient élaborés conjointement avec les partenaires, et non mis en œuvre par le PAM puis transférés aux gouvernements concernés. Les bureaux de pays seraient tenus de préciser la nature de leur collaboration avec les gouvernements dans leurs propositions.

166. Les propositions devraient en outre indiquer en quoi les investissements proposés auraient un effet catalyseur, seraient porteurs de transformations et s'inscriraient dans la durée; une stratégie en matière de partenariats serait également présentée. L'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes figuraient parmi les critères de sélection, et les propositions devraient montrer que les partenaires y adhéraient pleinement. Les atouts particuliers du PAM seraient examinés en fonction de ce que celui-ci avait à offrir, de la question de savoir s'il était le mieux placé pour mettre en œuvre l'initiative proposée et du choix des partenaires qui seraient associés à la réalisation des objectifs visés dans la proposition. Toutes les propositions soumises au Fonds seraient pleinement conformes aux plans stratégiques de pays et aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
167. S'agissant du calendrier de mise en œuvre, le PAM envisageait de mettre en place des guichets de financement, et chaque projet serait assorti de délai précis; étant donné l'intérêt que le Fonds revêtait pour le Conseil, des points pourraient être faits régulièrement, notamment en ce qui concerne la procédure de sélection et les délais de mise en œuvre.
168. Le Fonds n'entraînerait aucune réaffectation des ressources humaines ou financières au détriment de l'action humanitaire menée dans les pays. Il pourrait au contraire améliorer la capacité des bureaux de pays de mettre en œuvre des projets spécifiques. Concernant l'accent mis sur la réduction de l'insécurité alimentaire dans les contextes fragiles, la direction a attiré l'attention sur le fait que même si cet aspect était essentiel, le Fonds ne représentait qu'une infime partie des activités du PAM en matière de résilience et de développement et qu'il devait servir de catalyseur dans des projets qui mettraient du temps avant de faire sentir pleinement leurs effets.
169. La direction collaborerait avec le Conseil afin que le rapport annuel sur les résultats du PAM contienne les informations voulues. La mise en place du Fonds devant se faire progressivement, il ne serait toutefois peut-être pas possible de communiquer des informations détaillées pendant les deux premières années. La direction examinerait la proposition relative à un indicateur commun à l'ensemble des projets; compte tenu du temps requis pour opérer des changements profonds, il importerait de choisir les indicateurs de performance avec soin. Le PAM travaillait avec des établissements universitaires à la mise au point d'une nouvelle approche permettant de mesurer les activités de renforcement de la résilience, sur la base d'une théorie du changement; un indicateur d'effet direct intitulé "score évaluant les capacités de résilience" était également en cours d'expérimentation.
170. Le PAM s'employait à mettre au point sa politique en matière de résilience; une deuxième table ronde devait avoir lieu en janvier 2023. Les conclusions tirées de l'évaluation de cette politique seraient examinées par le Conseil en juin, puis d'autres consultations seraient organisées afin que les observations de ce dernier sur la contribution du PAM au renforcement de la résilience puissent être prises en compte dans une nouvelle politique ou une politique actualisée.
171. La direction a confirmé que la différence entre le projet de texte et la décision du Conseil concernant le calendrier des évaluations tenait à une erreur: la reconstitution du Fonds ne serait envisagée qu'après évaluation. La direction a ajouté que la reconstitution du Fonds s'entendait de la reconstitution du Fonds avec des ressources provenant du Fonds général du PAM, ce qui, en tout état de cause, nécessiterait l'approbation du Conseil.

## Questions d'organisation et de procédure

### 2022/EB.2/7 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024

172. Le Secrétaire du Conseil d'administration a présenté le programme de travail pour 2023-2024, qui détaillait les points et les documents qui seraient examinés par le Conseil au cours des deux années suivantes et comprenait un calendrier provisoire des réunions des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome pour la même période.
173. Un membre du Conseil a noté que le programme de travail ne faisait pas référence à la nomination du nouveau Directeur exécutif ou de la nouvelle Directrice exécutive. Reconnaissant la difficulté de prévoir la date de la nomination elle-même, il a déclaré que les consultations avec le Conseil sur cette question devraient être aussi détaillées que cela est possible. Il a ajouté qu'il espérait que la nomination aurait lieu lors de la première session ordinaire du Conseil en 2023 plutôt que lors d'une session extraordinaire.
174. Notant que le Bureau du Conseil d'administration était très concentré sur la nomination du nouveau Directeur exécutif ou de la nouvelle Directrice exécutive, le Secrétaire a indiqué que la Vice-secrétaire générale avait écrit au Président du Conseil d'administration pour décrire la procédure de sélection qui serait suivie, et dans le cadre de laquelle des consultations avec le Conseil étaient prévues.

## Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

### Vue d'ensemble des évaluations de PSP établis pour les pays de la région Asie et Pacifique

175. La Directrice adjointe de l'évaluation a présenté les constatations issues des évaluations des PSP pour l'Inde, la République kirghize, le Pakistan, le Sri Lanka, le Tadjikistan et l'Afghanistan, notant que les six pays étaient confrontés à des défis différents en matière de développement, d'égalité femmes-hommes, de sécurité alimentaire et de conflit, mais que tous étaient très vulnérables face aux catastrophes naturelles, y compris les chocs liés au climat, et que le renforcement des capacités des pays était une composante importante de tous les PSP évalués. Ensemble, les six PSP avaient représenté 52 pour cent des dépenses du PAM dans la région.
176. Les évaluations avaient porté sur le positionnement stratégique du PAM, l'ampleur et la qualité de ses contributions, son efficacité et les facteurs expliquant ses performances. Elles avaient permis de conclure que le PAM avait été un partenaire de confiance des gouvernements qui avait intensifié ses activités de manière efficace pour répondre aux besoins humanitaires croissants dus aux conflits, aux catastrophes naturelles et à la pandémie de COVID-19, soit directement, soit par l'intermédiaire des systèmes nationaux de protection sociale. Bien qu'il ait été bien positionné pour travailler autour du triple lien, les activités menées à cet égard avaient été limitées par différents facteurs, à savoir: le fait qu'il était perçu comme organisme humanitaire; un financement inadéquat, dû en partie à la préaffectation des fonds; la nécessité de renforcer l'appropriation par les pouvoirs publics et la mobilisation des communautés; l'intégration dans les programmes nationaux. Ainsi, les programmes d'assistance alimentaire pour la création d'actifs étaient considérés comme apportant des avantages durables, mais devaient être transposés à plus grande échelle et à long terme. Les programmes en milieu scolaire avaient permis d'améliorer les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études; le traitement de la malnutrition aiguë modérée avait été efficace, mais la prévention du retard de croissance devait être améliorée. Les activités de renforcement des capacités des pays avaient été considérables dans certains pays et avaient été le plus efficace lorsqu'elles étaient fondées sur des évaluations des lacunes en matière de capacités, ce qui montrait qu'une approche globale était nécessaire. La prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes avait bien progressé, mais les programmes de nature à faire évoluer les relations entre les

femmes et les hommes devaient s'appuyer sur une analyse plus approfondie de cette problématique, et si les principes humanitaires et la responsabilité à l'égard des populations touchées avaient reçu l'attention nécessaire, les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information avaient été sous-utilisés en raison d'un manque de sensibilisation du public et de problèmes culturels et de difficultés d'accès. Le ciblage des bénéficiaires avait été bien adapté aux circonstances, mais il y avait eu quelques difficultés à venir en aide aux plus vulnérables. Si les opérations avaient été dans l'ensemble d'un bon rapport coût-efficacité, les délais n'avaient pas toujours été respectés, la COVID-19, le manque de financement et les limites des capacités et des procédures gouvernementales ayant entraîné certains retards. En raison notamment de la préaffectation des fonds, essentiellement au niveau des activités, l'insuffisance et l'incertitude des financements avaient créé de grandes difficultés. Les partenariats avec les gouvernements et les autres entités des Nations Unies avaient été solides, mais les partenariats stratégiques devaient être renforcés, et il était nécessaire d'accroître les capacités du personnel dans certains domaines, notamment le renforcement des capacités des pays.

177. Les recommandations issues des évaluations appelaient le PAM à concevoir des PSP sur la base d'analyses contextuelles permettant aux bureaux de pays de s'adapter à l'évolution de la situation; à s'attacher à aider les gouvernements à élaborer des stratégies de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en restant prêt à intervenir en cas de crise; à tirer parti de sa principale mission et de ses atouts particuliers pour répondre aux besoins prioritaires des gouvernements dans des domaines tels que la nutrition et les chaînes d'approvisionnement; à renforcer les liens entre les activités d'aide humanitaire et de développement; à élaborer, pour chaque PSP, des stratégies à moyen terme fondées sur des évaluations des besoins en matière de capacités; à continuer à renforcer les partenariats avec les pouvoirs publics, les autres entités des Nations Unies et la société civile, y compris les partenariats stratégiques et opérationnels avec les gouvernements des pays hôtes aux niveaux national et infranational; à examiner les plans de collecte de fonds, de sensibilisation et de partenariat dans le but de mobiliser des ressources supplémentaires et de diversifier la base des donateurs; à effectuer davantage d'évaluations des lacunes en matière de capacités en concertation avec les gouvernements; à renforcer le suivi pour l'adapter à l'évolution constante des circonstances et à accroître l'investissement dans la production de données probantes; à examiner la couverture et le ciblage des activités afin de venir en aide à un plus grand nombre de personnes extrêmement vulnérables; à effectuer des analyses approfondies de la problématique femmes-hommes afin de favoriser la transformation des relations entre les femmes et les hommes et l'inclusion sociale.
178. Le Directeur régional a remercié le Bureau de l'évaluation pour son travail en Asie et dans le Pacifique, déclarant qu'il avait contribué à faire en sorte que les nouveaux PSP soient fondés sur l'avis d'experts et l'apprentissage. Le PAM prenait déjà des mesures dans les domaines clés qui ressortaient des évaluations, notamment en améliorant la cohérence des activités menées au titre des effets directs stratégiques, en adoptant des approches plus solides pour le renforcement des capacités des pays, en cherchant à obtenir des flux de ressources plus substantiels pour les programmes de renforcement de la résilience et d'adaptation aux changements climatiques et en aidant les bureaux de pays à s'adapter au fait que le PAM jouait de plus en plus un rôle de catalyseur.

**2022/EB.2/8 Plan stratégique de pays – Inde (2023-2027)**

179. Le Directeur du Bureau du PAM en Inde a présenté le nouveau PSP pour ce pays pour la période 2023-2027, précisant que, conformément aux priorités nationales et à celles des Nations Unies et sur la base d'une analyse commune de pays, il était conçu pour fournir un appui technique aux programmes et systèmes gouvernementaux dans le but d'en améliorer l'efficacité et l'efficacité. Le plan visait à favoriser un meilleur accès à la nourriture, une réduction de la malnutrition, une plus grande inclusion sociale et financière des femmes et une plus grande résilience face aux effets des changements climatiques. Toutes les activités seraient mises en œuvre en partenariat avec les ministères nationaux ou les départements d'État; les autres partenaires clés comprenaient d'autres entités des Nations Unies, des établissements universitaires, des organisations de la société civile et des organisations locales ainsi que des entités du secteur privé.
180. Les membres du Conseil se sont félicités de l'accent mis dans le nouveau PSP sur le renforcement des capacités, l'inclusion sociale et l'égalité, étant donné que les femmes, les filles et les personnes appartenant à certaines castes et tribus connaissaient une plus grande insécurité alimentaire que les autres. Les membres du Conseil ont demandé des précisions sur la coopération aux niveaux national et régional du PAM avec d'autres acteurs à l'appui de l'avancement des femmes et encouragé le PAM à poursuivre ses efforts pour promouvoir l'autonomisation structurelle et économique des groupes vulnérables.
181. Soulignant l'expérience de l'Inde en matière d'innovation, de numérisation, d'enrichissement des aliments et de recherche de haute qualité, un membre du Conseil a encouragé le PAM à profiter du PSP pour partager les enseignements tirés avec d'autres pays, notamment en ce qui concernait les partenariats; un autre a déclaré que les pays à revenu intermédiaire en particulier pourraient bénéficier d'informations sur la coopération de l'Inde avec le PAM.
182. Un membre du Conseil s'est interrogé sur les synergies potentielles entre le nouveau PSP et le programme sur les changements climatiques récemment lancé par le Gouvernement indien. Une autre membre du Conseil s'est félicitée de l'appui apporté par le PAM à la production d'aliments enrichis et a recommandé d'accroître la coopération Sud-Sud afin de mettre en valeur les enseignements tirés en Inde en matière d'enrichissement des aliments et de programmes de protection sociale fondés sur l'alimentation. Elle a également salué l'accent mis dans le PSP sur le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, qu'elle a décrit comme une occasion précieuse pour le PAM de procéder à une évaluation rigoureuse des activités menées pour renforcer les capacités du pays.
183. Le Directeur de pays a confirmé que l'Inde était très désireuse de partager ses expériences avec d'autres pays et qu'elle développait sa coopération Sud-Sud en conséquence. Le PAM jouait un rôle de catalyseur dans le pays, le Gouvernement utilisant ses propres ressources pour intensifier les initiatives dans des domaines tels que l'enrichissement du riz et la transformation numérique. Le PAM cherchait également à collaborer avec les autres organismes ayant leur siège à Rome dans le domaine du transfert de connaissances. Le PSP comprenait un programme visant à diffuser les meilleures pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques, qui serait mis en œuvre dans trois États avec la participation du Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques.
184. La Directrice adjointe de l'évaluation a remercié les membres du Conseil pour leurs observations. En ce qui concernait l'évaluation des contributions du PAM au renforcement des capacités des pays, elle a noté qu'il s'agissait d'un défi important, même lorsqu'un PSP était bien conçu. Le PAM continuait d'étudier les moyens d'améliorer son approche dans ce domaine.

185. Lors de l'approbation du nouveau PSP, l'Ambassadrice de l'Inde a décrit le précieux partenariat noué entre son pays et le PAM, qui s'étendait sur cinq décennies. L'Inde était désireuse de partager ses expériences en matière de sécurité alimentaire avec d'autres pays pendant sa présidence du Groupe des Vingt et au-delà.

**2022/EB.2/9 Plan stratégique de pays – République kirghize (2023-2027)**

186. Le Directeur du Bureau du PAM en République kirghize a présenté le nouveau PSP pour la période 2023-2027, et indiqué que des progrès importants avaient été accomplis vers la réalisation des ODD, mais que l'instabilité, le déclin économique et la menace croissante des chocs climatiques sapient ces progrès. Les taux de pauvreté étaient passés de 20 à 33 pour cent, en grande partie à cause de la pandémie de COVID-19. Les envois de fonds, qui représentaient plus de 30 pour cent du PIB, avaient chuté de 6,5 pour cent pour la seule année 2022 et 50 pour cent de la population n'avait pas les moyens de s'alimenter sainement. Face à cette situation, le PAM et le Gouvernement avaient mis en place une assistance non assortie de conditions et transposé à plus grande échelle les programmes de protection sociale.
187. S'appuyant sur les recommandations issues de l'évaluation, le nouveau PSP visait à généraliser les activités de renforcement des capacités du pays, à améliorer le ciblage des bénéficiaires et à renforcer le positionnement stratégique du PAM au regard du programme de protection sociale du Gouvernement. Le PAM chercherait également à diversifier sa base de financement, notamment par la mobilisation de ressources conjointes, et à renforcer les capacités du Gouvernement en matière de suivi et d'évaluation. Par ces mesures, le PAM entendait appuyer le développement du capital humain, renforcer la résilience des communautés et contribuer aux plans d'action du Sommet mondial sur la montagne, qui serait accueilli par le Gouvernement kirghize en 2027.
188. Les membres du Conseil ont approuvé le PSP, notant qu'il concordait avec les priorités du Gouvernement, telles que l'expansion de la protection sociale réactive face aux chocs, l'accès à une alimentation saine et le développement rural. Un membre a salué les progrès réalisés dans le domaine du renforcement de la protection sociale nationale, de la résilience et des capacités des pouvoirs publics liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Un autre a salué l'accent mis sur l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe pour les petits exploitants agricoles. Le transfert des responsabilités des opérations de logistique et les contributions du PAM aux systèmes législatifs et de gestion nationaux ont également été salués.
189. Une membre du Conseil a manifesté son intérêt pour les recommandations issues de l'évaluation du PSP précédent selon lesquelles le PAM devrait adopter un profil plus axé sur le développement et rechercher des partenariats plus diversifiés et axés sur le développement. Elle a ajouté que l'intégration d'une composante tenant compte de la problématique femmes-hommes et l'objectif de "ne laisser personne de côté" du nouveau PSP étaient appropriés étant donné que les communautés et le Gouvernement avaient besoin d'aide pour relever les défis locaux et mondiaux liés aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire. Une autre membre du Conseil a demandé un complément d'informations sur la manière dont le PAM coordonnerait les activités liées à la gestion des risques de catastrophe et à l'adaptation aux changements climatiques afin de ne laisser personne de côté.
190. Plusieurs membres du Conseil ont souligné l'appui que le PAM apportait en matière d'alimentation scolaire en République kirghize, l'une d'eux l'encourageant à travailler en étroite collaboration avec d'autres acteurs du secteur afin d'éviter les doubles emplois et de pérenniser les activités. Un autre a demandé que l'alimentation scolaire soit étendue aux enfants d'âge préscolaire, aux adolescents et aux autres groupes vulnérables.

191. Se déclarant préoccupé par le récent conflit à la frontière entre la République kirghize et le Tadjikistan, un membre du Conseil a exhorté le PAM à poursuivre son action humanitaire face à la crise.
192. Le Directeur de pays a remercié les membres du Conseil pour leur mobilisation et leurs orientations. En ce qui concernait la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques, le PAM collaborait avec le Gouvernement pour établir les profils de risques et examiner les politiques aux niveaux national, local et communautaire. S'appuyant sur des projets d'irrigation et d'infrastructure des berges qui avaient été couronnés de succès, le PAM travaillait avec le Gouvernement à l'évaluation, à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation conjointes. L'initiative de micro-assurance et les mesures d'anticipation nécessiteraient la participation des communautés.
193. Le renforcement des capacités nationales resterait une priorité, avec des activités aux niveaux local et national et avec la participation des ONG partenaires. Le Gouvernement s'intéressait au renforcement du capital humain et, dans ce contexte, le PAM étudiait la portée du programme de repas scolaires avec le Ministère de l'éducation.
194. Après l'approbation du PSP, le Ministre du travail, de la sécurité sociale et des migrations de la République kirghize a remercié le PAM pour sa contribution au développement et son appui à la mise en œuvre des politiques sociales nationales. Il a exprimé le ferme soutien de son pays au nouveau PSP, affirmant qu'il viendrait compléter les efforts déployés par le Gouvernement pour améliorer les moyens d'existence et mettre en place des politiques de protection sociale équilibrées qui sortaient les personnes de la pauvreté.

#### **2022/EB.2/10 Plan stratégique de pays – Pakistan (2023-2027)**

195. Le Directeur du Bureau du PAM au Pakistan a présenté le nouveau PSP établi pour le Pakistan pour la période 2023-2027. Sur la base des recommandations issues de l'évaluation du PSP précédent (2018-2022), le PSP était conçu pour améliorer l'appui apporté aux autorités fédérales et provinciales en matière de renforcement des capacités, intégrer les activités du PAM dans les programmes publics et renforcer le rôle que celui-ci jouait en matière de développement. Dans le respect des priorités du Gouvernement et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour le Pakistan, les effets directs stratégiques du PSP étaient axés sur les moyens d'existence, les services sociaux de base, les systèmes alimentaires et l'intervention en cas de choc. Le plan comprenait également un plan d'action en matière de partenariat adapté au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure du Pakistan, qui guiderait l'action du PAM auprès des institutions financières internationales et ses efforts pour mobiliser des ressources dans le cadre du processus budgétaire annuel du Gouvernement.
196. Plusieurs membres du Conseil ont félicité le PAM pour la rapidité avec laquelle il avait réagi face aux récentes inondations dévastatrices au Pakistan, et deux d'entre eux ont demandé quelle serait l'incidence de ces inondations sur les priorités du nouveau PSP en matière d'intervention en cas de crise, de relèvement rapide et de reconstruction. Un autre membre du Conseil s'est félicité de l'importance accordée à l'amélioration de la nutrition dans le cadre du nouveau PSP, notamment par l'appui au secteur privé pour la production d'aliments enrichis et l'assistance technique au Gouvernement en matière d'alimentation scolaire.
197. Une membre du Conseil s'est félicitée de l'accent mis dans le nouveau PSP sur l'égalité femmes-hommes, la responsabilité à l'égard des populations touchées et la protection, et a salué l'aide apportée par le PAM au Gouvernement pour la formulation d'un plan directeur cohérent relatif à l'alimentation scolaire. Elle a demandé quelles initiatives seraient incluses dans le plan directeur et comment le PSP répondrait aux besoins alimentaires des réfugiés vulnérables au Pakistan.



198. Approuvant les composantes du PSP liées à la protection sociale, à la nutrition, aux chaînes d'approvisionnement et à la résilience face aux changements climatiques, un autre membre du Conseil a demandé davantage d'informations concernant les obstacles potentiels à l'intensification des activités liées aux moyens d'existence et au renforcement de la résilience face aux aléas climatiques soutenues par le Gouvernement et quels étaient les domaines de gouvernance que le PAM ciblait dans ses efforts visant à réduire la vulnérabilité sociale face aux effets des changements climatiques. Il a également déclaré que les crises simultanées mettraient à l'épreuve la capacité du PSP à répondre à des besoins humanitaires accrus tout en continuant à mettre l'accent sur l'amélioration de la résilience et le renforcement des capacités institutionnelles.
199. En réponse aux questions du Conseil, le Directeur de pays a expliqué que tout nouveau programme d'alimentation scolaire serait dirigé et géré par le Gouvernement. Il a été noté que le Gouvernement avait adhéré à la Coalition pour les repas scolaires créée lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021. Le PAM avait déjà facilité les consultations aux niveaux provincial et national qui serviraient de base à l'élaboration du programme. La consultation nationale avait ouvert la voie à des orientations fédérales sur les repas scolaires, et le PAM tenait à partager les enseignements tirés des programmes d'alimentation scolaire réussis dans d'autres parties de la région.
200. En ce qui concernait les opérations menées face aux inondations, le Directeur de pays a confirmé qu'il s'agissait actuellement d'une priorité pour son bureau. Grâce au soutien des donateurs, le PAM était venu en aide à 2,5 millions de personnes et était en passe d'atteindre son objectif de 2,7 millions. Cependant, avec 33 millions de personnes touchées par les inondations, dont 14,7 millions avaient besoin d'une assistance alimentaire, l'ampleur de la crise était immense. Le PAM avait lancé un appel pour un montant de 185 millions de dollars et avait reçu à ce jour 45 millions de dollars; l'assistance alimentaire avait été fournie dès le départ pour répondre aux besoins urgents, et le PAM espérait que les donateurs continueraient à le soutenir alors que l'assistance évoluait progressivement vers le relèvement des populations touchées.
201. Dans le cadre du nouveau PSP, l'intervention face aux inondations relevait de l'effet direct 4, tandis que les activités à l'appui du relèvement, des moyens d'existence et de l'amélioration de la résilience des systèmes alimentaires pouvaient être mises en œuvre au titre des effets directs 2 et 3. Sur la question d'ordre général de la souplesse opérationnelle du PAM, la Directrice adjointe de l'évaluation a déclaré que les évaluations des PSP avaient permis de conclure que tous les PSP devraient être dotés d'effets directs axés sur l'intervention face à une crise, même s'ils n'étaient jamais activés; il a été noté que l'affectation des fonds avait une incidence négative sur la souplesse opérationnelle du PAM.
202. Abordant la situation des réfugiés, le Directeur de pays a expliqué que le PAM ne fournissait pas d'assistance alimentaire aux réfugiés au Pakistan; le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) travaillait avec le Gouvernement dans ce domaine. Il était toutefois possible qu'un nouvel afflux de réfugiés amène le PAM à intervenir, et il s'était préparé à une telle éventualité avant le changement de régime politique en Afghanistan en août 2021, en soulignant la nécessité d'appuyer les moyens d'existence des communautés en situation d'insécurité alimentaire à la frontière.
203. S'agissant de la question complexe de savoir comment s'attaquer à la vulnérabilité sociale, le Directeur de pays a fait observer que, pour des millions de personnes vivant dans les zones rurales, la pauvreté était due à des structures sociales liées au régime foncier, à la problématique femmes-hommes, à l'endettement et à d'autres questions d'inégalité qui étaient très difficiles à traiter. Le système des Nations Unies prônait le changement dans ces domaines, notamment en ce qui concernait la problématique femmes-hommes et les droits des femmes.

204. Après l'approbation du PSP, la Ministre fédérale de l'atténuation de la pauvreté et de la protection sociale a déclaré que le PAM était un partenaire stratégique de son Gouvernement depuis 60 ans. Elle a appelé l'attention sur le programme innovant de prévention du retard de croissance financé par le Gouvernement et mis en œuvre en collaboration avec le PAM comme un exemple de la confiance et de la responsabilité mutuelles entre les deux entités. Elle a également souligné l'ampleur de la catastrophe provoquée par les inondations, notant que son pays payait un prix énorme pour l'élévation des températures de la planète tout en contribuant à hauteur de moins de 1 pour cent aux émissions mondiales de carbone.

**2022/EB.2/11 Plan stratégique de pays – Sri Lanka (2023-2027)**

205. Le Directeur de pays, présentant le PSP de deuxième génération pour Sri Lanka (2023-2027), a déclaré que ce document définissait les mesures que le PAM comptait mettre en œuvre face à la crise économique qui sévit depuis peu tout en continuant de passer de la mise en œuvre directe de programmes à la fourniture d'une assistance technique ciblée, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités. Les constatations et recommandations issues de l'évaluation du précédent PSP (qui portait sur la période 2018-2022) avaient été prises en compte dans le nouveau PSP.
206. Les membres du Conseil ont salué le PSP, notant que ce document tenait compte des résultats de la mise en œuvre du précédent plan stratégique et prévoyait une intervention d'urgence adaptée à la crise alimentaire dont souffre Sri Lanka. Un membre a exhorté le PAM à ne passer des interventions d'urgence à l'assistance technique qu'une fois que la situation dans le pays le permettrait. Un autre membre a approuvé la participation du PAM au programme Thriposha, qui mettait l'accent sur la production alimentaire locale, et encouragé le PAM à exploiter les capacités techniques des ONG et des organisations locales dans les activités menées au titre du programme Thriposha tout en veillant à ce que ses investissements dans ledit programme favorisent des résultats efficaces et durables.
207. Les membres ont posé des questions au sujet de la concordance entre le PSP et les plans nationaux de développement, de la communication entre le PAM et le Gouvernement sri-lankais, ainsi que des effets des rations à emporter que le PAM avait fournies en réponse à la pandémie de COVID-19.
208. Remerciant les membres du Conseil de leur appui au Bureau du PAM à Sri Lanka, le Directeur de pays a déclaré que les interventions d'urgence, y compris les mesures en faveur du programme Thriposha et des programmes nationaux d'alimentation scolaire, ne seraient en principe nécessaires qu'en 2023 et qu'ensuite, le PAM reprendrait sa coopération stratégique avec le Gouvernement. Le PSP avait été élaboré de concert avec le Gouvernement et concordait avec les plans et priorités nationaux. Le PAM apportait à ses partenaires des ONG et de la société civile une formation et des orientations particulièrement axées sur le ciblage, les mécanismes communautaires de remontée de l'information et le suivi par des tiers.
209. Le Directeur du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique a dit que l'action du PAM à Sri Lanka donnait l'occasion de faire campagne en faveur de la production d'aliments sains et de soutenir cette production, ainsi que de la réforme des programmes de protection sociale et, par l'intermédiaire du programme Thriposha, d'agir pour la qualité et la sécurité sanitaire de la nourriture, un meilleur ciblage et une gestion de la chaîne d'approvisionnement plus efficace.

210. S'agissant des questions découlant de l'évaluation du précédent PSP, la Directrice adjointe de l'évaluation a dit qu'aucune activité n'avait été mise en œuvre au titre de la composante du PSP relative aux interventions d'urgence, parce que cela n'avait pas été nécessaire et que le Gouvernement ne l'avait pas demandé. La communication entre le PAM et le Gouvernement ne posait aucun problème. Il n'y avait pas de données sur les effets de la distribution par le PAM de rations à emporter pendant la pandémie de COVID-19 mais, selon les constatations de l'équipe d'évaluation, ces rations avaient probablement été partagées par les bénéficiaires avec des membres de leur famille, ce qui signifiait que l'effet de la distribution sur les personnes les plus vulnérables avait été moins important que prévu.
211. Après l'approbation du PSP, M. K.M. Mahinda Siriwardana, Secrétaire d'État au Trésor et Secrétaire d'État au Ministère des finances, de la stabilisation économique et de la politique nationale, s'exprimant au nom du Gouvernement sri-lankais, a remercié le PAM de son appui dans la lutte contre les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans son pays. Il a confirmé que le PSP était conforme à la vision du développement national de Sri Lanka, ainsi qu'aux priorités de ce pays. Il a ajouté que le Gouvernement sri-lankais se félicitait de l'approbation du PSP par le Conseil et s'engageait à continuer d'en faciliter la mise en œuvre.

#### **2022/EB.2/12      Plan stratégique de pays – Tadjikistan (2023-2026)**

212. Le Directeur du Bureau du PAM au Tadjikistan a présenté le nouveau PSP pour le pays, établi pour la période 2023-2026, en précisant qu'il s'appuyait sur les recommandations issues de l'évaluation du PSP précédent. Dans le nouveau PSP, le PAM adoptait une approche faisant appel à l'ensemble de la société pour renforcer la résilience face au climat et l'adaptation aux changements climatiques et se positionner comme un partenaire fiable et efficace du Gouvernement en se concentrant sur l'amélioration des moyens d'existence et des résultats sur les plans de l'éducation et de la nutrition et en fournissant des services à la demande, les relations de partenariat solides étant jugées essentielles pour réaliser les quatre effets directs du PSP.
213. Les membres ont félicité le PAM pour les résultats obtenus à ce jour au Tadjikistan et ont accueilli favorablement le nouveau PSP, en particulier ses dispositions relatives à la poursuite de l'assistance à la faveur de l'alimentation scolaire, à la promotion de la production agricole des petits exploitants et au renforcement des capacités du gouvernement.
214. Au cours de la discussion, un membre a indiqué que son pays n'avait pas été en mesure de transférer sa contribution au PAM en raison des sanctions imposées par un autre pays et qu'il avait donc été obligé d'approuver la réaffectation aux repas scolaires d'un montant de 1,5 million de dollars initialement destiné au renforcement des capacités. Elle a déclaré que le pays en question était prêt à nuire aux bénéficiaires du PAM pour atteindre ses objectifs géopolitiques et que les membres du PAM devaient s'efforcer de modifier le système de financement du PAM. En réponse, un autre membre a déclaré que son pays était déterminé à œuvrer en faveur de la sécurité alimentaire mondiale et avait investi plus de 2 milliards de dollars par l'intermédiaire du PAM et des autres organismes ayant leur siège à Rome pour accroître leur capacité à venir en aide aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. Il a ajouté que les sanctions en question ne touchaient pas les exportations de denrées ou d'engrais et que son pays appuyait fermement les initiatives visant à faciliter l'accès aux produits alimentaires et aux engrais sur les marchés mondiaux.

215. Répondant aux observations des membres, le Directeur de pays a indiqué que le programme d'alimentation scolaire était le programme phare du PAM au Tadjikistan et qu'il espérait qu'il continuerait à venir en aide à la population du Tadjikistan alors que le PAM réorientait son action vers le renforcement des capacités et prévoyait le transfert des responsabilités au Gouvernement dans les années à venir. Il a également dit espérer qu'un moyen serait trouvé pour garantir que toutes les contributions parviennent au Tadjikistan.

**2022/EB.2/13      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Afghanistan (2018-2022) et réponse de la direction**

216. La Directrice adjointe de l'évaluation a présenté le rapport succinct de l'évaluation du PSP établi pour l'Afghanistan pour la période 2018-2022, dont il était ressorti que l'approche adoptée, à savoir faire face à l'augmentation des besoins d'urgence tout en menant des activités axées sur le relèvement rapide, était tout à fait pertinente, mais aussi que certaines des ambitions initialement décrites dans le PSP étaient devenues difficiles à concrétiser compte tenu de la gouvernance de plus en plus fragile et de l'extrême insécurité dans le pays. Certains progrès avaient été accomplis sur la voie de la réalisation de l'objectif Faim zéro grâce aux activités menées au titre des divers effets directs stratégiques. C'est au titre des interventions face aux crises que la contribution du PAM avait été la plus importante. La contribution du PAM aux effets directs stratégiques dépendait du resserrement et de la pérennisation des partenariats, mais divers obstacles réduisaient les possibilités offertes de développer et de renforcer ces partenariats. Le PAM avait adapté ses interventions face à la pandémie, en dépit d'inévitables retards et ruptures d'approvisionnement. La Directrice adjointe de l'évaluation a ensuite souligné que, la plupart des données sur lesquelles reposait l'évaluation ayant été recueillies avant que les Taliban ne consolident leur emprise sur le pays, en août 2021, il faudrait faire preuve de souplesse au moment d'appliquer les cinq recommandations issues de l'évaluation.
217. La Directrice du Bureau du PAM en Afghanistan a ensuite fait le point sur la situation dans le pays avant d'exposer les mesures prises ou prévues pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation, que le PAM s'était engagé à mettre en application dans la mesure du possible malgré la transformation radicale de la situation dans le pays.
218. Reconnaissant les difficultés liées à la situation dans le pays, les membres du Conseil, dont une qui s'exprimait au nom d'un groupe de pays, ont remercié le PAM pour ses interventions d'urgence et l'ont félicité pour son rôle dans la défense des droits des femmes et des filles en Afghanistan. Ils se sont également félicités des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation et des mesures que prenait le PAM pour y donner suite, tout en indiquant qu'ils convenaient de la nécessité de faire preuve de souplesse.
219. Exprimant leur inquiétude quant aux ressources limitées disponibles pour répondre à des besoins considérables dans le pays, les membres ont demandé des informations supplémentaires sur, entre autres, le travail de hiérarchisation des priorités; la constitution de partenariats, y compris l'action menée pour obtenir des financements auprès d'institutions financières internationales et de sources non humanitaires; les politiques et les stratégies visant à garantir que les travailleuses humanitaires puissent continuer à travailler et que les femmes et les filles aient accès à l'assistance humanitaire; la possibilité de mettre davantage l'accent sur la résilience; et les conditions de sécurité en général dans le pays.

220. En réponse aux observations concernant les activités axées sur le renforcement de la résilience, la Directrice adjointe de l'évaluation a rappelé que dans l'évaluation, les constatations concernant les résultats obtenus au titre de l'effet direct stratégique 2 étaient nuancées: si des résultats positifs solides et durables avaient été enregistrés au niveau individuel, rien ne permettait d'affirmer que la résilience avait été renforcée au niveau des communautés. Il était également manifeste qu'une perspective à moyen terme était nécessaire et que le fait de ne pas pouvoir poursuivre les activités axées sur les moyens d'existence et le relèvement des communautés parallèlement aux interventions face aux crises aurait des répercussions à moyen et long terme; un financement prévisible à long terme et des partenariats inscrits dans la durée au service d'une approche globale axée sur le renforcement de la résilience à l'échelle voulue étaient donc essentiels.
221. La Directrice de pays a indiqué que les conditions de sécurité dans le pays étaient devenues plus préoccupantes au cours des derniers mois et que des travaux étaient en cours pour se préparer à un environnement peut-être plus difficile à l'avenir. Le PAM était très conscient de la nécessité de respecter – et de promouvoir – les principes humanitaires, et il mettait tout œuvre pour garantir l'indépendance, l'impartialité et la neutralité de ses opérations.
222. Le PAM prévoyait dans un premier temps de donner la priorité aux besoins d'urgence, ce qui, avec 19 millions de personnes en phases 3 et 4 de l'IPC, nécessiterait de nourrir les 6 millions de personnes en phase 4 de l'IPC, de prévenir la malnutrition et de venir en aide au plus grand nombre possible de personnes en phase 3 de l'IPC pour éviter une aggravation de la situation, puis d'examiner ce qui pourrait être fait de plus pour renforcer la résilience. En collaboration avec les partenaires, le PAM avait récemment entrepris des activités axées sur le renforcement de la résilience, sous forme d'ateliers consacrés à la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et destinés à 500 membres de communautés, dont de nombreuses femmes.
223. Pour protéger l'accès des femmes à l'emploi et à l'assistance humanitaire, le PAM et ses partenaires des Nations Unies faisaient tout leur possible pour recruter du personnel féminin sur le plan national, les femmes représentant 34 pour cent du personnel recruté sur le plan national au cours des 15 derniers mois. Le PAM continuait de mettre l'accent sur ses programmes de formation professionnelle destinés aux femmes qui comptaient toujours 40 000 participantes. Un travail important était également réalisé en matière de protection et de création d'espaces d'accueil pour les femmes dans le cadre de l'action humanitaire. La collaboration avec les organisations nationales, y compris certaines organisations très dynamiques dirigées par des femmes, était également une priorité pour le PAM, comme pour l'équipe de pays pour l'action humanitaire; 75 pour cent des ONG avec lesquelles le PAM travaillait étaient des entités nationales.
224. Le PAM collaborait avec des institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, dans le but d'élaborer des programmes conjoints, ou du moins de renforcer la coordination et les synergies, s'agissant des priorités de premier plan que sont le maintien des services essentiels, l'agriculture et les moyens d'existence en milieu rural, ainsi que la problématique femmes-hommes et les droits humains fondamentaux.

225. Le Directeur du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, répondant aux observations concernant les activités axées sur la résilience, a déclaré que le PAM était convaincu que son modèle favorisait une résilience durable. L'évaluation du PSP pour l'Afghanistan avait été menée pendant une période où le pays avait été submergé par la violence et frappé par des catastrophes naturelles successives. Les activités de renforcement de la résilience menées antérieurement en Afghanistan, notamment les vastes travaux de reboisement et de gestion de l'eau, portaient encore leurs fruits, et un excellent travail était encore accompli en matière de résilience. L'évaluation montrait que le PAM devait rendre ce travail plus efficace en concentrant ses activités sur le renforcement des communautés. L'assistance alimentaire restait néanmoins une priorité, neuf ménages afghans sur dix faisant état d'une consommation alimentaire insuffisante et présentant des indicateurs alarmants, comme le fait que 92 pour cent de leurs revenus étaient consacrés à l'alimentation.

**2022/EB.2/14      Plan stratégique de pays – Timor-Leste (2023-2025)**

226. La Directrice du Bureau du PAM au Timor-Leste a présenté le PSP établi pour ce pays pour la période 2023-2025, en indiquant que ce plan témoignait de la réorientation continue du PAM vers un rôle de catalyseur à l'appui de la capacité du pays de réduire la faim et la malnutrition. Le PSP était axé sur les systèmes alimentaires tenant compte des enjeux nutritionnels et intelligents face au climat, et prévoyait notamment le renforcement des capacités nationales en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence, de l'enrichissement des aliments, de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, et intégrait une approche de la nutrition infantile fondée sur le cycle de vie.
227. Les membres se sont déclarés satisfaits des effets directs et activités proposés et se sont dits favorables au nouveau PSP; dans certains cas, ils ont évoqué les contributions de leur pays aux efforts déployés par le Timor-Leste. Une membre a salué les plans visant à développer les partenariats avec le secteur privé et à investir dans les systèmes de suivi et d'évaluation essentiels à l'efficacité des programmes et a encouragé le PAM à continuer d'investir dans une structure de personnel durable qui appuierait la mise en œuvre intégrale du PSP.
228. Remerciant les membres pour leurs contributions et leur soutien et prenant acte de leurs observations, la Directrice de pays a déclaré que le PAM collaborait déjà avec le secteur privé et travaillait sur la dotation en personnel et qu'il espérait avoir une équipe solide en place dans les semaines à venir pour commencer la mise en œuvre.
229. M. Rui Augusto Gomes, Ministre des finances du Timor-Leste, a remercié le PAM d'avoir élaboré ce qu'il a qualifié de plan stratégique de pays adapté au contexte, qui aidait le Gouvernement à renforcer les programmes nationaux de filets de protection sociale, à accroître la résilience face aux chocs et à améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel de la population du pays, en particulier des femmes et des enfants. Le Gouvernement était déterminé à investir dans le capital humain et considérait le PAM comme un partenaire clé dans ses efforts de développement national.

## Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est

### 2022/EB.2/15 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour le Soudan du Sud (2018-2022) et réponse de la direction

#### Plan stratégique de pays – Soudan du Sud (2023-2025)

230. La Directrice adjointe de l'évaluation a présenté l'évaluation du PSP provisoire pour le Soudan du Sud pour la période 2018-2022, indiquant qu'elle avait permis de montrer que le PAM disposait d'un avantage comparatif important en tant qu'intervenant en situation d'urgence, mais qu'il fallait collaborer plus étroitement avec le Gouvernement afin de concentrer davantage les efforts sur la durabilité et le renforcement des capacités ainsi que sur la recherche de nouvelles sources de financement pour remédier aux graves pénuries de fonds. L'évaluation a donné lieu à six recommandations.
231. Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique de l'Est a déclaré que le nouveau PSP pour le Soudan du Sud tenait compte des conclusions de l'évaluation et correspondait à l'ambition du Gouvernement sud-soudanais. Il a décrit le PSP comme étant la voie de l'avenir, selon laquelle le PAM combinait les activités visant à sauver des vies aux activités de renforcement de la résilience pour répondre aux besoins humanitaires tout en réalisant des investissements importants dans la résilience du pays.
232. La Directrice du Bureau du PAM au Soudan du Sud a présenté le PSP pour ce pays pour la période 2023-2025, indiquant qu'il visait à réduire les inégalités et l'isolement persistants en tirant volontairement parti de tous les programmes du PAM pour instaurer des communautés interconnectées et pacifiques dans le but de ne laisser personne de côté. La fourniture d'une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale resterait la priorité absolue du PAM et représenterait 80 pour cent du PSP. Le PAM allait également superposer et échelonner ses interventions humanitaires avec des activités axées sur le développement du capital humain, le renforcement de la résilience, des systèmes alimentaires durables et les investissements dans les infrastructures afin de promouvoir le triple lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix dans ses programmes et l'inclusion. Un élément clé du plan était la diversification et le renforcement des partenariats avec les principales institutions publiques, les partenaires des Nations Unies, les nouveaux donateurs, les institutions financières internationales et le secteur privé.
233. Les membres, dont un s'exprimant au nom d'une liste, ont accueilli favorablement le rapport d'évaluation, indiqué qu'ils étaient d'accord avec ses recommandations et se sont félicités de la mesure dans laquelle ses conclusions avaient été intégrées dans le nouveau PSP.
234. De nombreux membres, dont une s'exprimant au nom d'une liste, un autre s'exprimant au nom de tous les pays d'une liste à l'exception d'un seul et une troisième s'exprimant au nom d'un groupe de pays, se sont déclarés favorables au nouveau PSP. Ils se sont félicités de la large place faite à l'assistance visant à sauver des vies, à l'approche fondée sur le triple lien et aux programmes tenant compte des risques de conflit, de l'accent mis sur l'intensification des activités axées sur le renforcement de la résilience, l'amélioration des moyens d'existence et l'adaptation aux changements climatiques pour s'attaquer aux causes profondes de la faim et des conflits, et de l'importance accordée aux questions transversales que sont la problématique femmes-hommes et la responsabilité à l'égard de populations touchées.

235. Les membres se sont néanmoins dits préoccupés. La plupart de ceux qui se sont exprimés ont noté les besoins considérables et croissants dans le pays, et certains ont fait écho à la conclusion de l'évaluation selon laquelle le PAM risquait de trop se disperser. Plusieurs membres ont suggéré au PAM de chercher à élargir sa base de ressources, d'envisager d'autres moyens d'optimiser le rapport coût-efficacité, de recourir à l'assistance monétaire chaque fois que cela était possible et d'utiliser au maximum les partenariats pour appuyer la réalisation des effets directs du PSP. L'un d'entre eux a exhorté le PAM à faire preuve de la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution de la conjoncture politique afin de conserver la capacité de répondre aux besoins humanitaires.
236. Deux membres ont souligné que les effets des changements climatiques constituaient un facteur important dans le pays et ont exhorté le PAM à intégrer plus systématiquement les facteurs climatiques dans le PSP.
237. Au cours du débat, les membres ont demandé des précisions sur un certain nombre de questions, notamment les indicateurs de cohésion sociale, l'évaluation des besoins des réfugiés en matière d'alimentation, le ciblage des bénéficiaires et l'atténuation des risques liés à la sécurité.
238. Répondant aux observations des membres, la Directrice adjointe de l'évaluation a déclaré que l'évaluation avait permis de constater que, bien qu'encore relativement faible, la quantité de produits alimentaires achetés localement avait augmenté de 436 pour cent entre 2018 et 2021, conformément à la politique du PAM relative aux achats locaux. En ce qui concernait l'équilibre entre résilience et intervention en cas de crise, l'évaluation avait permis de conclure qu'en 2022, compte tenu de l'intérêt croissant du Gouvernement pour le renforcement de la résilience et face à la lassitude des donateurs en matière de financement, le moment était venu pour le prochain PSP de progresser dans la transition vers une approche à long terme axée sur la résilience.
239. La Directrice de pays a déclaré que le PAM atténuait le risque d'une trop grande dispersion en consultant régulièrement ses partenaires pour garantir une approche solide du ciblage et de la hiérarchisation des priorités. Pour atténuer les déficits de financement, le PAM s'efforçait d'élargir la base de ses partenariats avec les donateurs et d'appuyer les efforts de diversification. Il collaborait activement avec les institutions financières internationales, en particulier le FMI et la Banque mondiale, au niveau du pays, pour répondre aux besoins critiques et investir dans la résilience.
240. En ce qui concernait les initiatives de consolidation de la paix au Soudan du Sud, l'avantage comparatif du PAM résidait dans ses compétences en matière d'analyse des conflits et dans ses interventions axées sur les moyens d'existence. S'agissant de l'action menée à l'articulation entre action humanitaire, développement et paix, le PAM travaillait en collaboration avec ses partenaires, notamment la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, et avec une série d'ONG participant à des initiatives de paix locales et au dialogue pour la paix.
241. Pour ce qui était de l'approche de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes, le PAM donnait la priorité aux ménages dirigés par des femmes et avait lancé un certain nombre d'initiatives dans ce sens, notamment une étude conjointe avec la FAO portant sur la mesure dans laquelle les agricultrices étaient tout particulièrement désavantagées et sur la manière dont leur travail pouvait être allégé. Une autre initiative visait à protéger les femmes dans les camps en recensant d'autres sources d'énergie efficaces qui leur éviteraient d'avoir à se rendre dans des zones isolées pour y chercher du bois.



242. Tout en reconnaissant que le PSP pourrait être davantage axé sur le climat, la Directrice de pays a mis en lumière l'action que menait actuellement le PAM auprès des communautés et du Gouvernement pour renforcer l'adaptation aux changements climatiques au niveau politique et grâce à des solutions pratiques au niveau local, notamment l'adaptation des systèmes alimentaires à la culture de plantes tolérantes aux inondations, comme le riz.
243. Quant à l'utilisation des espèces, elle a déclaré que le PAM y avait recours chaque fois que cela était possible, mais elle a averti que dans le contexte du Soudan du Sud, un importateur net de produits alimentaires confronté à la dévaluation de sa monnaie et à la montée en flèche des prix alimentaires, il était important de surveiller la capacité des marchés à répondre à des transferts monétaires importants.
244. En réponse à une question concernant le passage du transport aérien au transport routier, elle a confirmé que le PAM travaillait à la construction de routes pour réduire sa dépendance à l'égard du service aérien et qu'il ouvrait également des points d'accès fluvial, ce qui permettrait d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de réduire les coûts.
245. Rebecca Nyandeng de Mabior, Vice-Présidente du Soudan du Sud, a remercié le PAM de son soutien indéfectible depuis plus de 40 ans et de son ambition inscrite dans le long terme pour le Soudan du Sud, qui concordait avec celle du Gouvernement et de ses partenaires. Elle a réaffirmé la responsabilité et le rôle prépondérant de son Gouvernement vis-à-vis de la promotion du bien-être du peuple sud-soudanais et a souligné la nécessité pour tous de travailler ensemble en vue de réduire la dépendance à l'égard de l'assistance humanitaire. Selon elle, le Soudan du Sud était en mesure de produire suffisamment de denrées alimentaires pour répondre aux besoins de ses voisins, et elle a remercié le PAM d'adopter une approche réfléchie pour ses interventions intérimaires et de s'efforcer de bien comprendre la situation et de faire en sorte que les activités soient menées de manière inclusive et équitable afin de contribuer à la stabilisation et à la réconciliation. Elle a conclu son intervention en demandant que le Soudan du Sud soit nommé membre du Conseil.

**2022/EB.2/16      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour  
le Soudan (2019-2023) et réponse de la direction**

246. La Directrice adjointe de l'évaluation a présenté le rapport succinct de l'évaluation du PSP établi pour le Soudan pour la période 2019-2023, indiquant que, dans l'ensemble, le PAM avait réussi à améliorer les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition de ses bénéficiaires, mais que le passage d'une intervention d'urgence à une programmation axée sur le développement restait difficile. Le Directeur du Bureau du PAM au Soudan a déclaré que la direction du PAM approuvait les cinq recommandations issues de l'évaluation, qu'elle avait déjà commencé à mettre en œuvre, et que les constatations issues de l'évaluation seraient prises en compte lors de la conception du nouveau PSP pour le pays.
247. Les membres, dont un s'exprimant au nom d'une liste, ont remercié le Bureau de l'évaluation pour le rapport succinct et ont félicité le PAM pour son action dans le pays, soulignant qu'il était parvenu à atteindre ou à dépasser les valeurs cibles fixées en matière d'assistance aux populations touchées par un choc et à définir une orientation pour les programmes visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes. Un membre a félicité le PAM d'avoir créé des synergies avec d'autres entités des Nations Unies et l'a encouragé à poursuivre dans cette voie.

248. Un certain nombre de domaines à améliorer ont néanmoins été signalés. Deux membres ont exhorté le PAM à veiller à l'inclusion des personnes et des familles vivant avec un handicap, l'un d'entre eux demandant des données ventilées sur le handicap. Un membre a demandé au PAM de partager les données plus régulièrement afin d'améliorer la transparence de ses rapports fondés sur les résultats. Un autre, notant avec inquiétude la fréquence accrue des ruptures d'approvisionnement des opérations, a recommandé au PAM d'associer toutes les parties prenantes à la planification et à la mise en œuvre des programmes et d'établir des scénarios sur la base de ses propres filières de financement. Le même membre a demandé au PAM d'envisager de sensibiliser d'urgence les bénéficiaires aux mécanismes de réclamation et de remontée de l'information.
249. Un membre s'exprimant au nom d'une liste a appelé le PAM à réfléchir à la manière dont il pourrait jouer au mieux son rôle de catalyseur et à inscrire la réorientation stratégique vers ce rôle au cœur du nouveau PSP. Un autre membre a appelé les donateurs à fournir un financement suffisant pour répondre aux besoins du pays, sans politisation.
250. La Directrice adjointe de l'évaluation a répondu aux observations relatives au handicap, et indiqué que des orientations pour le suivi du handicap avaient été intégrées au PSP pour 2019-2023, mais qu'elles n'étaient pas encore mises en application au moment de l'évaluation. Elle a ajouté que le handicap était une question dont le suivi était particulièrement délicat à effectuer.
251. Le Directeur de pays, répondant aux observations relatives à l'analyse de la problématique femmes-hommes et à la transparence dans le partage des données, a déclaré que le PAM avait commencé à y travailler et accorderait une plus grande place à ces questions dans le nouveau PSP, tout comme à l'approche favorisant l'articulation entre action humanitaire, développement et paix à adopter vis-à-vis de ses activités au Soudan.

## **Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale**

### **2022/EB.2/17      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Jordanie (2020-2022) et réponse de la direction Plan stratégique de pays – Jordanie (2023-2027)**

252. La Directrice de l'évaluation a présenté le rapport succinct de l'évaluation du PSP pour la Jordanie (2020–2022), selon lequel le PAM a réussi à fournir une assistance alimentaire générale à l'échelle voulue et à venir en aide aux ménages de réfugiés les plus vulnérables en Jordanie. Cependant, selon les conclusions de l'évaluation, la manière dont le PAM informe les bénéficiaires de ses méthodes de ciblage pourrait être améliorée et, bien qu'il se soit employé à rendre ses activités plus efficaces, efficaces et durables, il devait envisager le suivi et l'apprentissage de manière plus systématique. Les évaluateurs ont également constaté que le PAM avait mené des activités de renforcement des capacités des institutions nationales, en cherchant à harmoniser les méthodes utilisées, et avait commencé à passer de l'assistance monétaire à des filets de protection sociale plus prévisibles en faveur des réfugiés et des Jordaniens vulnérables. Les six recommandations formulées dans ce rapport visaient des domaines tels que la responsabilité à l'égard des populations touchées, le renforcement des capacités, les profils des effectifs et les appuis aux moyens d'existence.

253. Prenant à son tour la parole, le Directeur de pays a présenté le nouveau PSP pour la Jordanie pour la période 2023–2027, en précisant qu'il avait été informé des constatations et recommandations issues de l'évaluation du précédent PSP. Il a expliqué que les trois piliers du PSP privilégiaient l'assistance humanitaire, les questions structurelles et les services d'appui. Dans le cadre du PSP, le PAM investirait dans des technologies intelligentes face au climat, une utilisation de l'eau efficace et une meilleure gestion des risques climatiques, tout en continuant de fournir une assistance alimentaire à grande échelle aux réfugiés et un soutien technique aux institutions publiques s'occupant de la protection sociale et de la gouvernance de la sécurité alimentaire. Plus de 80 pour cent du budget du PSP servirait à venir en aide à plus de 465 000 réfugiés.
254. Les membres du Conseil ont félicité le PAM des travaux qu'il a accomplis en Jordanie. Une membre du Conseil s'est félicitée de l'accent placé par le nouveau PSP sur le renforcement de la résilience et sur la durabilité, et a salué les travaux menés par le PAM avec la population locale, ainsi qu'en lien avec les chaînes d'approvisionnement. Elle a encouragé le PAM à continuer d'investir dans l'analyse de l'inclusion pour contribuer à répondre aux besoins des personnes handicapées et des autres groupes vulnérables, et constaté que la planification des interventions d'urgence resterait importante compte tenu de l'incertitude entourant les financements.
255. Un membre du Conseil a approuvé la conclusion du rapport d'évaluation selon laquelle le PAM devrait rester fidèle à son mandat humanitaire même quand il mène des activités de développement. Il a demandé des précisions sur les mesures de sécurité dans les opérations de transfert monétaire et de transfert de bons, sur le passage prévu à l'utilisation de portefeuilles électroniques et sur la méthode qu'emploierait le PAM pour déterminer s'il convient ou non de réduire l'assistance aux réfugiés non assortie de conditions. Ce membre du Conseil a demandé que le suivi des données soit mieux utilisé pour évaluer les résultats obtenus au regard des effets directs au titre du PSP et manifesté son intérêt pour les résultats du système d'orientation reposant sur la concertation entre le PAM et le HCR. Le PAM a également été invité à améliorer le ciblage étant donné que les besoins étaient nettement supérieurs aux ressources disponibles.
256. D'autres membres du Conseil ont déclaré qu'il fallait continuer de coopérer étroitement avec les autres entités et parties prenantes des Nations Unies, mieux expliquer les atouts particuliers du PAM dans les activités de création d'actifs et reconnaître la nécessité à la fois des interventions d'urgence et des activités visant à rendre les réfugiés autonomes.
257. En réponse à la question concernant les systèmes de transfert de type monétaire et la sécurité, le Directeur de pays a déclaré que le PAM, de concert avec le HCR et l'UNICEF, s'employait à réaliser l'inclusion financière des bénéficiaires, qui passeraient progressivement des bons et des cartes prépayées aux transferts d'argent par téléphonie mobile. Un projet visant à remplir cet objectif serait appliqué à titre expérimental et analysé afin d'en tirer des enseignements; ce projet comporterait des systèmes de sécurité et de reddition de comptes.
258. Le PAM s'employait avec d'autres entités des Nations Unies en Jordanie à concrétiser le triple lien et promouvoir la durabilité. Ces organisations lançaient actuellement un exercice de grande ampleur visant à vérifier l'identité des réfugiés et à enregistrer leurs compétences en plus de leurs vulnérabilités. Toutefois, la responsabilité de trouver une solution durable à la situation des réfugiés en Jordanie était collective et revenait au Gouvernement, aux donateurs, aux institutions financières internationales et au système des Nations Unies, y compris le PAM.

259. Le Directeur régional a ajouté que le PAM avait tenu des consultations régionales avec le HCR sur le renforcement de l'autonomie des réfugiés et avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les questions du climat et de la rareté de l'eau. Il était prévu que le PAM tienne, en janvier, des consultations avec l'UNICEF sur la protection sociale et l'éducation.
260. La Directrice exécutive adjointe du Département de l'élaboration des programmes et des politiques a déclaré que la Jordanie était l'un des trois pays dans lesquels le HCR et le PAM avaient décidé de renforcer leur collaboration et d'investir en faveur de l'autonomisation des réfugiés et de l'adoption de solutions durables. Elle s'est félicitée de la décision de faire de l'autonomie des réfugiés et de la réduction de la dépendance à l'assistance humanitaire des priorités stratégiques de la région.
261. Une fois que le PSP a été approuvé, le Représentant permanent adjoint de la Jordanie a remercié de leur dévouement le Directeur exécutif et les membres du personnel du PAM, en particulier à ceux qui travaillent en Jordanie. Il a demandé que des partenariats soient mis en place au niveau mondial pour s'attaquer aux crises interdépendantes et de plus en plus graves qui sévissent dans le monde et pour éliminer la faim.

**2022/EB.2/18      Plan stratégique de pays – Liban (2023-2025)**

262. Le Directeur du Bureau du PAM au Liban a présenté le PSP établi pour le Liban pour la période 2023-2025, et déclaré qu'il s'inscrivait dans le prolongement de l'assistance vitale aux réfugiés et aux Libanais vulnérables et de l'appui aux moyens d'existence et aux filets de protection sociale fournis par le PAM. Le PAM partagerait également avec le Gouvernement ses compétences spécialisées en matière d'assistance sociale et de systèmes alimentaires durables afin de réduire les besoins futurs. Le PSP serait mis en œuvre en partenariat avec le Gouvernement, les donateurs, la Banque mondiale, d'autres entités des Nations Unies et des ONG.
263. Les membres du Conseil ont exprimé leur profonde inquiétude face à la crise multidimensionnelle qui sévissait au Liban. Ils se sont félicités de l'appui apporté par le PAM pour aider le Gouvernement à mettre en place des institutions durables et des systèmes réactifs face aux chocs. Une membre du Conseil a souligné que l'approche visant à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes, la forte mobilisation des communautés et la prise en compte des risques de conflit étaient des aspects essentiels du nouveau PSP. Elle a appelé le PAM à renforcer ses partenariats, son approche stratégique et l'intégration des transferts de type monétaire, de la protection sociale et du renforcement des capacités. D'autres membres du Conseil ont évoqué la nécessité de diversifier et d'élargir la mobilisation des ressources, tout en définissant des stratégies permettant d'utiliser de manière cohérente les ressources disponibles pour appuyer l'élimination de la faim.
264. Plusieurs membres du Conseil ont salué l'appui apporté par le PAM au système de protection sociale, en particulier l'utilisation de transferts monétaires non assortis de restrictions et le partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) dans le domaine de la problématique femmes-hommes et de l'inclusion. Un membre du Conseil a salué les efforts déployés pour appuyer l'élaboration d'une politique nationale en matière de repas scolaires qui tienne compte de la problématique femmes-hommes et du handicap. Un autre a encouragé le PAM à engager une discussion stratégique avec les membres du Conseil sur la création d'un système de sécurité sociale général et durable.

265. Une membre du Conseil s'est félicitée du partage des données et du partenariat établi entre le HCR, le PAM et l'UNICEF, et en particulier de l'accord avec le HCR sur les données de ciblage. Elle a encouragé le PAM à partager des données mieux ventilées selon l'âge, le sexe, l'inclusion du handicap et la diversité lorsqu'il rendrait compte du PSP et à s'assurer qu'il disposait de personnel suffisant dans le pays pour répondre aux exigences des donateurs en matière de rapports.
266. Un membre du Conseil s'est félicité des engagements pris par le PAM en faveur de l'inclusion du handicap et a encouragé le PAM à collaborer avec les organisations locales pour mieux faire appliquer le principe de responsabilité. Un autre a salué l'accent mis sur la satisfaction des besoins alimentaires des réfugiés vulnérables et des communautés d'accueil.
267. Les membres du Conseil ont demandé davantage d'informations sur la planification des scénarios du PAM et la probabilité que les rations soient réduites en cas d'insuffisance de financement, sur le processus et le calendrier d'un éventuel transfert au Gouvernement de la responsabilité du programme national de ciblage de la pauvreté, et sur les plans d'activités d'appui aux moyens d'existence étant donné les restrictions à la participation des réfugiés au marché du travail.
268. Répondant aux questions des membres du Conseil, le Directeur de pays a indiqué que le PAM avait ajusté sa programmation pour tenir compte des enseignements tirés de l'évaluation conjointe consacrée à la problématique femmes-hommes qui avait été menée avec ONU-Femmes; du personnel spécialisé avait également été recruté pour les questions liées à cette problématique. Le PAM avait commencé à travailler avec les institutions locales sur les questions de handicap.
269. La coopération avec d'autres entités des Nations Unies était forte, en particulier pour l'assistance aux réfugiés; une plateforme unique de transferts monétaires était utilisée par toutes les entités pour accroître l'efficacité et l'efficacé de l'assistance.
270. En ce qui concernait l'assistance sociale, le PAM travaillait avec le Gouvernement et les institutions financières internationales, dont la Banque mondiale; il mettait en œuvre un système de sécurité sociale administré par le Gouvernement avec un financement de la Banque mondiale.
271. Le PAM avait été en mesure de venir en aide à 2,3 millions de bénéficiaires grâce au soutien généreux des donateurs. Si le financement venait à manquer, le PAM donnerait la priorité à la fourniture d'une assistance vitale, en réduisant éventuellement les rations et les montants des transferts de type monétaire pour les autres bénéficiaires. Il fournissait une assistance en nature aux Libanais vulnérables; la modalité était en cours d'examen et les bénéficiaires étaient transférés d'un type d'assistance à un autre, le cas échéant.
272. Le PAM avait commencé à travailler à l'élaboration d'un programme d'assistance sociale intégré. Deux systèmes distincts devaient être réunis avec des mécanismes uniques de ciblage et d'établissement de rapports. Les donateurs appuyaient cette action et le PAM participait au renforcement des capacités institutionnelles dans le but de favoriser la prise en main des activités par le Gouvernement. Le Directeur régional a ajouté que le Liban avait connu un déclin économique rapide mais qu'il avait le potentiel nécessaire pour revenir à une situation plus stable qui rendrait l'appui du PAM inutile. En attendant, le PAM continuerait de venir en aide aux nombreux réfugiés et aux Libanais vulnérables et profiterait de l'occasion pour renforcer les capacités institutionnelles.
273. À l'issue de l'approbation du PSP, l'Ambassadrice et Représentante permanente du Liban a remercié le PAM pour ce qu'elle a appelé ses efforts inlassables pour répondre aux besoins des réfugiés syriens et des Libanais en détresse. Elle a exhorté la communauté internationale à partager les responsabilités et à trouver des solutions durables à l'insécurité alimentaire.

**2022/EB.2/19 Plan stratégique de pays – République de Türkiye (2023-2025)**

274. La Directrice du Bureau du PAM en Türkiye a présenté le PSP établi pour ce pays pour la période 2023-2025, et indiqué qu'il était axé sur l'appui au Gouvernement en matière d'accueil des réfugiés, y compris les nouveaux arrivants tels que ceux venant d'Ukraine, l'intensification de ses programmes liés aux moyens d'existence pour les réfugiés et les membres vulnérables de la communauté d'accueil, l'aide au Gouvernement pour le renforcement du programme national d'alimentation scolaire et d'autres programmes, politiques et systèmes et la fourniture de services à la demande pour les partenaires, y compris les autres entités des Nations Unies.
275. Trois membres du Conseil ont pris la parole. Remerciant le PAM pour son action en Türkiye, l'un d'entre eux a approuvé l'approche inclusive adoptée dans le PSP en matière d'appui aux réfugiés et autres personnes vulnérables, sa stratégie de retrait fondée sur des données factuelles et conditionnée au renforcement de l'autonomie des bénéficiaires, ses activités de suivi et d'évaluation renforcées et ses plans pour la collecte de données ventilées par sexe et le renforcement des activités de suivi et d'évaluation des partenaires du PAM. Il a déclaré attendre avec intérêt de recevoir des mises à jour sur les résultats de la prochaine opération de planification stratégique des effectifs du bureau de pays et a noté que deux tiers de l'encadrement intermédiaire et supérieur du bureau étaient des femmes.
276. Un autre membre du Conseil a invité le PAM et ses partenaires à faciliter le retour des réfugiés syriens en République arabe syrienne. Un troisième membre, s'exprimant au nom de 22 des pays figurant sur une liste, a félicité le PAM pour l'appui qu'il avait apporté au Gouvernement turc dans ses efforts visant à améliorer les conditions de vie et à renforcer l'autonomie des réfugiés en Türkiye et a encouragé le PAM à collaborer avec ses partenaires pour aider les réfugiées syriennes à entrer sur le marché de l'emploi en Türkiye.
277. La Directrice de pays a indiqué qu'une activité de répartition de la charge de travail avait commencé en octobre et qu'elle permettrait au bureau de pays d'examiner ses besoins en personnel pour le PSP en tenant compte de l'expansion prévue des programmes liés aux moyens d'existence du PAM en Türkiye. Une activité de ciblage conjoint dans les centres d'hébergement temporaire pour les réfugiés permettrait de mieux comprendre les tendances inflationnistes et les vulnérabilités émergentes afin de pouvoir ajuster l'assistance du PAM.
278. S'exprimant au nom de son Gouvernement, la Chef adjointe de la mission de la Türkiye auprès des organismes des Nations Unies à Rome a félicité le bureau de pays pour le nouveau PSP, qui, selon elle, était conforme au onzième plan de développement national pour 2019-2023. La migration de masse, a-t-elle dit, était un problème urgent et la responsabilité de sa gestion devait être partagée entre les pays. La Türkiye se réjouissait de maintenir son étroite coopération avec le PAM tout au long de la mise en œuvre du nouveau PSP.

**2022/EB.2/20 Plan stratégique de pays provisoire – Yémen (2023-2025)**

279. Après la projection d'une courte vidéo, le Directeur du Bureau du PAM au Yémen a présenté le PSP provisoire établi pour ce pays pour la période 2023-2025, indiquant qu'étant l'un des programmes les plus importants et les plus complexes du PAM, il était peu probable qu'il soit entièrement financé et que le PAM serait amené à établir des priorités dans l'utilisation de ses ressources. Parmi les évolutions intervenues récemment dans le travail du PAM au Yémen, il fallait citer les progrès réalisés dans l'enregistrement biométrique des bénéficiaires dans le sud du pays, alors que l'enregistrement était au point mort dans le nord. La trêve entre les autorités yéménites de Sanaa et les houthistes avait expiré le 1<sup>er</sup> octobre et était en cours de renégociation.

280. Les membres du Conseil ont approuvé le PSP provisoire et salué l'accent mis sur les activités destinées à sauver des vies, le recours à des programmes d'alimentation scolaire et de nutrition pour aider les enfants à réaliser pleinement leur potentiel, l'exploitation du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, la mise en œuvre des politiques du PAM en matière de problématique femmes-hommes, de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées et la contribution aux programmes conjoints de renforcement de la résilience avec d'autres entités des Nations Unies. Ils ont salué la volonté du PAM d'intensifier sa collaboration avec les ONG locales et nationales et d'autres partenaires, de veiller au respect des normes institutionnelles relatives au devoir de vigilance et à la gestion des risques, de promouvoir la mobilisation des communautés et les efforts d'adaptation au contexte local, et d'appuyer le rétablissement des programmes de protection sociale.
281. De nombreux membres du Conseil ont évoqué la nécessité d'un ciblage précis et la hiérarchisation des programmes et des bénéficiaires, compte tenu notamment des pressions actuelles sur les ressources internationales. Se félicitant des efforts déployés par le PAM pour améliorer le ciblage et de la priorité accordée aux communautés et aux ménages classés en phases 4 et 5 de l'IPC, les membres ont encouragé le PAM à jouer un rôle de premier plan dans la mise au point d'outils et de systèmes interopérables pour le partage des données sur les bénéficiaires entre les partenaires; ils ont également demandé des précisions sur les compromis recherchés entre le nombre de personnes secourues et la taille des rations dans le but d'optimiser l'impact de l'assistance vitale compte tenu de la pénurie de ressources et des contraintes d'accès.
282. Un certain nombre de membres du Conseil ont posé des questions concernant l'enregistrement des personnes déplacées à l'intérieur du pays, la ventilation des informations relatives aux distributions d'espèces et de bons, la prise en compte des futures augmentations de prix dans la planification budgétaire et la collaboration du PAM avec les institutions financières internationales dans le pays.
283. Le Directeur de pays a indiqué que les données destinées à la planification étaient issues des évaluations annuelles de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence réalisées par le PAM, qui étaient prises en compte dans le processus plus large de l'IPC, et des enquêtes menées par l'UNICEF et d'autres entités des Nations Unies. Le partage des données avec les autorités du nord du Yémen continuait de poser problème, mais le PAM prévoyait d'utiliser une plateforme de transfert reposant sur la technologie de la chaîne de blocs pour faciliter le partage des données, en commençant par les données d'enregistrement biométrique de 2 millions de bénéficiaires qu'il avait recueillies dans le Sud. Une redéfinition du ciblage à l'aide des données d'enregistrement biométrique était également en cours, l'utilisation de la plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts (SCOPE) facilitant la déduplication des listes de bénéficiaires.
284. En ajustant la taille des rations en fonction du nombre de bénéficiaires secourus, le PAM avait contribué à éviter la famine, et le nombre de personnes en phase 5 de l'IPC était passé de 166 000 à zéro depuis le milieu de l'année. Il était difficile d'identifier les personnes déplacées, qui vivaient dans des camps et des familles d'accueil ou de manière indépendante dans des communautés, mais l'activité d'enregistrement biométrique sur le point de commencer dans les régions de Taiz et de Marib se concentrerait sur la population déplacée.

285. La plupart des opérations du PAM au Yémen étaient mises en œuvre par des ONG partenaires, dont la moitié environ étaient nationales et l'autre moitié internationales. Une ONG partenaire effectuait 65 pour cent des distributions générales de vivres du PAM. Pour que le PAM passe des activités d'assistance d'urgence aux activités de renforcement de la résilience et d'appui aux moyens d'existence, il fallait que les donateurs lui accordent la souplesse nécessaire pour utiliser les ressources pour des actions à moyen et à long terme. Le PAM investirait dans le renforcement de la résilience et l'appui aux moyens d'existence lorsqu'il le pourrait, mais sauver des vies resterait sa priorité.
286. Après l'approbation du PSP provisoire, l'Ambassadrice du Yémen en Italie a remercié le PAM et les donateurs de leur soutien aux personnes vulnérables de son pays. Elle s'est notamment félicitée des plans du PAM visant à étendre les interventions d'alimentation scolaire utilisant la production locale ou autres à d'autres zones géographiques, affirmant que cela contribuerait à stimuler l'économie et à créer des possibilités d'emploi, notamment pour les femmes.

## **Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes**

### **Présentation des évaluations des PSP établis pour les pays de la région Amérique latine et Caraïbes**

287. La Directrice de l'évaluation a présenté un aperçu des principales conclusions et recommandations issues des évaluations des PSP établis pour l'État plurinational de Bolivie, l'Équateur et le Pérou achevées en 2022, notant que les constatations formulées dans ces évaluations, qui couvraient la période allant de 2017 à la mi-2021, avaient éclairé la conception des PSP de deuxième génération élaborés pour ces pays.
288. Au cours de la période examinée, les trois PSP avaient été révisés à plusieurs reprises et ces révisions avaient donné lieu à une multiplication par 14 du nombre de bénéficiaires recevant une assistance. La situation et les priorités nationales avaient été dûment prises en compte, et les trois plans avaient été adaptés rapidement à l'évolution des conditions, notamment à la suite de l'apparition de la pandémie de COVID-19. Le PAM avait été en mesure de compléter adéquatement les efforts déployés par les pouvoirs publics pour faire face aux situations d'urgence, en réduisant efficacement l'insécurité alimentaire. Les activités de renforcement de la résilience avaient été pertinentes et avaient contribué à l'augmentation de la production des petits exploitants et à la satisfaction des besoins alimentaires de base, mais elles avaient été éclipsées par les interventions d'urgence et entravées par une appropriation nationale et une participation au niveau communautaire insuffisantes; un manque de diversification des actifs et d'intégration avec les autres activités du PAM; une perspective de programmation à court terme; et un manque de cohérence avec les activités des partenaires. Les programmes nationaux d'alimentation scolaire s'étaient améliorés, mais il fallait renforcer les liens avec les petits exploitants agricoles et mieux intégrer la nutrition. L'assistance technique et les activités de plaidoyer du PAM avaient contribué à améliorer les cadres politiques, réglementaires et financiers ainsi que la gestion des risques, la préparation aux situations d'urgence et la protection sociale; cependant, l'accroissement des capacités nationales qui en était résulté devait être préservé, un objectif rendu difficile par la rotation des fonctionnaires, l'inadaptation des activités aux circonstances nationales et la vision programmatique à court terme du PAM. L'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes avaient été intégrées dans la conception des PSP et budgétisées, mais les approches propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes devaient être renforcées et, si la protection et la responsabilité à l'égard des populations touchées s'étaient améliorées, elles pouvaient toutefois être renforcées. Le PAM avait efficacement amplifié ses interventions en fonction des besoins et les coûts de transfert par bénéficiaire avaient diminué dans le processus, mais l'intensification – et la réduction – des interventions avaient été difficiles et avaient nui à la cohérence interne et à la synergie des activités menées au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix. La



performance avait été compromise par un financement à court terme et strictement préaffecté, tandis que les partenariats s'étaient concentrés sur la mobilisation de fonds, à l'exclusion des synergies stratégiques avec d'autres acteurs du développement.

289. Les recommandations issues des évaluations invitaient le PAM à investir dans des initiatives d'appui aux politiques et à renforcer les activités liées à la résilience, à la protection et à la problématique femmes-hommes afin d'optimiser l'efficacité à tous les niveaux du triple lien entre action humanitaire, développement et paix; à renforcer l'intégration des programmes et la cohérence interne entre les effets directs stratégiques lors de la conception et de la mise en œuvre des PSP; à renforcer les partenariats stratégiques pour tirer parti des ressources et à définir clairement les rôles, les responsabilités et les mécanismes de coordination lors de l'établissement de partenariats opérationnels; à concevoir et à mettre en œuvre des systèmes intégrés de suivi axé sur les résultats et de gestion des connaissances associant le suivi de la performance, le suivi des processus, l'analyse du contexte et le suivi financier afin d'étayer plus solidement la prise de décisions en interne et à l'extérieur; et à élaborer une stratégie pour les besoins en ressources humaines et le renforcement des capacités en interne, en particulier dans les domaines de l'analyse des politiques et du plaidoyer et en ce qui concernait les thèmes transversaux, y compris la problématique femmes-hommes et la protection.
290. La Directrice régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes a souligné trois points découlant des évaluations qui, selon elle, revêtaient une importance particulière pour les nouveaux PSP. Le premier était que le PAM était parvenu à se positionner stratégiquement auprès des gouvernements pour faire face à la pandémie de COVID-19 et qu'il était impératif pour lui d'établir d'autres alliances avec les gouvernements, les donateurs et les partenaires non habituels afin de renforcer et de consolider sa position dans le domaine de la résilience et d'appuyer les politiques publiques et les programmes nationaux visant à bâtir des communautés et des sociétés plus résilientes dans la région. Le deuxième point était d'ordre stratégique: étant donné que les pays de la région disposaient de moyens considérables à l'échelle nationale, il était important de veiller à ce que le travail de renforcement des capacités mené par le PAM continue de s'appuyer sur des données empiriques et des éléments probants et à ce que, par ses interventions, il favorise l'adoption de solutions novatrices pour les gouvernements. Plusieurs projets pilotes réussis axés sur la production de données probantes avaient déjà été menés dans la région et étaient utilisés pour éclairer les politiques publiques. Le troisième point était que l'un des domaines d'investissement les plus importants était le capital humain: le bureau régional avait travaillé en étroite collaboration avec les bureaux de pays et les gouvernements pour s'assurer qu'ils disposaient des profils et des capacités nécessaires pour mettre en œuvre efficacement leurs plans stratégiques respectifs. Il avait toutefois été difficile de garantir un financement suffisant pour le capital humain et de fournir aux pays le soutien nécessaire, comme cela avait été souligné dans les évaluations.

**2022/EB.2/21      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour  
l'État plurinational de Bolivie (2018-2022) et réponse de la direction  
Plan stratégique de pays – État plurinational de Bolivie (2023-2027)**

291. Le Directeur du Bureau du PAM dans l'État plurinational de Bolivie a présenté le PSP pour la période 2023–2027, y compris les mesures qui seraient prises pour tenir compte des recommandations découlant de l'évaluation du précédent PSP pour ce pays, qui portait sur la période 2018–2022. Le nouveau PSP viserait à éliminer la malnutrition, à améliorer la production et les revenus des petits exploitants agricoles et à créer des systèmes alimentaires durables, en mettant l'accent sur les peuples autochtones, ainsi que sur la promotion de la nourriture traditionnelle de la Bolivie et de sa riche tradition culinaire.

292. Les membres du Conseil ont largement appuyé le PSP et apprécié en particulier l'accent placé sur la problématique femmes-hommes et l'appui aux femmes autochtones, ainsi que le projet de développement de la cuisine traditionnelle. Plusieurs d'entre eux ont félicité le PAM d'avoir pris en compte les recommandations issues de l'évaluation du précédent PSP pour le Pérou au moment de l'élaboration du nouveau PSP, en particulier pour ce qui était de favoriser le passage à un rôle de catalyseur. Plusieurs membres du Conseil ont souligné l'importance de la coopération Sud-Sud, de la coopération régionale et de la coopération triangulaire pour parvenir à atteindre les objectifs du PSP.
293. En réponse aux observations formulées par les membres, le Directeur de pays a dit que le PAM se préparait à rencontrer des difficultés compte tenu des risques climatiques. Le PAM considérait toutes les personnes actives dans le secteur de l'alimentation, aussi bien les femmes, les jeunes, les petits exploitants agricoles et les fournisseurs que les transporteurs, comme d'importants éléments de la solution. Son objectif était d'encourager et de faciliter les démarches exploitant les possibilités de croissance.

### **2022/EB.2/22      Plan stratégique de pays – Équateur (2023-2027)**

294. Le Directeur du Bureau du PAM en Équateur a présenté le PSP pour ce pays, établi pour la période 2023-2027, indiquant qu'il était en cohérence avec le plan de développement national du Gouvernement et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et qu'il était conçu pour favoriser le travail en synergie avec d'autres organisations afin d'atteindre des objectifs communs.
295. Les membres du Conseil ont accueilli favorablement le PSP, notamment l'inclusion des migrants et les mesures proposées pour lutter contre la malnutrition infantile et renforcer les systèmes alimentaires.
296. Faisant allusion à l'évaluation du précédent PSP pour l'Équateur, qui couvrait la période 2017-2021, une membre a félicité le PAM pour la souplesse dont il avait fait preuve au moment d'amplifier et de diversifier ses interventions pour faire face à de multiples situations d'urgence concomitantes, notamment la pandémie de COVID-19, et pour les progrès accomplis dans l'intégration de la problématique femmes-hommes en tant que priorité transversale dans ses opérations sur le terrain, avec notamment la nomination d'un référent en la matière. Elle a salué la prise en compte des constatations issues de l'évaluation dans le nouveau PSP, mais s'est demandé si celui-ci comblait dûment les lacunes recensées au regard des activités axées sur la nutrition, soulignant qu'il serait essentiel lors de la mise en œuvre du PSP de procéder avec rigueur à la collecte de données, au suivi et à l'évaluation en temps réel des résultats en matière de nutrition.
297. Le directeur de pays a remercié les membres du Conseil pour leur appui, en particulier ceux de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, notant que les pays de cette région travaillaient ensemble sur de nombreuses questions communes. En réponse aux observations formulées, il a confirmé que la prise en compte de la problématique femmes-hommes occupait une place prépondérante dans le nouveau PSP, tout comme la nutrition des enfants. En ce qui concernait ce dernier point, il a indiqué que la deuxième phase de l'étude consacrée au coût de la malnutrition en Équateur commençait et que les résultats devraient être disponibles dans les mois suivants.

298. Son Excellence Miguel Falconi-Puig, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Équateur, a remercié le PAM pour les efforts qu'il avait déployés dans le cadre du PSP pour 2017-2021, notamment l'assistance alimentaire fournie aux migrants et aux personnes vulnérables en Équateur, et s'est dit convaincu que le nouveau PSP serait mis en œuvre efficacement, en coordination avec les institutions nationales, les autorités municipales et les entités des Nations Unies. Il a évoqué une rencontre entre le Directeur exécutif et le Président de l'Équateur, au cours de laquelle la hausse des prix des denrées alimentaires avait été le principal sujet de discussion. Il a confirmé que le PAM était un allié stratégique de l'Équateur, tant pour la fourniture de produits alimentaires aux écoles publiques que pour la réduction des risques de catastrophe, et a réaffirmé la détermination de son pays à coopérer avec le PAM.

### **2022/EB.2/23 Plan stratégique de pays – Pérou (2023-2026)**

299. La Directrice du Bureau du PAM au Pérou a présenté le PSP pour ce pays, établi pour la période 2023-2026, indiquant qu'il permettait de prolonger les activités habituelles de sensibilisation et d'assistance technique menées par le PAM au Pérou tout en actualisant les programmes pour tenir compte de nouveaux défis tels que les migrations et les répercussions de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, et de saisir les nouvelles possibilités qui s'offraient. Elle a souligné l'étroite collaboration du PAM avec le Gouvernement, qui fournissait chaque année des fonds pour couvrir les coûts du bureau de pays et appuyer les opérations, ainsi qu'avec le secteur privé et les autres organismes ayant leur siège à Rome.
300. Les membres ont accueilli favorablement le nouveau PSP et l'accent mis sur les questions liées à la problématique femmes-hommes et sur le renforcement des capacités locales. Un membre a félicité le PAM d'avoir apporté une assistance directe d'urgence, alors que cela n'était pas prévu, aux populations vulnérables à la suite de l'afflux de migrants et de réfugiés et d'avoir pris en considération les constatations issues de l'évaluation du précédent PSP lors de l'élaboration du nouveau, notamment en prévoyant de renforcer l'assistance apportée aux migrants et aux réfugiés. Attirant l'attention sur l'appui financier fourni par le Gouvernement, un autre membre a fait l'éloge des relations de coopération instaurées de longue date entre le PAM et le Gouvernement, ainsi que de la coopération plus récente nouée avec le secteur privé, et a exhorté les autres pays de la région à s'inspirer de l'expérience du Pérou et à l'utiliser comme modèle de collaboration.
301. Un membre a demandé des éclaircissements sur la politique dite "sans regrets" du PAM dans le contexte du Pérou, sur les modalités de l'appui apporté aux réfugiés et aux migrants vulnérables qui n'avaient pas accès au système national de protection sociale et sur la collaboration avec d'autres acteurs humanitaires en matière de programmes axés sur la lutte contre la violence sexiste et sur la protection ciblant les réfugiés et les migrants.
302. La Directrice de pays a répondu que le nouveau PSP prévoyait la possibilité pour le PAM d'apporter une assistance directe, y compris une intervention d'urgence "sans regrets", mais qu'il était peu probable que le Gouvernement en fasse la demande, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Elle a ajouté que le nouveau PSP permettait également que des contrats soient passés avec le PAM pour la prestations de tout service requis. En tout état de cause, le PSP mettait fortement l'accent sur l'appui à apporter en continu aux systèmes nationaux que le Gouvernement utilisait ou pouvait utiliser pour les interventions d'urgence.

303. S'agissant des migrants et des réfugiés n'ayant pas accès à la protection sociale, le PAM prévoyait de continuer à fournir une assistance monétaire et d'établir des liens avec d'autres entités mettant en œuvre des programmes axés sur les moyens d'existence, car il n'assurait pas directement de tels programmes. En ce qui concernait la violence sexiste et la protection en général, le PAM, le HCR, l'UNICEF et l'OIM avaient récemment mis en place une ligne d'assistance téléphonique interinstitutions que les migrants pouvaient utiliser pour poser des questions et demander de l'aide sur n'importe quel sujet.
304. Au cours de la discussion, un membre a indiqué que les personnes migraient parce que leur pays d'origine ne pouvait pas répondre à leurs besoins en raison de l'action unilatérale d'un autre pays. En réponse, un autre membre a déclaré que son pays faisait partie d'une large coalition qui œuvrait à la résolution de la crise humanitaire sous-tendant la migration et que les articles humanitaires et les activités connexes n'étaient pas soumis à des sanctions politiques. Un autre membre a exhorté le Conseil à rester concentré sur l'examen du PSP proposé pour le Pérou.
305. Son Excellence Don Julio Eduardo Martinetti Macedo, Représentant permanent du Pérou, a indiqué combien son Gouvernement était reconnaissant au PAM et aux pays donateurs de l'assistance humanitaire apportée à la population du pays et aux migrants ainsi que de l'assistance technique assurée pour renforcer les capacités nationales en matière d'intervention d'urgence et de protection sociale. Il a remercié le Conseil d'avoir approuvé le nouveau PSP, que son Gouvernement était déterminé à mettre en œuvre de manière concertée et cohérente pour réduire les inégalités, ouvrir des perspectives de résilience et de croissance économique et renforcer les partenariats, dans le but général de parvenir à éliminer la faim.

#### **2022/EB.2/24 Plan stratégique de pays – Honduras (2023-2027)**

306. La Directrice du Bureau du PAM au Honduras a présenté le PSP établi pour ce pays pour la période 2023-2027, en précisant qu'il avait été élaboré en consultation avec le Gouvernement, la société civile, d'autres entités des Nations Unies et le secteur privé, ainsi qu'avec les populations les plus vulnérables du Honduras, notamment les femmes, les communautés autochtones, les populations afrodescendantes et les jeunes.
307. Les membres ont félicité le PAM pour l'action qu'il avait menée dans le pays jusqu'alors, notamment dans les domaines des interventions d'urgence et de l'atténuation des situations d'urgence ainsi que de l'alimentation scolaire, et ont très largement appuyé le nouveau PSP, estimant qu'il permettrait de poursuivre ce travail tout en abordant aussi la préparation aux situations d'urgence, l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement des capacités nationales et de la résilience, notamment s'agissant des femmes et des jeunes.
308. Un membre a déclaré que le travail mené autour du triple lien et le renforcement du filet de protection sociale était de la plus haute importance mais ne bénéficiait pas de la visibilité voulue, d'où un financement insuffisant. Il a ajouté qu'apporter un appui financier à ces activités dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en général permettrait d'éviter d'avoir à mener des interventions plus coûteuses à l'avenir.
309. Les membres ont fait des suggestions visant à améliorer l'action menée par le PAM dans le pays. L'un d'eux a encouragé le PAM à travailler de concert avec d'autres acteurs fournissant des repas scolaires au Honduras et à s'attacher en priorité à faire nommer un conseiller pour la problématique femmes-hommes afin d'étoffer les capacités du personnel et d'aider à la conception de programmes tenant compte de cette problématique étant donné que les inégalités entre les sexes étaient très répandues dans le pays. Un autre, notant le coût élevé du nouveau PSP par rapport au précédent, a demandé que le PAM s'emploie à le mettre en œuvre de manière efficace et efficiente, en procédant à un ciblage précis.

310. Remerciant les membres pour leurs observations et leur appui, la Directrice de pays a déclaré que le PAM était déterminé à aider le peuple hondurien dans le respect des priorités nationales. Outre l'accent mis sur le renforcement de la résilience, le nouveau PSP accordait une place importante à la problématique femmes-hommes, notamment à la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Elle a confirmé que le PAM, conscient que les écoliers avaient besoin de plus que de simples repas, adoptait une approche globale vis-à-vis du programme d'alimentation scolaire, qui embrassait le développement communautaire et l'appui aux petits exploitants agricoles pour assurer la diversification des cultures et une meilleure situation sur le plan des marchés. Elle a également indiqué que le PAM coordonnait déjà ses activités axées sur les repas scolaires avec celles d'autres acteurs.
311. Mme Maria del Pilar Aguilar, Représentante permanente adjointe du Honduras en Italie, a remercié le Conseil d'avoir resserré les liens entre le PAM et son pays. Le PSP était le fruit de consultations approfondies et tenait compte non seulement des priorités nationales, mais aussi des points de vue du secteur privé et des milieux universitaires; il permettrait au Gouvernement de répondre aux besoins urgents de la population, notamment des personnes les plus vulnérables.

## **Résumé des travaux de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration**

### **2022/EB.2/25      Résumé des travaux de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration**

312. Le Président a indiqué que le Rapporteur de la session annuelle de 2022 du Conseil avait préparé le résumé des travaux de la session et qu'en octobre 2022, un projet en avait été distribué aux membres du Conseil. Le Conseil a ensuite approuvé le résumé.

## **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

313. Le Président a présenté le point de l'ordre du jour, se félicitant du nombre de représentants des membres assistant en personne à la session en cours et de la participation de la Vice-Présidente de la Colombie en qualité d'invitée d'honneur. Parmi les faits marquants, il a souligné l'approbation par le Conseil du Plan de gestion du PAM pour 2023-2025, des PSP et d'un nombre sans précédent d'évaluations de PSP.
314. Le Rapporteur a ensuite confirmé que les décisions et recommandations présentées dans le projet de recueil des décisions et recommandations adoptées par le Conseil à la session correspondaient à celles qui avaient été convenues pendant la session. La version définitive des décisions et recommandations adoptées serait mise en ligne sur le site Web du Conseil avant le jour ouvrable suivant, et un projet de résumé des discussions qui avaient eu lieu pendant la session serait diffusé pour observations en temps voulu puis examiné par le Conseil pour approbation à sa session suivante.

## ANNEXE I

### Décisions et recommandations

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

#### Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour de la session.

14 novembre 2022

#### Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé S. E. M. Miguel Jorge Garcia Winder (Mexique, Liste C) Rapporteur de sa deuxième session ordinaire de 2022.

14 novembre 2022

### Questions stratégiques actuelles et futures

#### 2022/EB.2/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire du Directeur exécutif. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

14 novembre 2022

### Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

#### 2022/EB.2/2 Plan stratégique de pays – Guinée-Bissau (2023–2027)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la Guinée-Bissau (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/3), pour un coût total pour le PAM de 131 074 054 dollars É.-U.

15 novembre 2022

### Questions de politique générale

#### 2022/EB.2/3 Recueil des politiques relatives au Plan stratégique

Le Conseil a pris note du document intitulé "Recueil des politiques relatives au Plan stratégique" (WFP/EB.2/2022/4-A).

Le Conseil a réitéré sa requête que lui soit communiquée par écrit une analyse des documents normatifs nécessitant d'être adaptés ou rédigés pour garantir la mise en œuvre du Plan stratégique, et a demandé que cette analyse lui soit présentée au plus tard à sa deuxième session ordinaire, en novembre 2023.

15 novembre 2022

#### 2022/EB.2/4 Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2022/4-B).

15 novembre 2022

## Ressources, questions financières et budgétaires

### 2022/EB.2/5 Plan de gestion du PAM pour 2023-2025

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2023-2025, tel que présenté dans le document WFP/EB.2/2022/5-A/1/Rev.1, le Conseil:

- i. a noté que le budget administratif et d'appui aux programmes pour 2023 se fondait sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 11 milliards de dollars en 2023;
- ii. a pris note du montant projeté des besoins opérationnels pour 2023, soit 19,7 milliards de dollars, et du plan d'exécution provisoire d'un montant de 12 milliards de dollars pour 2023 destiné à faire concorder les activités du PAM avec les prévisions de financement, comme indiqué au chapitre III du Plan de gestion pour 2023-2025;
- iii. a approuvé pour 2023 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 576,3 millions de dollars qui serait affecté comme suit:
 

stratégie et orientations	113,7 millions de dollars
services à l'appui des opérations	293,3 millions de dollars
gouvernance, services de contrôle indépendants et mobilisation de fonds	169,3 millions de dollars
<b>Total</b>	<b>576,3 millions de dollars</b>
- iv. a approuvé le transfert sur le Compte d'intervention immédiate d'un montant de 50 millions de dollars en provenance du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour pérenniser le Compte d'intervention immédiate et augmenter les fonds susceptibles d'être alloués à ce titre;
- v. a approuvé le transfert d'un montant de 6,1 millions de dollars du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes vers les opérations menées en Afghanistan et au Yémen pour corriger une erreur commise en 2021 dans l'application du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects;
- vi. a approuvé l'affectation d'un montant de 27 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour financer les activités à mener au cours de la deuxième année de l'initiative interne d'importance primordiale concernant l'investissement dans le personnel du PAM, afin d'aider le PAM à poursuivre ses efforts visant à se doter des effectifs dont il a besoin pour s'acquitter de son mandat, contribuer à la santé et au bien-être de ses employés et mettre en place des lieux de travail améliorés, respectueux et inclusifs;
- vii. a approuvé l'affectation d'un montant de 13,6 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour financer les activités à mener au cours de la deuxième année de l'initiative interne d'importance primordiale concernant la mise en œuvre du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels, afin d'améliorer la planification de la performance, le suivi et l'établissement de rapports en mettant l'accent sur les activités qui renforcent l'utilisation des données probantes et l'apprentissage et mettent à profit les technologies;
- viii. a approuvé l'affectation d'un montant de 3,2 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour financer une nouvelle initiative interne d'importance primordiale d'un an consacrée à l'optimisation et à la simplification du modèle d'appui aux bureaux de pays, afin de permettre à ces derniers d'axer leurs efforts sur la mise en œuvre des opérations en améliorant l'efficacité et l'efficience de l'appui apporté par le Siège mondial au moyen de structures organisationnelles et de liens hiérarchiques plus rationnels;

- ix. a approuvé l'affectation d'un montant de 6,6 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes pour financer les activités à mener au cours de la première année d'une nouvelle initiative interne d'importance primordiale qui serait consacrée à la feuille de route du Groupe des Nations Unies pour le développement durable relative à l'efficacité, activités qui visaient à donner au PAM les moyens de se préparer et de participer aux efforts de réforme du système des Nations Unies pour le développement, d'en être l'un des chefs de file et d'obtenir des résultats;
- x. a approuvé pour 2023 l'application d'un taux standard de recouvrement des coûts d'appui indirects de 6,5 pour cent à toutes les contributions, hormis les contributions reçues en vertu de l'article XIII.4(e) du Règlement général, auxquelles un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 4 pour cent serait appliqué;
- xi. a approuvé le transfert d'un montant de 34,8 millions de dollars prélevé sur la part non affectée du Fonds général afin de porter la réserve opérationnelle à 130 millions de dollars à l'appui du dispositif de prêts internes en faveur des projets;
- xii. a approuvé le relèvement du plafond du mécanisme de financement des services internes pour le porter de 147 millions de dollars à 200 millions de dollars afin de répondre à la demande accrue liée à la croissance du volume d'opérations du PAM depuis que les mécanismes de financement des services internes ont été adoptés;
- xiii. a approuvé le relèvement à 400 millions de dollars du niveau cible du Compte d'intervention immédiate pour 2023;
- xiv. a approuvé la modification consistant à déterminer les plafonds du dispositif de prêts internes en faveur des projets et du Mécanisme de gestion globale des vivres non plus en définissant des montants fixes en dollars des États-Unis, mais en adoptant pour chacun de ces instruments, à tout moment, un niveau pouvant atteindre 10 pour cent de la prévision globale de contribution. Dans le cas du plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets, toutefois, un ratio de levier de 10:1 par rapport à la réserve opérationnelle ne devrait pas être dépassé; et
- xv. a autorisé le Directeur exécutif à ajuster la composante du budget relative à l'administration et à l'appui aux programmes en fonction de la variation de la prévision globale de contribution pour l'année, dans une proportion ne pouvant excéder 2 pour cent de la variation prévue des recettes.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.2/2022/5-(A,B,C)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2022/5-(A,B,C)/3).

*15 novembre 2022*

#### **2022/EB.2/6 Point sur le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie" (WFP/EB.2/2022/5-B/1)

Il a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (WFP/EB.2/2022/5-(A,B,C)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2022/5-(A,B,C)/3).

*16 novembre 2022*



**Questions d'organisation et de procédure****2022/EB.2/7 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024" (WFP/EB.2/2022/8-A) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

16 novembre 2022

**Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique****2022/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Inde (2019-2023) et réponse de la direction****Plan stratégique de pays- Inde (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Inde (2019-2023)" (WFP/EB.2/2022/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-D/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'Inde (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/5), pour un coût total pour le PAM de 27 606 713 dollars.

16 novembre 2022

**2022/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République kirghize (2018-2022) et réponse de la direction****Plan stratégique de pays - République kirghize (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République kirghize (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-F) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-F/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la République kirghize (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/7), pour un coût total pour le PAM de 90 939 116 dollars.

16 novembre 2022

**2022/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pakistan (2018-2022) et réponse de la direction****Plan stratégique de pays - Pakistan (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pakistan (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-G) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-G/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Pakistan (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/9/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 780 786 414 dollars.

16 novembre 2022

**2022/EB.2/11      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Sri Lanka (2018-2022) et réponse de la direction****Plan stratégique de pays – Sri Lanka (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Sri Lanka (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-J) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-J/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour Sri Lanka (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/12), pour un coût total pour le PAM de 74 871 830 dollars.

*16 novembre 2022*

**2022/EB.2/12      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Tadjikistan (2019-2024) et réponse de la direction****Plan stratégique de pays – Tadjikistan (2023-2026)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Tadjikistan (2019-2024)" (WFP/EB.2/2022/6-L) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-L/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Tadjikistan (2023-2026) (WFP/EB.2/2022/7-A/13), pour un coût total pour le PAM de 91 900 725 dollars.

*16 novembre 2022*

**2022/EB.2/13      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Afghanistan (2018-2022) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Afghanistan (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-A/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*16 novembre 2022*

**2022/EB.2/14      Plan stratégique de pays – Timor-Leste (2023-2025)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Timor-Leste (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/14), pour un coût total pour le PAM de 13 973 015 dollars.

*16 novembre 2022*

**Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est****2022/EB.2/15      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour le Soudan du Sud (2018-2022) et réponse de la direction**  
**Plan stratégique de pays – Soudan du Sud (2023-2025)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour le Soudan du Sud (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-I) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-I/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Soudan du Sud (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/11), pour un coût total pour le PAM de 3 770 722 263 dollars.

*16 novembre 2022*

**2022/EB.2/16      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Soudan (2019-2023) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Soudan (2019-2023)" (WFP/EB.2/2022/6-K) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-K/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

*16 novembre 2022*

**Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale****2022/EB.2/17      Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Jordanie (2020-2022) et réponse de la direction**  
**Plan stratégique de pays – Jordanie (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Jordanie (2020-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-E/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la Jordanie (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/6), pour un coût total pour le PAM de 996 677 249 dollars.

*17 novembre 2022*

**2022/EB.2/18      Plan stratégique de pays – Liban (2023-2025)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Liban (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/8), pour un coût total pour le PAM de 5 311 257 433 dollars.

*17 novembre 2022*

**2022/EB.2/19      Plan stratégique de pays – République de Türkiye (2023-2025)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la République de Türkiye (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/15), pour un coût total pour le PAM de 94 770 000 dollars.

*17 novembre 2022*

**2022/EB.2/20 Plan stratégique de pays provisoire – Yémen (2023-2025)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour le Yémen (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/16), pour un coût total pour le PAM de 8 557 991 940 dollars.

17 novembre 2022

**Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes****2022/EB.2/21 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État plurinational de Bolivie (2018-2022) et réponse de la direction  
Plan stratégique de pays – État plurinational de Bolivie (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État plurinational de Bolivie (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-B/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'État plurinational de Bolivie (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/1/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 18 841 728 dollars.

17 novembre 2022

**2022/EB.2/22 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Équateur (2017-2021) et réponse de la direction  
Plan stratégique de pays – Équateur (2023-2027)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Équateur (2017-2021)" (WFP/EB.2/2022/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-C/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'Équateur (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 144 353 752 dollars.

17 novembre 2022

**2022/EB.2/23 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pérou (2018-2022) et réponse de la direction  
Plan stratégique de pays – Pérou (2023-2026)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pérou (2018-2022)" (WFP/EB.2/2022/6-H) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2022/6-H/Add.1, et a invité à prendre de nouvelles mesures pour donner suite aux recommandations y figurant, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Pérou (2023-2026) (WFP/EB.2/2022/7-A/10), pour un coût total pour le PAM de 73 821 586 dollars.

17 novembre 2022

**2022/EB.2/24 Plan stratégique de pays – Honduras (2023-2027)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Honduras (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/4), pour un coût total pour le PAM de 634 635 721 dollars.

17 novembre 2022

**Résumé des travaux du Conseil d'administration****2022/EB.2/25      Résumé des travaux de la session annuelle de 2022  
du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2022/14.

*17 novembre 2022*

## ANNEXE II

### Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Désignation du Rapporteur**
3. **Déclaration liminaire du Directeur exécutif**
4. **Questions de politique générale**
  - a) Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (*pour examen*)
  - b) Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (*pour information*)\*
5. **Ressources, questions financières et budgétaires**
  - a) Plan de gestion du PAM pour 2023-2025 (*pour approbation*)
  - b) Point sur le Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie (*pour examen*)
  - c) Plan de travail de l'Auditeur externe (*pour information*)
6. **Rapports d'évaluation**
  - Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (*pour examen*)
    - a) Afghanistan (2018–2022)
    - b) Bolivie (État plurinational de) (2018–2022)
    - c) Équateur (2017–2021)
    - d) Inde (2019–2023)
    - e) Jordanie (2020–2022)
    - f) République kirghize (2018–2022)
    - g) Pakistan (2018–2022)
    - h) Pérou (2018–2022)
    - i) Soudan du Sud (2018–2022)
    - j) Sri Lanka (2018–2022)
    - k) Soudan (2019–2023)
    - l) Tadjikistan (2019–2024)
7. **Questions opérationnelles**
  - a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
    1. Bolivie (État plurinational de) (2023-2027)
    2. Équateur (2023-2027)
    3. Guinée-Bissau (2023-2027)
    4. Honduras (2023-2027)

---

\* Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session.

5. Inde (2023-2027)
6. Jordanie (2023-2027)
7. République kirghize (2023-2027)
8. Liban (2023-2025)
9. Pakistan (2023-2027)
10. Pérou (2023-2026)
11. Soudan du Sud (2023-2025)
12. Sri Lanka (2023-2027)
13. Tadjikistan (2023-2026)
14. Timor-Leste (2023-2025)
15. Türkiye (2023-2025)
16. Yémen (2023-2025)

b) Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (*pour information*):

1. Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2022
2. Opérations d'urgence limitées et activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2022

c) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (*pour information*)\*

**8. Questions d'organisation et de procédure**

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (*pour approbation*)

**9. Résumé des travaux de la session annuelle de 2022 du Conseil d'administration**  
(*pour approbation*)

**10. Questions diverses**

- a) Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)
- b) Présentation orale sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM (*pour information*)\*

**11. Vérification des décisions et recommandations adoptées**

## Liste des sigles utilisés dans le présent document

budget AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
COSMOS	optimisation et simplification du modèle d'appui aux bureaux de pays
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
ODD	objectif de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PIB	produit intérieur brut
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PSP	plan stratégique de pays
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCOPE	plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance